

CENTRE SOCIAL
GISÈLE HALIMI
D'ALLONNES



*"Je crois que l'engagement,
pas seulement féministe mais
l'engagement à part entière,
permet de durer."*

PROJET SOCIAL

2023-2026





SOMMAIRE

❶ Un projet social qu'est-ce que c'est ?	P.4/5
❷ Le centre Gisèle Halimi au coeur des enjeux de société	P.6/7
❸ Une logique de recherche-action	P.8/9
❹ Un territoire fragile ?	P.10/17
❺ L'évaluation du projet social précédent	P.18/41
❻ Une structure fragile ?	P.42/59
❼ Les orientations du nouveau projet social (2023-2026)	P.60/69
❽ ANNEXES	P.70/107
<i>1/ Charte des Centres Sociaux et socio-culturels de France (FCSF)</i>	
<i>2/ Projet pédagogique du Centre de Loisirs et principe de la Cité d'Enfants</i>	
<i>3/ Aperçu des activités créées au Centre Social puis externalisées au cours de ses 50 ans d'existence</i>	
<i>4/ Un mode de gouvernance expérimental au Centre socioculturel de la Bergallière (44)</i>	
<i>5/ Gisèle Halimi, qui était-elle ?</i>	
<i>6/ Affiche Radio avec les FRANCAS 72 à l'occasion d'Allonnes en Fêtes, sept 2022</i>	

1 - Un projet social QU'EST-CE QUE C'EST ?

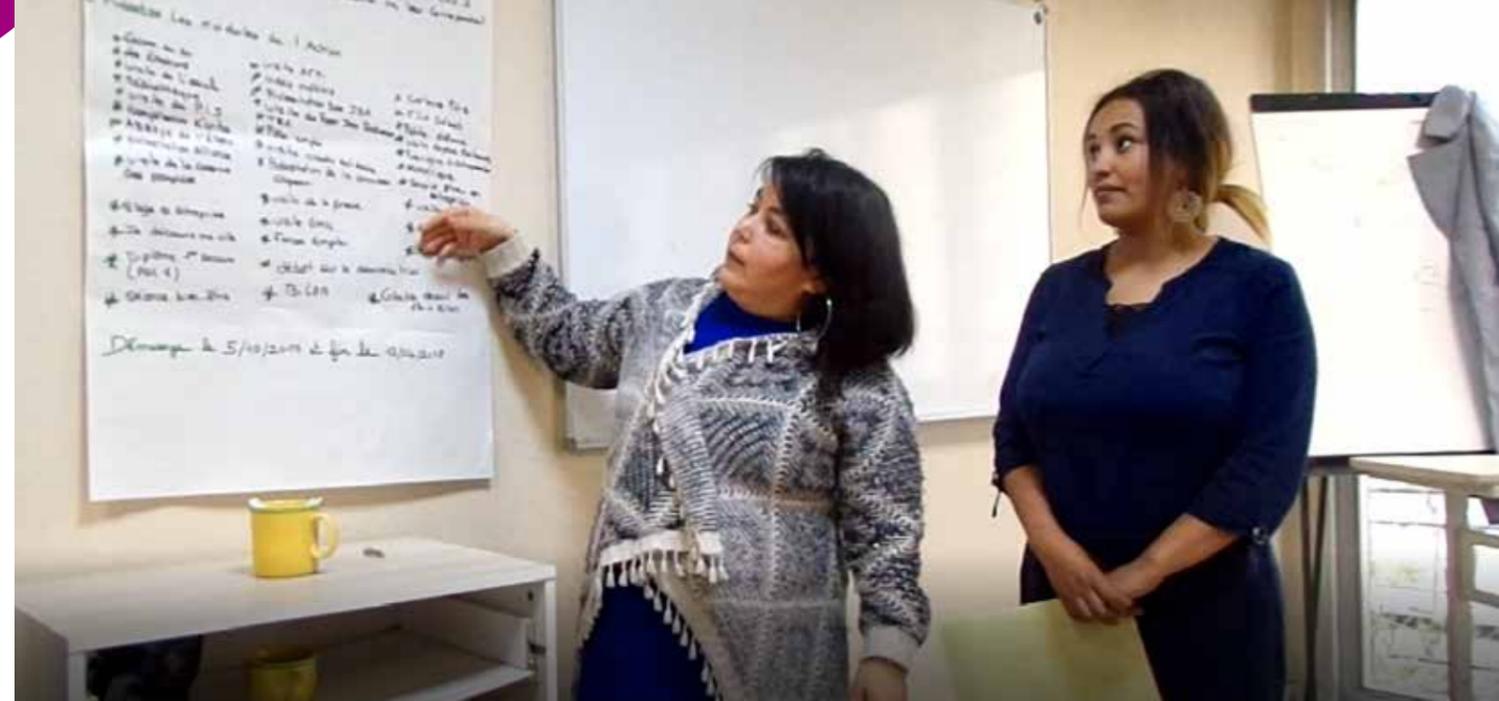
Par Céline Gourri, Secrétaire de l'association
gestionnaire du Centre social Gisèle Halimi d'Allonnes

L'action d'un centre social comme le nôtre s'appuie sur un projet social pluriannuel (quatre ans).

Le projet social est une feuille de route qui guide l'action du centre social et lui permet :

- ▶ d'interroger l'environnement social, économique et institutionnel et repérer les évolutions du territoire.
- ▶ d'engager un bilan partagé des missions, des services, des actions et activités proposées et leurs perspectives, avec l'ensemble des acteurs du centre (habitants, professionnels, bénévoles, partenaires)
- ▶ de mettre en évidence les recommandations des acteurs, définir les axes prioritaires et mettre en place un plan d'action. Ainsi le projet social est défini comme projet de territoire qui promeut une dynamique de développement, de changement, de transformation et de progrès, dans lequel chaque acteur se reconnaît, trouve sa place, y a un intérêt au profit de la communauté.

L'élaboration du projet permet d'impulser une démarche de réflexions et d'actions ayant pour but de mobiliser, faire participer différents acteurs de culture, de centres d'intérêt différents dans un projet collectif.



Action d'insertion sociale et professionnelle - Femmes en mouvement 2018

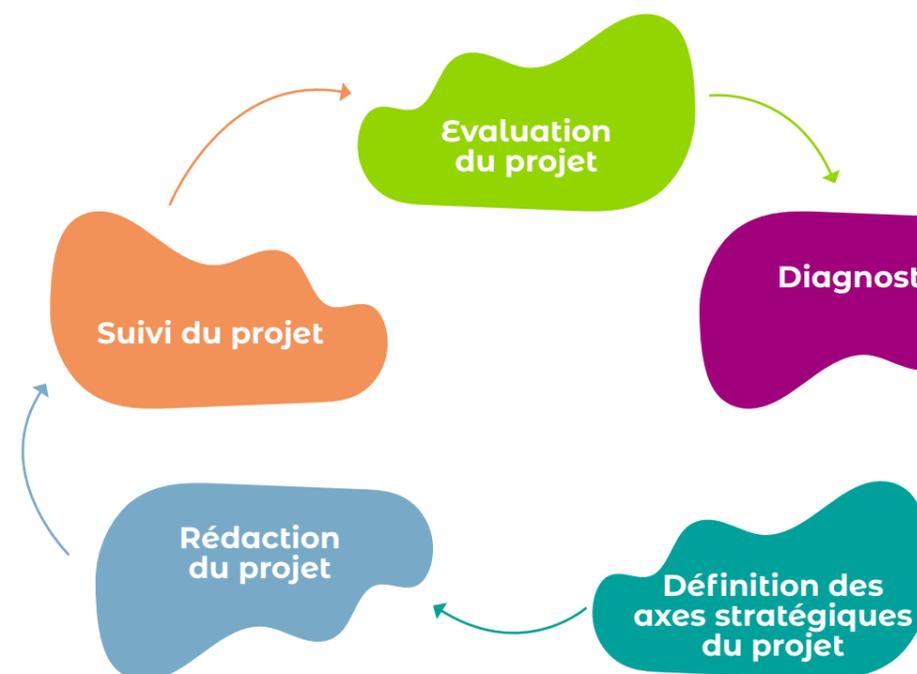
Le projet social formalise l'ensemble des actions co-construites avec les habitants, les bénévoles et les professionnels pour leur permettre de mieux vivre dans leur environnement et de sentir entendu et écouté. Il s'appuie sur leurs ressources (connaissance du quartier, connaissance des besoins, compétence technique, etc.) pour évaluer, élaborer et suivre un projet collectif pertinent en lien avec les besoins des acteurs.

Le projet social du centre social Gisèle Halimi bénéficiait d'un agrément (validé par la Caisse Allocations Familiales) pour une période se terminant et devant être renouvelé en cette fin d'année 2022.

Il avait 3 axes :

- 1 Soutenir les habitants dans leur quotidien
- 2 Favoriser l'émancipation des personnes
- 3 Contribuer au développement social du territoire

Aujourd'hui nous avons la mission de déterminer ensemble quels seront les axes du prochain projet social du centre social Gisèle Halimi pour les 4 années à venir.



2 - Le centre Gisèle Halimi AU CŒUR DES ENJEUX DE SOCIÉTÉ - *Propos politique*

*Par Roger Leroy, Président de l'association gestionnaire
du Centre social Gisèle Halimi d'Allonnes*

Notre société en pleine mutation nous oblige à repenser certaines de nos actions et organisations. Un centre social comme le notre, y est d'autant plus confronté, qu'il se heurte à toutes les fragilités du système économique dans lequel nous vivons. Il y a urgence à organiser et repenser la place de chacun dans la construction de nouveaux communs.

Ce projet mettra au centre de notre visée, notre participation à la transformation de la société, pour un monde humaniste, en paix, solidaire et égalitaire.

Nous garderons cheviller à l'esprit, la défense de nos valeurs essentielles que sont la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Nous rechercherons la souplesse indispensable à l'éclosion d'une résilience combative et adaptée aux trois défis essentiels du monde d'aujourd'hui : social, environnemental et démocratique.

Nos réponses face à ces défis se situeront sur le terrain de la citoyenneté, de la parentalité et de l'éducation, dans une volonté d'expérimentation de toutes voies menant à l'accomplissement individuel et collectif.

Mais, notre actuelle fragilité de gouvernance fait apparaître tout l'enjeu d'une pérennisation d'un modèle nouveau, se tournant vers une appropriation égalitaire des leviers d'actions par tous les membres actifs du centre.

Cette gouvernance associative, partagée et égalitaire devra donc laisser toute leur place au salariat, bénévoles, habitants et participants.



Jardin partagé initié par des bénévoles du Centre social, quartier de Chaoué été 2022

Nous prendrons la place qui nous revient dans le volet du développement durable, pour faire face aux urgences climatiques qui se profilent. L'action, d'ores et déjà engagée devra être amplifiée sur les axes éducatifs d'une agriculture saine.

Le rapport à l'alimentation, la consommation raisonnée, en circuit court, l'accès à l'eau, à l'énergie et leur traitement, tout comme la valorisation des biens, seront notre leitmotiv.

L'émancipation de chacun et l'égalité sera un travail soutenu du centre et de son équipe professionnelle. Les actions en direction de la famille et de l'enfance avec notamment un centre de loisir, détenteur de la

labellisation Cité d'enfant, entre pleinement en cohérence avec nos actions pour les adultes.

Le centre Gisèle Halimi est un équipement de proximité adapté au territoire et de ce fait, un acteur de l'animation de la vie locale qui contribue au développement social en privilégiant la participation et l'engagement des habitants, dans une approche collective.

La société dans son ensemble peine à répondre aux aspirations de la population.

**Toutes expériences propres à y parvenir
seront des axes de travail à explorer
pour le centre Gisèle Halimi.**

C'est là, la quintessence politique de notre pensée.

3 - Une logique DE RECHERCHE-ACTION

Par Dominique Juillet, chargé de mission assurant les fonctions de direction.

Le projet social que vous avez entre les mains est l'illustration de la logique de recherche-action dans lequel les bénévoles et les salariés sont engagés depuis près de deux ans. Dans une posture qui relève de l'équilibrisme, nous parvenons à pédaler et à nous regarder pédaler, autrement dit à assurer le bon fonctionnement des actions, tout en interrogeant le sens de nos actions et la façon dont nous nous voulons nous y prendre pour les mettre en œuvre. Que les personnes impliquées dans cette démarche soient ici vivement remerciées pour l'énergie qu'elles mettent à la fois, à maintenir un niveau d'activité élevé, tout en travaillant à la réorganisation et à la pérennisation de la structure – le tout agrémenté de pics de Covid et de confinements qui ont bouleversé les habitudes de tous.

Pour mener à bien ce processus, nous nous avons bénéficié de l'accompagnement de :

- ▶ Hervé Lebastard (HLBC Consultant), qui, dans le cadre d'une mission DLA (Dispositif Local d'Accompagnement), a rendu possible la refonte de nos statuts associatifs, la formulation de notre projet associatif, et a posé les bases de la réorganisation de notre gouvernance.
- ▶ Camille Guyon et toute l'équipe de Santé au travail 72, association dont les professionnels sont venus assurer une mission de prévention des risques psychosociaux des salarié.es. Travail qui se poursuit avec la mise en place d'un plan d'action organisationnel.
- ▶ Christel Yver, étapes-médiation, avec laquelle nous avons créé les espaces d'échanges salarié.es-bénévoles pour se « dire ce qui, malgré les progrès déjà obtenus, reste un obstacle à une collaboration optimale » (cahier des charges du contrat de médiation)
- ▶ Pierrick Toussaint, délégué de la Fédération des Centres sociaux de Loire- Atlantique, venu au nom de l'Union Régionale des Centres sociaux des Pays de la Loire, animer une journée de formation et d'échange, salarié.es et bénévoles, sur notre posture commune.



Inauguration de l'exposition "Portraits d'habitants" printemps 2022

▶ Dominique Juillet : je suis moi-même arrivé comme tiers extérieur (formateur et consultant, entrepreneur-associé au sein de la coopérative le Périscop) pour assurer l'interim de direction en période de vacance du poste et de fortes tensions internes. Mission de direction que je poursuis en salarié, pour accompagner la production de ce projet social et continuer à participer au processus de transformation en cours.

Dès lors, ce document n'est pas la conclusion d'une démarche participative mais la narration du processus en cours, démarré en septembre 2020, moment de formalisation du projet associatif, jusqu'à aujourd'hui ; en traçant les perspectives que le chemin parcouru dessine.

Même si de prime abord, il semble centré sur les enjeux relationnels salarié.es-bénévoles actuels, ce processus marque notre volonté d'ouverture : chacune de nos actions interroge la place que nous voulons donner aux adhérents, aux partenaires, aux habitants dans leur ensemble. A travers cette recherche et ces expérimentations, ce sont bien les questions politiques de fait associatif, d'éducation populaire, de développement du « pouvoir d'agir » des habitants sur le territoire que nous travaillons.

1- Recherche-Action (ou recherche-intervention, ou encore recherche-expérimentation) est une démarche et une méthodologie de recherche scientifique qui vise à mener en parallèle et de manière intriquée l'acquisition de connaissances scientifiques et des actions concrètes et transformatrices sur le terrain. Ce double objectif est souvent associé à une réflexion critique, notamment dans les sciences sociales. Wikipedia.

4 - Allonnes, un territoire "fragile" ? DIAGNOSTIC PARTAGE

Les présents chiffres sont soit en accès libre soit puisés dans les différentes données précédemment produites par la Ville, la CAF, Pôle Emploi, etc. Nos remerciements à Syntiche Munsi pour la compilation des informations.

4.1 - La Sarthe, géographie et démographie

En 2019, les 354 communes du département de la Sarthe comptaient 566 411 habitants répartis sur 6 206 km², soit une densité de population de 91.3 habitants au km².

Le département compte quatre villes de plus de 11 000 habitants. Il s'agit de Le Mans (143 847 habitants), La Flèche (14 956), Sablé-sur-Sarthe (12 220) et Allonnes (11 167).

La population de la Sarthe est globalement stable (sur la période 2017-2019).

Source : Insee, RP 2012 et RP2017

4.1.2 - Composition des ménages sarthois

En 2017, la Sarthe comptait 250 769 ménages. Deux tiers de ces ménages n'accueillent pas d'enfant. La répartition des ménages sarthois selon leur composition s'avère assez similaire à celle de la région Pays de la Loire. 77 881 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont comptabilisées pour la Sarthe en 2017.

4.1.3 - Composition des ménages sarthois

En 2017, la Sarthe compte 241 647 ménages fiscaux. On observe que la part des ménages imposés diminue assez fortement entre 2012 (61.9 %) et 2017 (48.1 %) ; 42% à Allonnes en 2019.

En 2017, **13 % des référents fiscaux sont en situation de pauvreté dans le département** contre 10.8 % dans les Pays de la Loire, **le double à Allonnes (25% en 2019)**.

4.2 - Le territoire d'intervention d'Allonnes

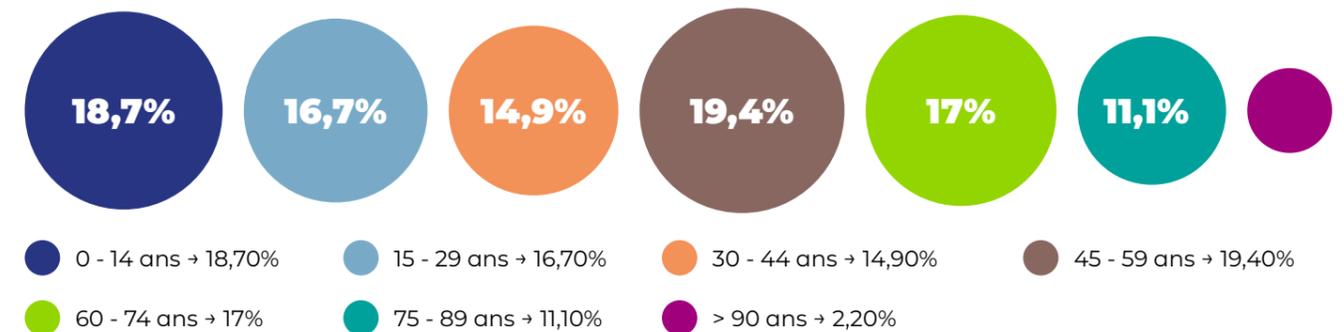
La ville d'Allonnes fait partie de la communauté urbaine de Le Mans Métropole. C'était une ville majoritairement agricole, qui a évolué après la Seconde Guerre Mondiale durant la période d'industrialisation en une ville ouvrière. Deux ensembles ont été construits au sein de la ville : le quartier Chaoué-Perrières, ce qui a permis d'accueillir des ouvriers venant de la campagne (exode rural), mais aussi les personnes immigrées venues principalement d'Espagne, du Portugal et du Maghreb. C'est en 1960 qu'Allonnes devient une ville de 17 000 habitants du fait de la croissance économique, puis redescend à 11 000 en conséquence de la crise économique. De nouveaux quartiers ont été construits dont : La Bujerie, Les Fougères, les Hautes Métairies. Allonnes est une ville multiculturelle puisque plus de 40 nationalités cohabitent sur le territoire.

4.2.1 - Données démographiques

Allonnes compte 11 167 habitants, dont 5 061 hommes et 6 014 femmes. Entre 2014 et 2019 la ville a eu une augmentation de 0.85 % de sa population, due notamment au solde apparent des entrées et sorties qui était de 0.3 entre 2013 et 2018. La majorité des ménages est composée d'une personne : 37,8 %. 26 % des ménages sont des couples sans enfants, 22,7 % sont des couples avec enfants et 10,4 % sont des familles monoparentales.

Depuis 2013 nous constatons que le solde naturel est de négatif, (-0,2), ce qui signifie un nombre de naissance plus faible que le nombre de décès, cela se caractérise par un vieillissement de la population. Les catégories socioprofessionnelles des ménages (la personne de référence) sont en majorité des retraités, 35,7 %, suivi des ouvriers, 23,2 %, puis des employés, 18,2 %.

→ Répartition de la population par tranche d'âge



4.3.2 - Les services présents sur la ville

La municipalité d'Allonnes mène une politique très active dans les champs sportifs culturels, éducatifs, et sur celui de l'accès aux droits. Ce qui en fait une ville dynamique où est présente une offre d'activités importante pour les familles et les jeunes durant les vacances (Centre Social, Ludothèque, Médiathèque, Service Jeunesse de la Ville, Service culturel et Maison des Arts, La Jeunesse Sportive d'Allonnes, Inalta, ...). Une centaine d'associations sont répertoriées et plusieurs institutions sont présentes physiquement sur le territoire comme : la CAF et la CPAM qui font leur permanence dans les locaux du Centre Social. Cette présence limite le non recours aux droits. Nous allons présenter quelques exemples de service présents sur la ville pour la culture, les jeunes ou encore les seniors.

4 - Allonnes, un territoire "fragile" ? **DIAGNOSTIC PARTAGE**

4.3.2.1 - La Culture à Allonnes

La ville est richement dotée en équipements culturels au regard de sa taille, avec notamment le Théâtre de Chaoué qui existe depuis 1984 au sein du quartier prioritaire de Chaoué. C'est un lieu de résidence artistique pour les artistes indépendants, les compagnies ou encore les associations. Le Théâtre diffuse ses spectacles sur le territoire régional et national.

La Maison des Arts Paul Fort accueille une Ecole de musique, de danse, d'arts plastiques, le musée numérique la Micro-folie, des séances de cinéma, une programmation de spectacles vivants (l'Excelsior et la salle Jean Carmet), un label de musique et un studio d'enregistrement. La Maison des Arts est portée par le service culturel de la Ville.

La ludothèque est un espace libre, de jeu, de prêt de jeux et de jouets, d'animation et de socialisation, gérée par la municipalité. Elle accueille un public mixte, de tous âges. L'accès à la ludothèque est gratuit pour tous les allonnais.

La ville dispose également d'une médiathèque, Louise Michel, dans le même corps de bâtiment que le Centre Social, qui permet aux allonnais de pouvoir emprunter divers documents (multimédia, livres, BD etc.). C'est un espace culturel où peuvent avoir lieu des conférences, expositions et spectacles, parfois co-organisés avec le centre Social.

Le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) propose des sorties et des animations (gym douce, chorale, jeux de cartes, ateliers informatiques) tout au long de l'année à destination des 60 ans et plus. Le CCAS est également à l'initiative du Conseil des sages qui est une instance participative adressée aux 55 ans et plus.

4.3.2.2 - La jeunesse

Plusieurs structures sont présentes sur le territoire à destination des plus jeunes, de la petite enfance aux jeunes adultes. Ces services permettent aux plus petits d'avoir un espace d'échange et de socialisation, ils sont également un moyen de mode de garde pour les parents. Il y a l'accueil petite enfance géré par la ville qui propose un mode de garde occasionnel.

L'Accueil collectif de mineurs – centre de loisirs, géré par le Centre social accueille les enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Le Service Jeunesse vient compléter cette offre d'activités et prend le relai avec les adolescents : il propose des temps d'animation et des séjours adaptés, de l'accompagnement de projets de jeunes.

4.3.2.3 - L'accès aux droits

Plusieurs services sont implantés à Allonnes comme : La CPAM, ou encore la CAF avec le service d'accompagnement familial et de prestations. Ces deux organismes effectuent des permanences quotidiennes dans les locaux du Centre Social. D'autres services sont présents comme le Conseil départemental avec le service de solidarité, une antenne de la Mission Locale pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans. Une Maison de la Justice et du

Le Comité Jeune Allonnes (CJA) est un outil d'apprentissage, espace de rencontre, de débats, de création de projets citoyens et collectifs pour les jeunes Allonnais.

Le Point d'Informations Jeunesse est un lieu ouvert aux jeunes de 12 à 30 ans, il est lui aussi animé par la ville. Il propose des accompagnements (recherche d'emploi, stage, ou logement) en lien avec différents partenaires : Mission Locale, Pôle emploi, etc. La Mission locale d'échelle intercommunale (agglomération Mancelle) dispose d'une antenne locale à Allonnes. L'ensemble de ces acteurs se situent à quelques centaines de mètres les uns des autres, ce qui facilite la vie des utilisateurs et le travail partenarial.

Droit qui permet aux personnes d'avoir un accompagnement ou un conseil juridique fait par des bénévoles. Pour répondre aux orientations municipales, des services de la ville, comme le service de Petite enfance, enfance, jeunesse, le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre social participent également à la mise en oeuvre de l'accès aux droits des habitants de la commune.



Atelier photo du Centre de loisirs, été 2022

4 - Allonnes, un territoire "fragile" ? DIAGNOSTIC PARTAGE

4.3.3 - L'environnement socio-économique et l'emploi

4.3.3.1 - Les entreprises

La ville connaît une croissance dans la création d'entreprises depuis 2018. Elle compte actuellement 28 entreprises. 99 d'entre elles sont des entreprises de Services aux particuliers et 46 sont des commerces [1].

Nous allons à présent analyser la ville sous le prisme de l'emploi. en page de droite un graphique qui résume la répartition de la population de 15 ans ou plus par catégorie socio-professionnelle (INSEE 2019) [2]

4.3.3.2 - Les catégories socio-professionnelles

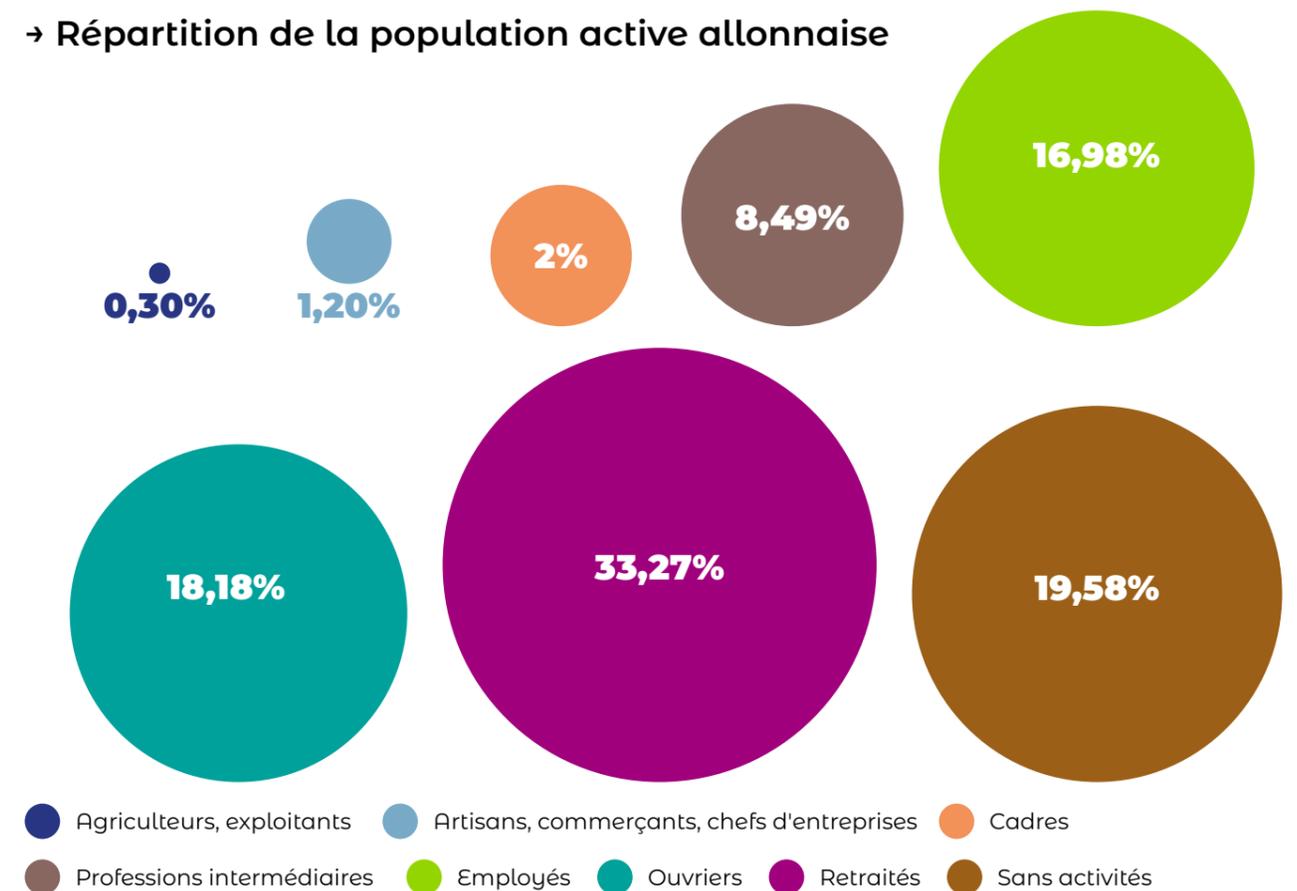
Ces données sont relativement stables depuis le dernier diagnostic de territoire qui a été fait par le Centre Social. Malgré un nombre croissant de création d'entreprises, Allonnes a un taux de chômage qui reste plus élevé qu'ailleurs: 21.2% contre 12,1% pour le département et 13,4% en France chiffres 2019 du taux de chômage des 15-64 ans selon INSEE). Les femmes ont un taux de chômage plus élevé encore, de 23% contre 13% pour le département. Chez les hommes le taux s'élève à 19% contre 11.6% pour le département. Même si ces chiffres ont tous conjoncturellement baissé en 2022, l'écart Allonnes/agglomération/département est persistant.

4.3.3.3 - Les quartiers politique de la ville

Les problèmes liés au chômage sont principalement localisés dans le Quartier Politique de la Ville (QPV) : Chaoué-Perrières. Ce territoire fait partie des cinq QPV de l'agglomération mancelle, définit sur un critère de bas revenus et de faible qualification. Il représente 55 % de la ville d'Allonnes avec 5407 habitants.

¹ Source Le quartier Chaoué-Perrières – Le Mans Métropole.

→ Répartition de la population active allonnaise



4.3.3.3 - Les quartiers politique de la ville (suite)

Voici quelques chiffres sur le quartier :

- 27 % des habitants perçoivent de bas revenus,
- 21 % des personnes ont moins de 14 ans,
- 3 % des ménages se composent de 6 personnes et plus,
- 28 % de familles sont monoparentales,
- 82 % de ménages sont locataires,
- 21 % des ménages reçoivent au moins une allocation chômage¹

La Politique de la Ville est une politique mise en place par les pouvoirs publics dans le but de renforcer les moyens sur les territoires en difficultés et réduire les inégalités. Il se formalise par le Contrat de Ville qui est le cadre dans lequel s'opère la Politique de la Ville.

Ces contrats ont une durée de 5 ans, ils poursuivent plusieurs objectifs dont :

- l'emploi et le développement économique,
- le cadre de vie et la rénovation urbaine,
- la cohésion sociale (éducation, santé et prévention de la délinquance). Source Contrat de ville Etat - Le Mans Métropole

Trois outils sont présents pour la mise en place du contrat de ville :

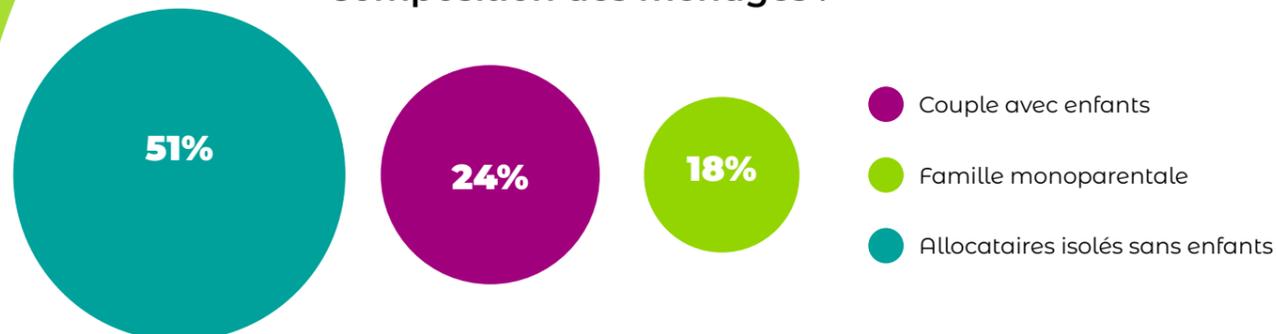
le programme de rénovation urbaine, le programme de réussite éducative (PRE) ou encore le Conseil Citoyen. Des appels à projets sont régulièrement lancés en lien avec les objectifs du Contrat de Ville, les acteurs sociaux peuvent y répondre en proposant des actions qui rentrent dans les objectifs du Contrat de Ville.

4 - Allonnes, un territoire "fragile" ? DIAGNOSTIC PARTAGE

4.3.3.4 - Les allocataires CAF

La Ville comptait en 2020, 2789 foyers allocataires CAF, regroupant 6 234 personnes couvertes, répartis comme suit : 1410 des allocataires sont des personnes seules, 1160 sont des couples avec enfants et 489 sont des familles monoparentales. Ce qui fait un taux de couverture de 56%, soit près de 4 personnes sur 10 allocataires CAF. Depuis le recensement de 2015 fait par la CAF nous remarquons une forte augmentation du nombre d'allocataires isolés sans enfant (6 %), une légère augmentation du nombre de couples sans enfant (1 %), une forte diminution du nombre de couples avec enfant(s) (6 %), une légère diminution de nombre de familles monoparentales (1 %). La baisse de pourcentage des couples avec enfants peut s'expliquer par un départ des familles de la ville.

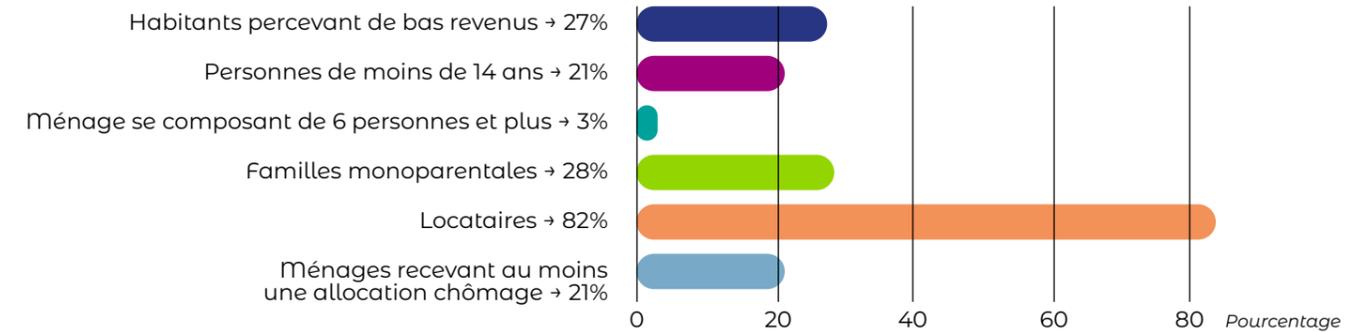
→ Composition des ménages :



4.3.4 - Synthèse du territoire : forces et faiblesses

Allonnes est une petite commune mais elle jouit d'une importante offre de services municipaux et également d'un réseau associatif dense. Différentes structures de droits communs sont présentes, les entreprises se créent de manière continue sur le territoire. Néanmoins comme nous avons pu le constater plusieurs problématiques persistent : un taux de chômage élevé, des emplois précaires qui sont très majoritairement occupés par des femmes, le nombre de familles monoparentales qui augmente etc.

Ce tableau résume de manière général la présentation du territoire, ses forces, ses faiblesses :



4.3.4.1 - Forces

- ✓ Présences de nombreux services de droits communs
- ✓ Présences de nombreuses d'associations
- ✓ Présences nombreuses d'antenne CAF, CPAM, Mission Locale, espace France Services, etc.
- ✓ Création continue d'entreprises depuis 2018
- ✓ Une ville multiculturelle : plus d'une quarantaine de nationalités différentes
- ✓ Présences de nombreux de lieux culturels : Théâtre de Chaoué, la Micro-folie, Médiathèque, etc.

4.3.4.2 - Faiblesses

- ✓ Manque de transversalité entre les différentes actions des structures
- ✓ Une ville qui a mauvaise réputation
- ✓ Faible attractivité
- ✓ Emplois précaires, notamment pour les femmes

Cette première partie nous donne une vue d'ensemble du Centre social Gisèle Halimi et de son territoire.

De fait, nous pouvons saisir le contexte social, économique et culturel dans lequel il intervient. Comme nous avons pu le voir les enjeux au sein du territoire sont importants puisque 50 % du territoire d'intervention de la ville est composé de QPV, avec des problématiques diverses :

- Le chômage,
- L'accès aux droits,
- L'accès à la culture
- L'accès aux loisirs

La présence du Centre Social sur le territoire en fait donc un acteur important pour agir avec les habitants sur ces thématiques, mais aussi avec les partenaires institutionnels.

Rappelons que l'exercice de diagnostic est toujours un exercice « en creux ». Le terme même de diagnostic renvoie au champ lexical de la maladie et du soin... Il a pour objet de mettre en exergue des besoins, ne serait-ce que pour justifier de la nécessité en matière de mobilisation d'argent public... L'autre versant de la médaille sculpte une ville à la campagne où cohabitent, dans une paix sociale exemplaire, des vagues successives de migration (à commencer par l'exode rural des années 60) et où vivent des populations de plus de quarante origines géographiques, culturelles, linguistiques différentes. Le Centre social est l'outil de leur intégration et leur épanouissement sur le territoire, comme le montre les cinquante ans d'histoire de cette maison.

5 - Evaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.1 - Les axes du projet social 2018-2022



5.2 - Portraits d'Humanités : 50 ans de vie associative sur Allonnes

A l'occasion des 50 ans du Centre social, l'association a passé commande d'une création théâtrale au Théâtre de Chaoué. Le résultat est une fresque épique, sensible et universelle sur les bénévoles, ici ou ailleurs.

Extrait du communiqué de presse du 3 juin 2021 :

Le Centre Social Gisèle Halimi fête ses 50 ans cette année (création de l'association le 25 juin 1971).

Dès 2018, son équipe était animée par l'envie de valoriser au travers d'une création artistique, le bénévolat, les personnes qui font vivre la vie associative et qui dynamisent la ville d'Allonnes.

Au-delà de mettre en lumière le Centre Social d'Allonnes durant ses 50 ans d'existence, l'équipe souhaitait rendre hommage à ce qui est l'essence même des centres sociaux, la participation des habitants dans la cité. C'est pourquoi le Centre Social a très vite sollicité les lieux et les acteurs culturels de plusieurs disciplines artistiques :

le Théâtre de Chaoué (théâtre), Mourad El Mrin (danseur) et la Baraka Prod (musique).

De son côté, l'équipe artistique du Théâtre de Chaoué, déjà constituée de Mourad El Mrini et d'Alexandre «HDW» Sepré (slameur) a rapidement proposé un projet qui porte en lui les valeurs pluridisciplinaires présentes et implantées dans de nombreuses cités françaises. Plus précisément, un spectacle qui mettrait en son centre la pratique théâtrale, mais également la danse, le slam, la poésie et la parole.

Des rencontres et des interviews :

Durant toute l'année 2019, il s'est appliqué une méthode de travail particulière au projet Portraits d'Humanité. Le Théâtre de Chaoué et le Centre Social ont recherché des personnalités au sein d'associations allonnaises culturelles, sportives, solidaires pour ensuite laisser place à la création artistique. [...] les comédiens ont interviewé des dizaines d'allonnais et d'allonnaises, plus de 300 heures d'interviews recueillies sur presque un an. Au final, sept portraits ont été créés, bouleversants, sensibles et puissants à la fois, mettant le projecteur sur ces hommes et ces femmes souvent discrets mais indispensables aux associations et festivités qui assurent la convivialité de nos villes. Chaque portrait pourrait donner à lui seul un spectacle complet et la difficulté a été de mettre en lumière l'humanité qui se dégage de ces personnages singuliers.

Un pot de l'amitié, des représentations, une assemblée générale festive pour fêter ensemble l'anniversaire du Centre Social.



Porter haut et fort la voix des gens de l'ombre.

Ceux qui œuvrent discrètement et rigoureusement dans les centres sociaux, dans les associations sportives ou culturelles, dans les comités d'initiatives ou les conseils citoyens : dans une banlieue toute entière.

Ces portraits représentent tout autant de diversités que de richesses, ils sont une parfaite définition de la solidarité et se situent tous au carrefour de l'humanité.

Se battre pour ses rêves, se battre pour les rêves des autres, pour les petites gloires, les gros titres, éphémères, provisoires, tant espérés.

Des talents quotidiens se laissent découvrir sur la scène ouverte, et la vie de quartier démarre ici, là où on ose se regarder.

5.3 - Paroles d'Habitants

Rapport "Paroles d'habitants-es des quartiers populaires"

Le rapport "Paroles d'habitants-es des quartiers populaires" est une publication qui paraît tous les deux ans et qui est rédigé à partir d'une démarche d'état des lieux basée sur une méthode visant à la construction d'une parole collective.

Ce projet a été initié en 2011 par :

- Centres sociaux et socioculturels de France.
- Le réseau national des centres de ressources politique de la ville.

> Pourquoi ?

La parole des habitants-es des quartiers populaires n'est pas suffisamment prise en compte dans la politique de la ville.

> Les enjeux

- Positionner les habitants-es des quartiers comme co-constructeurs-trices

de politiques publiques adaptées à leurs besoins.

■ Interpeller les pouvoirs publics sur les situations vécues dans les quartiers et les inciter à les prendre en compte dans l'élaboration de leur politique.

■ Promouvoir le dialogue entre les élu-es, les décideurs publics, les professionnel-les et les habitant-es.



5 - Évaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.3 - Paroles d'Habitants (suite)

> Ça sert à quoi ?

Pour les centres de ressources politique de la ville, comme pour les centres sociaux, ce projet permet :

- D'enrichir leur connaissance du territoire et de ses habitant-es,
- De développer de nouveaux partenariats, ou de les renforcer, entre centres sociaux et centres de ressources,
- De renforcer leurs liens avec les élu-es du quartier, de la collectivité et d'insister sur leur légitimité à agir,
- De développer leurs pratiques en termes de mobilisation des habitant-es dans des dynamiques de construction d'actions collectives.

Le Centre Social Gisèle Halimi-Allonnes a participé à 2 rapports (5e rapport en sept 2021 et le 6e parution prévue en sept 2023).

En plus des intérêts précédemment cités, d'autres ont émergé :

- Co-animation avec un centre social de

l'agglomération mancelle (Centre Social des Quartiers Sud en 2021 et le Kaléidoscope en 2022/2023) : développer des partenariats avec des pairs, mutualisation des moyens

- Développer le réseau entre habitants, administrateurs, salariés de toute la France à travers le réseau des centres sociaux de la FCSF

> Le principe :

Organiser des rencontres collectives avec les habitants des quartiers Chaoué-Perrières ou qui les fréquentent (écoles, activités sportives et culturelles, infrastructures...) pour récolter leurs paroles avec l'appui technique de la FCSF (boîte à outils, réunions collectives en visio).

Les propos sont enregistrés et analysés par un chercheur (sociologue en général) qui sera la plume du rapport. Les habitants sont sollicités pour la direction à prendre dans l'analyse (choix des thèmes abordés).

Des rencontres nationales sont organisées pour se rencontrer, échanger et participer à l'élaboration du rapport.

> Comment ?

- 2 rencontres organisées avec le Centre Social le Kaléidoscope les Sablons en co-animation (animatrices et administrateur-riche des 2 CS) en juin 2022
- Une quinzaine d'habitants mobilisés par rencontre
- 1 rencontre nationale à Paris : samedi 1^{er} octobre
- 2^e rencontre en novembre-décembre 2022
- 3^e rencontre pour élaborer des solutions concrètes
- Restitution en mai 2023 lors du congrès national de Lille
- Septembre 2023 : parution officielle du rapport



Henri 71 ans :

« Habiter les quartiers: c'est politique ! » Henri a connu de nombreuses transformations urbaines sur le quartier Chaoué-Perrières. Arrivé sur Allonnes pour



des raisons professionnelles, il a vu s'installer et repartir des familles, des commerçants, des enseignants. Il a été consulté par de nombreux hommes et femmes politiques, a contribué à des démarches participatives et des animations. Sans nostalgie ni espérances, il se sent maintenant dans un entre-deux :

« J'aime beaucoup l'humanité qu'il y a ici avec tout ce multiculturalisme, toutes ces cultures. Beaucoup de familles se sont installées et c'est très bien. Il y a une grande offre en service de proximité, le cadre de vie est spacieux et on est à côté de la nature. On voit la campagne et les rivières depuis le quartier ! Tout n'est pas bétonné ... mais ça va très vite, je trouve. J'ai un bon copain qui aujourd'hui est décédé qui me disait il n'y a encore pas très longtemps « la maison où je suis né est maintenant un parking ! Tu te rends compte à la vitesse où ça change ? »...



D'emblée, **Emilie** parle de la vue dégagée que lui procure son nouveau logement. Du haut de ses cinq étages, la profondeur de vue l'apaise. Elle voit plus loin de l'autre côté des nuages. Elle imagine alors des perspectives d'avenir pour tous les habitants du quartier Chaoué-Perrières à Allonnes : « Avant, je vivais rue Charles Gounod et quand le bâtiment a été abattu, c'est vrai que ça a fait un grand vide au début. Il y avait un immense espace. J'aimais bien voir ça ! Maintenant, je vis aux Perrières et on ne va pas dire que c'est désagréable: on est bien, on n'a pas de vis-à-vis, pas de bâtiment, on a une vue sur la piscine. Il faut qu'on retienne surtout ça non ? Il y a des progrès. On s'ouvre ! »...

Pour Emilie, du quartier prioritaire Chaoué-Perrières à Allonnes, la composition sociale atypique et « la taille humaine » du quartier lui a permis, à 40 ans, de « s'engager. J'ai osé. Bien plus que si c'était une très grande ville, comme dans une banlieue parisienne ». Elle se bat pour protéger « une (sa) petite banlieue à la campagne »...

« On ne peut rien transmettre si on n'a pas vécu des choses ensemble ». Bénévole au centre social d'Allonnes, **Stéphanie** pose comme condition première, la nécessité d'avoir des épisodes en commun qui forgent la mémoire. Ces souvenirs sont parfois attendus, espérés. Les activités au Centre social, les échanges ou les temps conviviaux proposés par le Centre sont autant d'occasion de faire mémoire commune.

5 - Évaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.4 - Portraits d'habitants

Toujours fondé sur le principe de donner/prendre la parole, condition première de l'émancipation, l'exposition Portraits d'Habitants a pour objet de mettre en valeur tous ceux qui font ou ont fait le Centre social d'Allonnes. Ils ou elles ont franchi les portes du centre social pour s'engager, partager, rencontrer, innover... Neufs portraits d'habitants petits ou grands, qui se

souviennent de ce que le Centre social leur a apporté – et un hommage du Centre social, qui se souvient de ce qu'il leur doit.

Nos plus chaleureux remerciements à la Municipalité d'Allonnes de nous avoir donné l'opportunité de sortir cette exposition de nos murs et de lui donner une seconde vie dans la Ville.

A la manière du questionnaire de Proust, florilège des neufs portraits détournés :

> Si le SC d'Allonnes était un végétal, ce serait :

« Forcément, un arbre, sous lequel on vient se mettre à l'abri ».

Guylène

« Un arbre, un fruitier, où chacun peut venir cueillir des fruits, les pommiers, tout le monde peut venir y prendre une pomme ». **Saadia**

« Un palmier. Depuis que je suis petite et que je fréquente le Centre Social, j'y ai rencontré des personnes de tous horizons. Un gros palmier comme il y en a au Maroc, d'où je viens. Chacun(e) peut se mettre dessous quand il veut se protéger, se mettre à l'abri, en sécurité ». **Bouchra**

« Un parc, on y cultive le social, la morale, le savoir-être, le savoir-vivre, on y fait « pousser » et grandir les enfants. Ça favorise la dynamique, un lieu, comme un marché où l'on trouve plein de produits mélangés ». **Jean-Pierre**

> Si le CS était un animal ?

« Une panthère, se sentir fier, pas à pas, petit à petit, l'idée d'évolution une révolution progressive grâce au CSA. Se sentir digne et fier comme une panthère. » **Youssef**

« Un aigle, pour moi, c'est l'oiseau de la liberté, c'est pouvoir découvrir d'en haut, prendre de la hauteur en toute liberté, Il n'y a personne qui vous juge, on peut faire ce que l'on veut, on a le droit de dire ce que l'on veut. Quand on n'est pas bien on peut aller au centre social, il y a toujours du réconfort. » **Bouchra**

« Pour moi, le centre social c'est comme un chat, on s'y attache, c'est attachant. » **Imrane**

« Un chien, parce que c'est fidèle ...Toute ma vie, j'ai été fidèle au centre, une deuxième maison pour moi... il donne, le chien, plus qu'il ne reçoit... » **Danielle**

> Si le CS était un objet ?

« Une porte, qui s'ouvre, qui est souvent ouverte... Il suffit de la passer, d'oser, pour découvrir ».

Isabelle

« Une maison avec beaucoup de pièces, différentes, pour que l'on puisse y trouver tous et toutes réconfort, sécurité, chaleur ». **Saadia**

« Une pendule, c'est le regard sur le temps. La pendule ce n'est pas que le présent, c'est également le passé. On tient compte de ce que l'on a vécu, c'est inspirant le passé. » **Jean-Pierre**

« Une marmite, avec beaucoup de choses dedans, on peut en faire plein de choses, côté pratique, facile d'utilisation. » **Danièle**

> Si le CS était un plat ?

« Moi j'aime bien le couscous. Parce que c'est un grand moment de partage. » **Isabelle**

« Un couscous parce que l'on mange tous dans le même plat et on n'a pas besoin de couverts. Le plat avec la viande tout au milieu, au-dessus. La maman, elle sert les petits morceaux de viande à l'invité.e. C'est vraiment le partage le couscous » **Arlette**

« Un couscous à partager. On invite tout le monde pour le repas, ensemble. Les adultes et les enfants, tout le monde est le bienvenu, c'est vraiment le partage total » **Bouchra**

> Une musique ?

« Une valse quelque chose de ... qui tourne, qui se déplace ...c'est fluide » **Guylène**

« Un bon morceau de rail, Haled est venu plusieurs fois, ici à Jean Carmet. Un morceau, qui pour moi, traverse la musique, fait le lien, entre l'orient et l'occident, avec Jean Jacques Goldman "Aïcha". Toutes ces soirées au CSA, cette musique fait la jonction, fédère, chacun peut se l'approprier, tout le monde peut s'y retrouver. » **Youssef**

« Une musique pour tous, pour le défilé des majorettes à Allonnes, c'était important ! Les fêtes traditionnelles qui réunissent les gens, les fêtes de la St Jean. Une musique harmonieuse, qui donne la pêche, qui relie les gens ... » **Jean-Pierre**

« Une musique ? Plutôt des musiques, pour moi le Centre Social se sont des musiques d'origines

diverses, ouvertes sur le monde ... des musiques orientales, mais également indous ... des musiques plutôt zen ... calmes et reposantes ».

Bouchra

"Votre CS rêvé de demain ..."

« Proche de celui-là, avec un peu plus de projets encore, d'ouverture, un jardin partagé plus grand, plus de diversités, plus de couleurs ! ... bien que déjà beaucoup de choses soient faites et proposées ... que cela perdure ... » **Isabelle**

« Celui-là... que ça continue comme c'est aujourd'hui et comme il est depuis que je le fréquente, basé sur l'ouverture à l'autre, le non-jugement, la bienveillance Qui apporte de la joie aux uns et aux autres ... » **Bouchra**

« Mais surtout un endroit plein de joie et qui apporte de la joie, surtout de la joie ». **Imrane**

« Un Centre Social qui arriverait à aller dans cette fameuse utopie, certes l'émancipation, mais qu'à un moment donné, ce soient les propres habitants qui s'approprient tellement le lieu que ce soit eux qui gèrent le CS. Demain, les habitants se permettent de se dire, je suis président, trésorier, je suis responsable des ateliers et qu'il n'y ait plus besoin de salariés, en auto-gérance, plein de projets qui foisonnent ». **Youssef**

Pour écouter les montages audio de l'exposition Portraits d'Habitants, rendez-vous sur le nouveau site internet du Centre social Gisèle Halimi (d'Allonnes, pas celui de Lyon !) :

<https://gisele-halimi-allonnes.centres-sociaux.fr/category/sengager/emancipation/parole-dhabitants/>

5 - Évaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.5 - Place de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM = le Centre de loisirs) au sein du Centre social

Argumentaire produit pour le maintien du Centre de loisirs en portage associatif au sein du Centre social soumis au Bureau en janvier 2021, réalisé par Angélique Manceau et Yasmina Djilali, portage associatif pour le Centre Social validé par l'association et la municipalité d'Allonnes en 2021 et 2022.

5.5.1 - L'ACM en quelques chiffres en 2020

- En 2020, le centre social compte 337 adhérents « famille » et 14 adhérents « individuels »
 - L'ACM regroupe 206 familles
 - Les autres ateliers (ASL, loisirs en familles, CLAS...) représentent 172 familles
 - 41 familles utilisent plusieurs actions proposées par le centre social
 - L'ACM représente à lui seul 49% des adhésions familles
- 1484 au niveau du Centre Social
- L'ACM représente 56% des inscriptions du Centre Social
- En terme d'âges et de genres:
 - L'ACM représente à lui seul 56% du nombre d'enfants (- de 13 ans) inscrits au centre social, avec 57% de garçons et 43% de filles
- Au niveau des quartiers d'habitation (au nombre de familles):
 - 30% Chaoué
 - 16% Perrières
 - 21% Centre Bourg
 - 16% Metairies
 - 15% campagne
 - 2% hors Allonnes
 - Les 2 quartiers prioritaires représentent 46% du nombre de familles
- Au niveau des quotients :
 - Les quotients A et B représentent 50% des inscriptions
 - Les quotients D et E représentent 41% des inscriptions
- Au niveau du budget global du centre social :
 - L'ACM représente environ 10% des recettes globales du Centre Social et
 - 90% des recettes en participation des usagers.

Pour plus d'informations concernant la pédagogie des cités d'enfants, cf partie 7 Orientations et en annexe le projet pédagogique du Centre de loisirs + fiche outil Cité d'Enfants

5.5.2 - Participation de l'ACM au développement et à l'animation de la vie sociale au regard des projets associatif et social.

a. Actions réalisées :

- Projets intergénérationnels (partenariat avec le foyer Jean Duchesne)
- Projets périodiques co-construits avec des parents (exemple : fêtes de fin de centre, chasse aux trésors, carnaval...)
- Formation de l'équipe d'animation par des parents dans le cadre de projets spécifiques
- Des parents qui siègent ou qui ont siégé au CA
- Des passerelles effectuées entre les ateliers de loisirs en famille et l'ACM (prise en compte systémique des familles)

b. Actions à venir

(cf. Labellisation « cités d'enfants »)

- Mise en place d'une formation pour toute l'équipe d'animation autour des pédagogies de décisions (accompagner l'enfant à prendre en charge des responsabilités et à co-construire son environnement), cette pédagogie répond aux valeurs de solidarité, de respect, d'exercice de la citoyenneté, de participation et d'accompagnement vers l'autonomie

- En parallèle, aménagement de l'espace des 3-6 ans s'inspirant de la pédagogie de Maria Montessori (autonomisation des enfants)
- Mise en place d'un conseil de cité où siègeront des représentants de parents, d'enfants, d'animateurs et la référente élue de l'ACM, afin de discuter, de proposer ... des orientations, de l'organisation de l'ACM (sur le principe des conseils d'école)
- Mise en place du conseil d'administration d'enfants avec un pouvoir de décision co-construit avec le CA sur les questions de l'organisation concrète de l'ACM (sur le principe des conseils municipaux d'enfants)
- Ces 2 dernières instances pourraient avoir voix au CA dans le cadre de la labellisation Cité d'enfants et permettrait de coopter des parents pour siéger au CA.
- Expérimentations possibles en lien avec l'axe développement durable porté par le Centre social : projets zéro-déchet, gratifier de jouets, etc.

5.5.3 - La plus-value d'un ACM géré par le centre social au regard du projet associatif

- Mise en place de situations où l'enfant peut s'exprimer, coopérer, décider afin de trouver sa place dans le collectif et se préparer à s'engager dans la société de demain
- Le projet de labellisation « Cité d'enfants » propose d'accompagner l'enfant dans la construction harmonieuse de son futur citoyen, de vivre la démocratie, d'être à l'écoute de ses envies et besoins et de construire ensemble son espace de vie à l'ACM.

5.5.4 - Conclusion et points d'amélioration

Nous sommes conscients qu'il y a des points d'amélioration sur lesquels il faudra travailler à court ou moyen terme :

- Améliorer le système d'inscription, de facturation et de règlement
- Mettre en place un dossier unique commun avec la ville (logiciel commun)
- Mutualiser les espaces et les moyens

Cependant, L'ACM, au regard des données exposées précédemment, mérite d'être replacé au cœur du projet social, non pas comme une seule action, mais comme levier de développement. Il constitue l'une des activités essentielles du Centre social pour alimenter la vie associative de la structure, via les nombreuses familles qui nous font confiance. Il permet un réel espace d'expérimentation capable de contribuer à atteindre les objectifs des projets associatif et social.

5 - Evaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.6 - La Citoyenneté, un rempart contre la radicalisation

Depuis 2016, le Centre social, via sa coordinatrice Zohra, chargée d'animer un groupe de travail sur « la citoyenneté, un rempart contre la radicalisation ». Comme son nom l'indique, il aborde les questions de Vivre ensemble, de citoyenneté, du fait religieux et de laïcité, sur le territoire. Ce travail prend le plus souvent la forme d'une médiation culturelle (accueil d'un spectacle, d'une oeuvre cinématographique, etc.) donnant lieu à des temps d'échanges avec le public scolaire, des jeunes du Centre éducatif fermé d'Allonnes ou de la Mission Locale, etc.

Les partenaires publics sont attentifs à ce travail, nous soutiennent et nous invitent désormais à l'élargir au-delà de la seule commune d'Allonnes. Nous profitons de ce présent document pour interpeller le réseau fédéral, réseau départemental des Centres sociaux de la Sarthe. Avons-nous des pairs, d'autres centres sociaux sensibles à cette approche, qui ont peut-être déjà pris des initiatives similaires ou qui souhaiteraient s'associer pour développer cette action à l'échelle de l'agglomération ? Ou bien encore sur les quartiers Politiques de la Ville sur l'ensemble du département ? Nous nous impliquerons dans toute initiative collective en ce sens.

5.6.1 Composition du groupe de travail :

Nom - Prénom	Fonction-Structure
Zahra BEN ALI	Administratrice-Centre Social Gisèle Halimi
Giovany BRULE-ITDALGO	Stagiaire-Mairie d'Allonnes
Céline PELLEMOINE	Chargée de mission-Mairie d'Allonnes
Jean-Louis BILLAULT	Chargé de mission Citoyenneté-Le Mans Métropole (Service Politique de la Ville)
Catherine CLOUET-ANCLA	Députée du Préfet-Préfecture de la Sarthe
Anais LESIEUR	Chargée de mission radicalisation et prévention de la délinquance-Préfecture de la Sarthe
Anais VERSABEAU	Adjointe au chef de bureau-Préfecture de la Sarthe
Jean-Paul TURQUOIS	Chargé de mission Politique de la Ville-DDETS72
Emmanuel CHOPLIN	Educateur-INALTA (Service Prévention Spécialisée)
Audrey LEPINEAU	Stagiaire-Maison du Droit et de la Justice
Nicole BRARD	Greffière-Maison du Droit et de la Justice
Pierre COLLET	Habitant et membre équipe d'animation-Paroisse Allonnes
Michel DUBOIS	Curé-Paroisse Allonnes
Dominique JUILLET	Directeur-Centre Social Gisèle Halimi
Robin POIRRIER	Responsable Circonscription Couronne Mancelle-Conseil Départemental
Delphine RENO	Responsable d'équipe pluridisciplinaire Unité Allonnes-Conseil Départemental
Jeanne GIROT	Référente laïcité citoyenneté/conseillère technique-PJJ (Direction territoriale Maine-et-Loire/Sarthe/Mayenne)
Ségolène BÉLLANGER	Chargée de Conseil et Développement-CAF
Benjamin DAGARD	Chargé de missions éducatives-Ligue de l'enseignement/FAL 72
Audrey JOANNIC	Elue municipale-Ville d'Allonnes
Arnaud FERROTIN	Coordonnateur REP-Education Nationale
Zahra BENMAKHAD	Coordinatrice de projets-Centre Social Gisèle Halimi
Pascal SERGENT	Directeur-Service Municipal Jeunesse

5.6.2 Exemple en image de l'édition 2021 de ce rendez-vous

5.6.3 Bref aperçu de la programmation à laquelle ce projet a donné lieu depuis qu'il existe :

Synthèse des actions "Citoyenneté un rempart contre la radicalisation" 2016/2021 - Allonnes

Quand	Mars 2016	Juin 2016	Mai 2017	Juin 2017 et Décembre 2017	Décembre 2018	Juin 2019	Janvier/février 2020	Octobre 2021
Quoi	Colloque « Travail social/socio-éducatif, laïcité, faits religieux, radicalisations »	-Apéro citoyen -Visite Musée de l'Immigration	Dialoguer pour mieux vivre ensemble#1 : -Parcours ludique "Vivre en société, parlons-en !" -Spectacle Jihad d'ismaël SAIDI -Cin-débat "le ciel attendra"	-Elections représentants des ateliers sociolinguistiques -Apéro citoyen avec des élus (du local au national) -Visite Assemblée Nationale	Dialoguer pour mieux vivre ensemble#2 : -Spectacle Géhenne d'ismaël SAIDI -Parcours ludique "Vivre en société, parlons-en !"	Accompagnement équipe : Laïcité/posture professionnelle	Dialoguer pour mieux vivre ensemble#3 : -Parcours ludique "La laïcité, parlons-en !" -Projection/débat « Taxi pour nulle part » avec la déléguée du Préfet chargé de la prévention de la radicalisation -Spectacle « Lettres à Nour » de Rachid BENZINE suivi d'un débat animé par l'Université Populaire d'Allonnes	Dialoguer pour mieux vivre ensemble#4 Migrations, Générations : -Spectacle "Née un 17 octobre" de Mounya Boudiaf -Film documentaire "Des figures en avril" de Nadir Dendoune
Quels publics	Intervenants éducatifs, sociaux, de l'animation, militants associatifs de l'agglomération et du département	Jeunes (SMJ, Mission Locale, INALTA) Adultes (ASL, Centre Social, associations, Conseil Citoyen)	Adultes (groupes Centre Social) Scolaires (primaire, collèges, IME, lycée)	Adultes (ASL, asso, Conseil Citoyen)	Jeunes (Collèges, Lycée, CEF, Centre de Loisirs) Adultes (groupes Centre Social, équipe pluridisciplinaire Conseil Départemental)	Equipe d'animateurs Centre de Loisirs	Adultes (groupes du CS, professionnels de plusieurs structures PJJ), parents) Scolaires (collèges, lycée, CEF, INALTA)	Jeunes (Collèges, CEF) Adultes
Nombre	300	40	Expo : 295 Spectacle/film : 500	250	457	30	Parlement Européen : 15 familles mobilisés (parents, ados) 365	150

5 - Évaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.7 - L'animation collective familles – soutien à la parentalité, au Centre social

Il comporte 4 dimensions complémentaires :

5.7.1 Une offre de loisirs, de sorties en familles et d'accompagnement aux vacances (une vingtaine de familles durant les petites vacances, 66 l'été 2021, 9 femmes seules avec enfants accompagnées en départ en vacances été 2021, cf. tableau précédent 5.5)

5.7.2 Des temps d'insertion sociale et professionnelle « femmes en mouvements », composés de temps collectifs de techniques d'actualisation du CV et de technique de recherche d'emploi, de travail sur l'estime de soi, de rencontre avec des partenaires et des représentants d'institutions, etc. L'évaluation réalisée sur le temps long de cette action a largement démontré la pertinence de ce travail. Nous avons tenté de reconstituer le parcours des femmes qui ont participé à ce projet au travers de ses différentes saisons. Celles qui nous ont répondu ont trouvé du travail, se sont impliquées dans la vie locale (en devenant élue municipale par exemple) sont devenues responsables associatives (y compris au sein du Centre social), etc. Quelques soient leurs choix, elles expriment toutes combien ce projet les a redynamisées, ouvert des portes par une approche collective et la mise en réseau, permis une meilleure connaissance des ressources du territoire et des institutions, redonné le courage de sortir de chez elles et de s'engager, etc.

5.7.3 Une intégration dans le dispositif Cité éducative.

Béatrice anime un groupe de travail pluri-institutionnel sur la question de l'usage des écrans par les enfants et ses enjeux (dépendance, cyberharcèlement & réseaux sociaux) qui a par exemple organisé le temps fort ci-dessous :

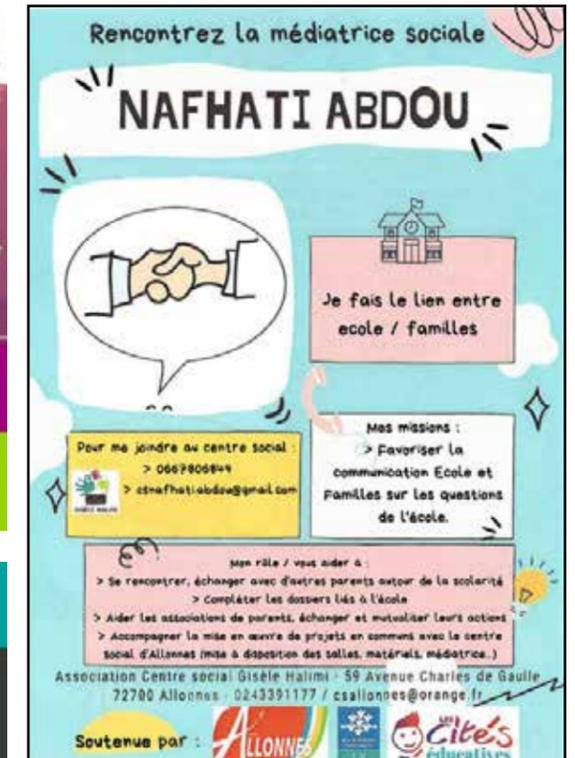
De plus, toujours dans le cadre de la Cité éducative, le Centre accueille une médiatrice sociale/scolaire, Nafhati, qui assure le lien entre les familles et l'école (familles allophones, familles culturellement éloignées des institutions scolaires, etc.). La pertinence de ce poste au Centre social repose sur :

a. la transversalité qu'il permet : orientation des parents vers les ateliers d'apprentissage du français, orientation des enfants vers le Centre de loisirs ou autre offre éducative du territoire (Service Jeunesse, ludothèque, etc.), accompagnement croisé avec le Programme de Réussite Éducative (PRE), sorties en familles, etc.

b. le fait que le poste soit extérieur à l'institution scolaire, que les échanges

puissent avoir lieu en dehors des bâtiments scolaires, permet à la médiatrice d'être dans une relation moins intimidante que si elle incarnait l'institution scolaire.

c. La médiatrice bénéficie de l'appui de l'équipe (méthodologie de projet, échanges de pratiques) et de la logistique du Centre social (supports de com^o, etc.)



5 - Evaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.7.4 Enfin, héritage de la période où il était en gestion directe de la CAF, le Centre social Gisèle Halimi, a la chance de toujours accueillir en ses murs, l'activité de deux Conseillères de la CAF de la Sarthe, Véronique Lucienne et Elise Rondot. Les échanges avec l'équipe sur les besoins de telle ou telle familles, les « prescriptions » des conseillères vers l'une ou l'autre de nos activités (sorties en familles, accueil de loisirs, ateliers socio-linguistiques, etc.) ou à l'inverse, la possibilité pour les professionnelles du Centre d'orienter des familles dans des situations difficiles vers les Conseillères CAF, bref, cette proximité de travail est précieuse pour les habitants qui poussent la porte du Centre social. Exemple en image réalisée par Véronique Lucienne et Elise Rondot, lors d'ateliers parents-enfants sur leur vécu en vacances en familles – dont une partie a été accompagnée dans son séjour en vacances, par Béatrice, référente famille du Centre social.

Dans le cadre de notre mission conjointe de soutien à la parentalité, la référente famille du Centre et les deux travailleurs sociaux de la CAF ont co-construit en début d'année 2022 un projet d'accompagnement au départ en vacances des familles en difficultés sociales et/ou fragilisées par un évènement de la vie (séparation, décès)

Rendre les familles actrices de leur projet, les rassurer sur leur capacité à partir, leur donner la possibilité d'avoir un temps de répit et renforcer

les liens familiaux, leur permettre de fabriquer des souvenirs tels ont été les objectifs partagés dans cette action.

La phase de préparation avec les familles a été primordiale (choix de la destination, atelier budget vacances, aides financières..) ainsi que le bilan effectué à leur retour afin d'évaluer les effets du séjour.

Un autre moment fort a été également celui de l'atelier parent enfant où chacun a pu laisser libre cours à son imagination, mettre en "exergue" un objet rapporté de son séjour et contribuer individuellement à la réalisation d'une œuvre collective (tableau exposé au centre social)

Cette action a été enrichissante, les compétences des professionnelles ont pu être mutualisées et ceci dans l'intérêt des familles.

Fabrique de souvenirs de vacances, été 2022



5.8 Axe 3 - Contribuer au développement social du territoire : tentative d'énumération des groupes de travail dans lesquels le Centre social est impliqué :

→ **Groupe de travail : Cité Educative : Comité de pilotage**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Instance qui réunit tous les partenaires dont les projets sont soutenus par Cité Educative. Le côté collégial & pluri- partenarial du fonctionnement de la Cité Educative d'Allonnes fait modèle ailleurs. La plus-value des projets soutenus est forte pour le champ scolaire - mais faible pour le développement du pouvoir d'agir des familles ?? A vérifier par l'évaluation externe en cours réalisée par le cabinet Phare.

→ **Groupe de travail : Cité Educative : formations inter-professionnelles**

Porté par : Centre social

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Rôle de coordination par le CS d'une offre de formation à destination des professionnels du territoire. Contenus jugés pertinents par les participants. Objectif initial de favoriser l'interconnaissance entre professionnels mis à mal par le covid – pas de possibilités de déjeuner ensemble par exemple. Une saison 2 qui démarre (automne 2022) peut-être moins perturbée par les restrictions sanitaires...

→ **Groupe de travail : Cité Educative : prévention écrans**

Porté par : Centre social

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Partir de besoins repérés par les différents partenaires, risque de doublons ou de confusions avec des initiatives voisines sur le numérique (à articuler avec la dotation d'ordinateurs aux familles ? créer des liens avec le festival du numérique ?)

→ **Groupe de travail : Cité Educative : poste de médiatrice sociale**

Porté par : Centre social

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Missions réorientées vers le soutien aux associations de parents d'élèves, le soutien aux cafés des parents dans les écoles primaires, parce que notre légitimité est avant tout collective, sans s'interdire l'accompagnement individuel des familles, axe prépondérant au départ.

→ **Groupe de travail : Coordination Ateliers Social Linguistique sur l'agglo° («ASL»)**

Porté par : Contrat de ville Etat – Le Mans Métropole

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Elodie, coordinatrice des ASL, est régulièrement invitée à ce groupe de travail (2 à 4 réunions/an). Poste financé par LMM. Demande de Dominique de produire une parole politique du CS sur les ASL avec les bénévoles en parallèle à ce groupe « technique » cf. partie 7 : Orientations

→ **Groupe de travail : Cité Educative : dotation numérique d'ordis aux familles**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

Gros travail d'identification puis de médiation auprès de familles de la part de Béatrice (et d'Aziz du Cube) pour que cette dotation parvienne aux familles qui en ont besoin. Projet déconnecté de tout enjeu relatif au développement durable (reconditionnement d'ordinateurs, par exemple) ou aux logiciels libres, dommage.

5 - Évaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.8 Axe 3 (suite)

→ **Groupe de travail : Cité Educative : Educative artistique & culturelle**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

Nous n'avons pas participé aux travaux de ce groupe de travail, qui a produit un répertoire des actions de médiation culturelle sur le territoire. Notre place, comme organisateur de spectacle est réduite aux objectifs que ces spectacles viennent illustrer (cyber-harcèlement, égalité garçons-filles, etc.). Nous serons présent au forum des acteurs culturels pour échanger avec les enseignants sur notre programmation « Bien vivre ensemble – prévention de la radicalisation ».

→ **Groupe de travail : Programme de Réussite Educative**

Porté par : Contrat de ville Etat – Le Mans Metropole

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

Une collaboration rapprochée entre l'équipe locale du PRE et l'accueil du Centre social pour faciliter l'accès à l'accueil de loisirs (ou autres sorties en familles) aux familles en difficultés sur le territoire – tous nos remerciements à l'équipe du PRE.

→ **Groupe de travail : Fabrique de Territoire : festival du numérique**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

Commande de la Ville, programmation intéressante et innovante. Rôle du Centre : accompagner des habitants (éloignés du numérique) à aller à ce festival ? Mise en valeur de l'exposition Portraits d'habitants à l'occasion de l'innovation numérique dont cette exposition est le support (fauteuils sonores conçus et brevetés par la toute jeune société mancelle Sôma – mille merci à ses ingénieurs de nous mettre gracieusement à disposition ce dispositif technique).

→ **Groupe de travail : Programmation d'été**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Nous ne disposons pas des forces salariales suffisantes l'été pour nous associer aux équipes de la Ville.

→ **Groupe de travail : Projet Vélo / mobilité douce**

Porté par : Inalta / prév. spécialisée

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Participation du Centre social à la première édition. Nous contribuerons à une prochaine édition avec plaisir (objectif en phase avec notre orientation développement durable, besoin des enfants à apprendre à faire du vélo en ville identifié par l'équipe de l'ACM, bref, tout fait sens.)

→ **Groupe de travail : Fête du jeu**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Nous ne serons pas présents à l'édition 2022, Béatrice n'a pas la disponibilité nécessaire pour accompagner des familles à être acteurs sur cette manifestation (construction et/ou animation de jeux).

→ **Groupe de travail : Les investissements CAF/Ville**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Le bâtiment dans lequel est hébergé le Centre social appartient à la CAF. Elle le met à disposition de la Ville qui assume entretien et fluides pour le Centre social. Parce que cela fait récupérer 20% du coût à la collectivité (récupération de la TVA), la collectivité porte les investissements du Centre social. Investissements = patrimoine (actif immobilisé du bilan), au sens propre ici, le Centre social (son patrimoine) appartient à la Ville. NB : A l'heure où le prix de l'énergie augmente fortement, un projet d'investissement dans l'isolation thermique du bâtiment du Centre social (propriété de la CAF, chauffage pris en charge par la Ville) serait le bienvenu.

→ **Groupe de travail : Diagnostic participatif seniors**

Porté par : Centre social

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Partenariat avec le CCAS qui a fourni des moyens importants pour la communication et la réussite de la démarche (envois postaux aux seniors de toute la ville, présence de Julie – stagiaire au CCAS, accompagnement et suivi du projet par Emilie Pelzac, directrice du CCAS - mille merci pour son implication). Ingénierie assurée par Tom Guadagnin autour de la dimension participative de la construction d'une politique publique senior avec les intéressés. Maintenir la dynamique insufflée par Tom sera un vrai défi pour nos deux organisations (Centre social et CCAS). Prolongement immédiat assuré par Zohra (entrée vie associative, accompagnement d'initiatives d'habitants) pour mobiliser le Fonds de Participation des Habitants (FPH, petite subvention d'aide au projet) et/ou le budget participatif (pour de l'investissement seulement). En cours.

→ **Groupe de travail : Allonnes en fêtes**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

2 ou 3 rencontres annuelles de préparation. En plus des actions du Centre (présentation et inscription aux activités), implication du Centre dans le soutien à la vie associative (édition 2022), tables rondes avec Radio Francas 72.

5 - Évaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.8 Axe 3 (suite)

→ **Groupe de travail : Réseau des Jardins Partagés LeMansMetro**

Porté par : Centre social

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

Lieu ressource ; fort développement du jardin partagé porté par les bénévoles du centre social.

→ **Groupe de travail : Groupe de travail sur les produits locaux**

Porté par : Centre social

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

Groupe de travail à fusionner avec la Commission développement durable qui se réunit régulièrement.

→ **Groupe de travail : Copil Maison des Habitants des Hautes Métairies**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

Le Centre social (Roger, Zohra) est présent dans ce groupe de travail depuis le début de la préfiguration de l'Espace de Vie Sociale des Hautes Métairies. Nous contribuerons à faire vivre le lieu dans la perspective des missions d'un EVS (ou d'un Centre social) : faire émerger, appuyer et accompagner les initiatives d'habitants.

→ **Groupe de travail : Commission projet 50 ans CS**

Porté par : Centre social

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

Ce groupe de travail temporaire a produit l'ensemble des rendez-vous et des propos valorisés dans ce projet social : Portrait d'Humanité, portraits d'Habitants, Parole d'Habitants (avec la FCSF), etc.

→ **Groupe de travail : PAVA**

Porté par : DDETS

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe

de travail : Participation des Centres sociaux qui disposent de l'agrément PAVA (Point Accueil Vie Associative). L'articulation avec le Fédération des Centres sociaux de la Sarthe reste à créer pour renforcer notre visibilité collective.

→ **Groupe de travail : Citoyenneté/Prévention Radicalisation**

Porté par : Centre Social

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Mené depuis 2015 avec une dizaine de partenaires institutionnels et associatifs. Attente exprimée par les partenaires de continuer et d'élargir l'action (au-delà d'Allonnes). A l'échelle de la Fédé des Centres sociaux ? des Centres sociaux en QPV ? cf le paragraphe qui lui est consacré précédemment.

→ **Groupe de travail : Groupe ressource laïcité/valeurs de la république**

Porté par : DDETS

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Zohra est présente à ce groupe de travail et se forme comme formatrice laïcité et valeurs de la République (besoin des partenaires publics).

→ **Groupe de travail : Semaines d'Éducation Contre Les Discriminations**

Porté par : FAL/Ligue de l'Enseignement

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Participation du Centre (Zohra) à la commission réflexion du Forum Diversité/Laïcité (1 réunion/mois).

→ **Groupe de travail : Commission Droits Humains**

Porté par : Ville

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Présence politique du Centre social à maintenir.

→ **Groupe de travail : Paroles d'Habitants**

Porté par : FCSF

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Rencontres en visio entre les centres sociaux participants, travail avec le Centre social des Quartiers Sud pour animer ces échanges à l'échelle locale.

→ **Groupe de travail : Contrat de Ville**

Porté par : LMM

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Chaque porteur de projet est amené à présenter son projet devant les élus locaux et intercommunaux (rencontre annuelle).

→ **Groupe de travail : SDAVS - Réunions départementales et locales**

Porté par : CAF 72

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail :

Réactualisation du Schéma Départemental de l'Animation de la Vie Sociale de la CAF. Moment de rencontre avec les partenaires et d'échanges. Pérennisation de ce processus pour l'évaluation de la mise en oeuvre de ce schéma par exemple ?

→ **Groupe de travail : Réseau Insertion Allonnais**

Porté par : Mairie

Valeur ajoutée du Centre à participer à ce groupe de travail : Avec Inalta, la Mission Locale, Carbur Pera, etc. Béatrice est présente pour le Centre social.

5 - Évaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

5.9 SYNTHÈSE DU BILAN PROJET SOCIAL réalisée en janvier 2020

Méthodologie : Travail sur le bilan d'étape 2018-2019 par groupe et par axe suite aux temps d'échange en interne, avec des partenaires, ou avec le public ; actualisé au printemps 2022

Synthèse réalisée par Bahia Haouzi, Emma Scalse, Angélique Manceau, Béatrice Vilchien, Stéphanie Plouchart, Delphine Mateus. Stagiaires : Nesrine Safir et Mélissa

Belles évolutions depuis le dernier bilan ; constats faits, perspectives et points d'amélioration tels qu'exprimés en 2020 :

- Développer l'axe de travail en transversalité entre pôles et avec ACM.
- Développer et maintenir la dynamique mixité sociale, culturelle, renforcer la communication interne (campagnes régulières) et externe
- Aller vers...
- Dynamiser le jardin partagé
- 50 ans du Centre Social, monographie, témoignage de parcours d'habitants/bénévoles.
- Travail de formation (accompagnement des bénévoles, mixité sociale pour amener sur le bénévolat et le CA.)



Etat des lieux par actions 2020 & actualisation 2022 :

› ACTION : Atelier de rue & temps d'aller vers

› BILAN :

- Aucune action développée en 2019
 - présence en extérieur durant le confinement de 2020.
- Été 2022 : 4 temps d'aller vers sur le jardin partagé dans le cadre du projet social : rencontre avec de nouveaux habitants, échange avec des habitants qui utilisent le jardin partagé, temps de jeux en famille. Peu de monde : trop chaud à cause de la canicule.

› POURQUOI :

- Pas assez de motivation de l'équipe ?
- Peur ?
- Pas une priorité ?

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION 2022 :

*Formation FAVE (faire émerger et animer des actions collectives) pour 2 professionnelles de l'équipe (Angélique & Clémence) en 2021, idem en 2022 (Béatrice et Zohra). Elodie, déjà formée par le CS de Coulaines (sauf ½ journée au CS d'Allonnes)
2022, Dominique donne comme priorité non pas l'aller vers (dans le sens aller chercher de nouveaux habitants) mais accompagner ceux (nombreux) qui sont déjà en relation avec nous (montée en compétences et développement du pouvoir d'agir au sein du Centre et en dehors) cf charte du développement du pouvoir d'agir : sortir de la posture d'usager pour aller vers celle de participant.

› ACTION : Après l'école on fait quoi ?

› BILAN :

- Peu de parents participent à l'activité
- Mais des enfants contents de venir

› POURQUOI :

- Pas assez de communication
- Pas assez de temps

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION 2022 :

*Récréacontes - 2020

*Accompagnement spectacle
L'action a évolué en 2021 en accompagnement des leçons avec les parents avec une approche Montessori (Angélique, Corinne)

› ACTION : Fonds de Participation des Habitants

› BILAN :

- Ça fonctionne par le bouche à oreille des gens « proche » du centre

› POURQUOI :

- Pas d'aller vers

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION 2022 :

*Réunion partenaire...
Le cahier des charges du dispositif pose problème : un groupe d'habitants déjà constitué qui dit « on a un projet », ça n'existe pas (ou alors il a déjà créé son association et ne relève plus du FPH !) : pas de projet d'habitants sans accompagnement par des professionnels du Centre.

› ACTION : Accueil

› BILAN :

- Public satisfait du nouvel aménagement
 - Dommage quand personne ne peut tenir l'accueil
 - Pas assez de sens et de communication entre le groupe de l'accueil (Emilie, Zohra, Clémence) et le reste de l'équipe - 2020
- Maintien de plages d'accueil assurées par l'ensemble des professionnels du Centre :

› POURQUOI :

- Embauche d'une personne à temps complet pour laisser des temps spécifiques d'inscription à Suzana, pour maintenir le lien accueil<->activités

5 - Évaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

› ACTION : Accueil (suite)

› PERSPECTIVES

ET ACTUALISATION 2022 :

La question des fonctions de l'accueil (accueil du flux de personnes venant pour leur accès aux droits CAF et CPAM versus accueil des habitants et adhérents venant chercher des informations sur nos activités est un débat permanent au Centre social : le premier (gestion du flux, des demandes de photocopies, etc.) pénalisant régulièrement le second : temps consacré au temps nécessaire à l'échange avec les habitants. Nos remerciements au Cube (Espace numérique et France Service de la Ville) vers qui nous renvoyons une partie du flux quand les demandes d'accès aux droits relèvent essentiellement de la fracture numérique (pas de compte AMELI, pas de boîte mail, etc.) Retour de Suzana à l'accueil au printemps 2022, pour la plus grande satisfaction de tous et une fiabilité renforcée dans les processus d'accueil et d'inscription

(maîtrise du logiciel d'inscription et de la facturation ACM par

exemple)

La prochaine incertitude majeure porte sur notre adaptation au nouveau logiciel commun avec la Ville d'Allonnes (Berger-Levrault) et inversement : adaptation de ce logiciel à nos activités (le déploiement d'un logiciel d'inscription commun avec un portail famille pour une structure publique, la Ville, ET une structure de droit privé, le Centre social, est une première pour Berger-Levrault, nous risquons d'essuyer les plâtres...

› ACTION : Repair café

› BILAN :

- Arrivée d'Emilie en mai 2019 : renouvellement du public du repair puis arrêt (sanitaire-covid).
- Réouverture avec succès depuis le printemps 2022 avec Laura

› POURQUOI :

- Retours positifs, repair fréquenté par des habitants qui ne connaissaient pas le Centre social

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION 2022 :

Embauche d'un salarié pour le gérer ? Appel à projet après appel à projet, le Centre parvient à développer la dimension « développement durable » avec des postes... non durable...

› ACTION : Ecrivain public

› BILAN :

Fréquentation constante (hors période de confinement)

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION

2022 :

Mission confiée à la personne de l'accueil ou à celle des ASL selon les compétences et les disponibilités (accueil actuellement).

› ACTION : Café des habitants

› BILAN :

- Positif, le public a pris ses marques, mais plutôt seniors
- Mise en place d'actions autonomes

› POURQUOI :

- Beaucoup de Retraités
- Les mères de familles, pas toujours le temps

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION

2022 :

- Est devenu un temps de rencontre entre seniors
- Temps accompagné par une professionnelle du Centre (Angélique puis Syntiche), qui pose la question de la place des seniors dans le futur projet social.

› ACTION : Jeudi des parents

› BILAN :

- + 27 personnes / sur l'année
- Personnes très irrégulières
- Actions qui ont fonctionné
- Bien-être
- Échange sur la colère
- Manque d'ouverture, pas de mixité
- Dynamique du groupe pour organiser le trimestre

› POURQUOI :

Manque de communication ? ou comment on communique ?

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION

2022 :

- Garder cette après-midi, espace ressources
- Plus de rencontres & d'échanges avec un intervenant (MDA...)

■ Conférences

NB : A articuler aujourd'hui avec l'offre Cité Educative (risque de doublons)

› ACTION : Loisirs en famille

› BILAN :

- + 61 familles / inscrites sur l'année
- Les sorties externes et les ateliers parents enfants fonctionnent très bien
- Peu de nouvelles familles
- 28 familles seulement en 2018, 66 familles durant l'été 2021

› POURQUOI :

Une offre très élargie sur le territoire

- Moins d'envie des familles de passer du temps avec leurs enfants
- Manque d'aller vers ...

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION 2022 :

- Beaucoup de familles mono-parentales, besoin d'accompagnement important,
- L'idée c'est de ne pas faire du chiffre mais d'accompagner les familles qui en ont besoin
- Rôle essentiel du Centre social dans le soutien et l'accompagnement de ces mères de familles, articulation précieuse avec les Conseillères Caf présentes au Centre social (cf. partie 7 orientations).

› ACTION : Femmes en mouvement

› BILAN :

20 femmes inscrites

Évaluation très positive sur le temps long : des femmes qui retrouvent une insertion professionnelle, qui s'impliquent dans la vie associative (du Centre social ou dans d'autres associations), l'objectif « d'émancipation » est ici pleinement rempli.

5 - Évaluation du PROJET SOCIAL PRÉCÉDENT :

› ACTION : Femmes en mouvement (suite)

› BILAN :

- Hommes en Mouvement a eu lieu avec succès. Prolongements de la relation intéressants : ce sont des bénévoles de Hommes en Mouvement qui ont contribué à la construction de la terrasse derrière le Centre social

› POURQUOI :

- Partenariat essentiel sur le territoire
- La question de la mixité F-H pour cette action est compliquée (par moments, les participantes ont besoin d'un espace d'échange sécurisé que la mixité ne garantit plus)

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION 2022 :

- Action qui a été interrogé par le politique du Centre social (est-ce notre métier de faire de l'insertion professionnelle ?).
- Au regard de l'évaluation, la pertinence de cette action est aujourd'hui validée : il n'y a pas d'insertion professionnelle sans insertion sociale (et inversement), la redynamisation par

l'approche collective et le développement de compétences socio-éducatives, justifie cette action, "la meilleure de toutes celles auxquelles nous participons" Hervé Nicolas, bénévole auprès de l'association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

- Reconduction probable de l'action à l'automne 2022.
- A articuler aujourd'hui avec le dispositif « Cité de l'emploi » ?

› ACTION : ACM et mini camps

› BILAN :

Découverte de nouveaux lieux sur le territoire et sur d'autres départements

› POURQUOI :

Evolution des activités vers davantage de délibérations collectives et de prise d'initiatives des enfants

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION 2022 :

Orientations et projet éducatif cité d'enfants en annexe.

Accompagnement spectacle

› BILAN :

- 3 personnes en 2019
- Peu de personnes intéressées

› POURQUOI :

- Pas 1 priorité
- pas de financement

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION

2022 :

Risque de doublon avec les services culturels de la Ville et les activités d'accompagnement au spectacle vivant (très) bien mises en oeuvre par le Théâtre de Chaoué

Ateliers Socio-Linguistiques

› BILAN :

- Autant d'inscription que l'an dernier
- Pas assez de relation entre les actions proposées au centre et les groupes

› POURQUOI :

Publics et bénévoles sont revenus lentement après la période Covid

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION 2022 :

Développer la transversalité (implication du public dans d'autres actions), travail en cours sur l'interculturalité (Syntiche & Elodie)

Ateliers Le numérique

› BILAN :

+ Plaquette ville (qui situe tous les points d'accès numérique)

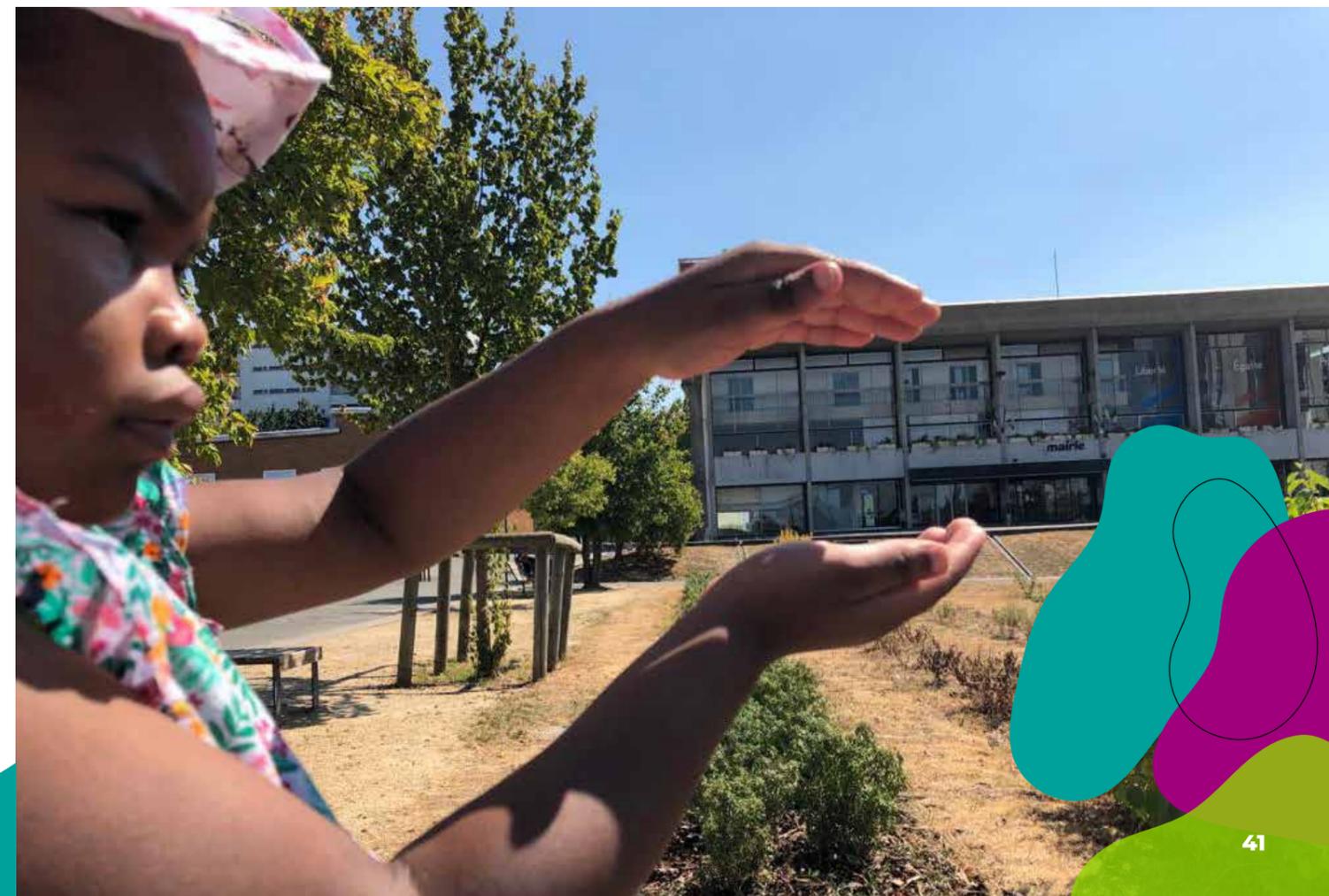
› POURQUOI :

Un bon partenariat de tous les services Ville et institutions sur le territoire pour mettre en place plaquette au service des habitants

› PERSPECTIVES ET ACTUALISATION 2022 :

Les besoins de la population sont immenses (par exemple : pas d'accès Ameli sans adresse internet...) L'ajustement avec le Cube, service numérique et espace France service de la Ville fonctionne bien. Cette capacité du Cube à prendre le relai des attentes (et impatiences) d'un public souvent dans l'urgence, parfois agressif et plus que jamais en pleine fracture numérique est essentiel pour la sécurité des professionnels à l'accueil du Centre social. Merci vivement à eux !

Atelier photo du Centre de loisirs, été 2022



6 - Le Centre Social Gisèle Halimi, UNE STRUCTURE FRAGILE ?

6.1. Le cahier des charges

Le Centre socio-culturel, devenu centre social d'Allonnes, est aujourd'hui dénommé Centre social Gisèle Halimi, à Allonnes (nous avons un cousin du même nom à Lyon). En gestion directe par la CAF d'abord, puis sous statut associatif depuis 1984, il remplit pleinement le rôle qu'on attend de lui depuis plus de 50 ans. Soit :

6.1.1 - Des finalités

« [...] Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

6.1.2 - Des valeurs et des principes à respecter et à faire vivre

« Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

Un projet social qui adapte des missions d'intérêt général aux besoins des habitants du territoire

« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

6.1.3 - Les missions

Les Missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- **Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;** Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- **Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :** il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs »

Extrait de la Circulaire de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale de juin 2012

Ça, c'est notre prescripteur qui le dit, pas d'agrément sans le respect du cahier des charges de la CAF ! Et ça tombe bien car nous partageons ces finalités, ces valeurs et ces missions !

6.2. Une adhésion politique au mouvement des centres sociaux

En annexe, le lecteur trouvera la Charte Fédérale des Centres sociaux et socio-culturels de France adoptée en juin 2000. Cette fois, ce sont les centres sociaux eux-mêmes qui disent ce qu'ils sont lors d'un Congrès national. Par notre adhésion à la Fédération des Centres sociaux de France (FCSF) et à la fédération départementale des Centres sociaux de la Sarthe (FDSCS 72), nous affirmons notre pleine adhésion au projet politique des Centres sociaux et notre implication au mouvement départemental, national, et même international des Centres sociaux. Pour mieux mesurer l'ampleur de notre mouvement, nous renvoyons le lecteur au site de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France <https://www.centres-sociaux.fr/> et à SENACS <https://www.senacs.fr/>, l'observatoire des Centres sociaux co-construit par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) et la FCSF.

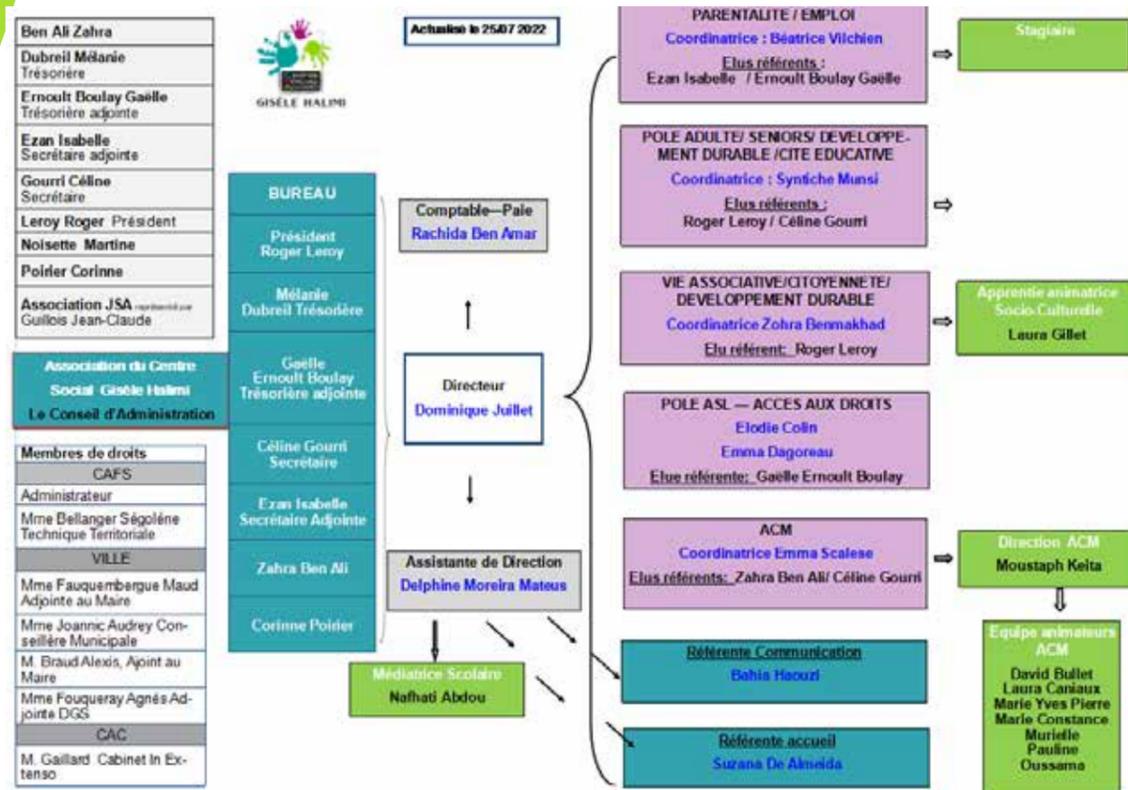


6 - Le Centre Social Gisèle Halimi, UNE STRUCTURE FRAGILE ?

6.3. Le centre social Gisèle Halimi en quelques chiffres

Le Centre social Gisèle Halimi, c'est une association ayant recours à des bénévoles et des salariés pour mettre en oeuvre son projet social :

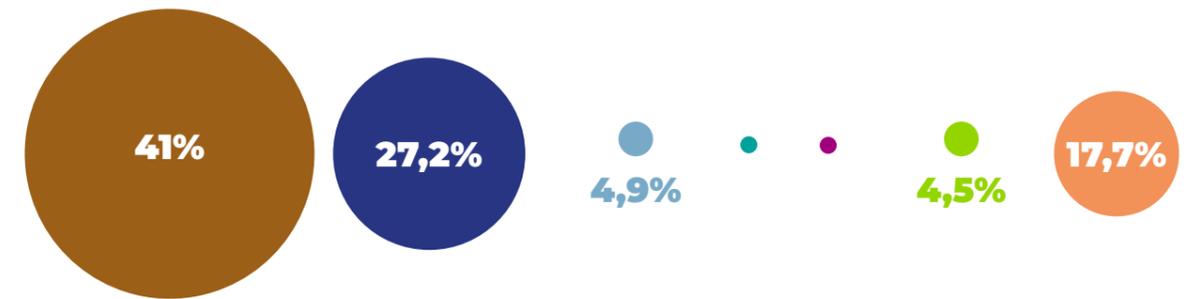
6.3.1 - Organigramme (Juin 2022)



Nombre d'adhérents : 248 familles en 2021
Nombres de bénévoles : une cinquantaine

→ Répartition de la fréquentation du Centre social Gisèle Halimi, par activité et projet :

Fréquentation des activités par pôle au Centre Social Gisèle Halimi



- Enfance, centre de loisirs : **441**
- Ateliers sociaux linguistiques, lutte contre l'illettrisme : **53**
- Famille, parentalité : **292**
- Soutien à la vie associative (non adhérents) : **24**
- Développement durable : jardin partagé, paniers maraichers, repair café : **27**
- Seniors : **48**
- Citoyenneté - prévention de la radicalisation : **190**
- Total des effectifs : 1075**

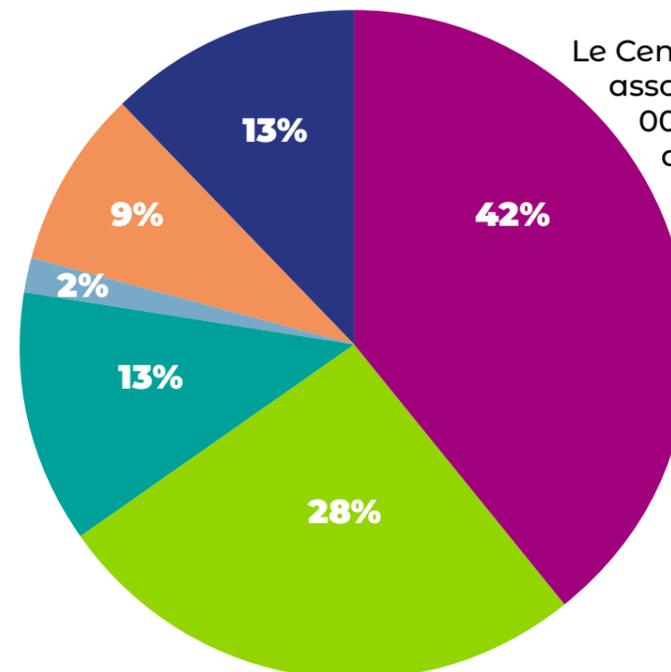
Les permanences accueillies sont les suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	CPAM	CPAM	CPAM	CPAM	CPAM Cultures du Cœur
Après-midi	CPAM	CPAM Cultures du Cœur	CPAM INALTA	CPAM Maison des Adolescents	CAF

D'autres associations et structures utilisent un bureau au centre social, une salle.. une dizaine de fois dans l'année (Caisses à savons, Semo, IRSA, Collège JF Kennedy, la FDGS, la Ville d'Allonnes, SAPADHE..)

6.4. Le budget

Provenance des financements



Le Centre social Gisèle Halimi, c'est une association disposant d'un budget de 950 000€/an ayant recours à des bénévoles et des salariés pour mettre en oeuvre son projet social. Les postes salariés représentent près de 70% des ses dépenses.

- Ville
- CAF
- Autres financeurs (Etat, Le Mans Métropole, fondations, etc.)
- Autres produits
- Report de subventions de l'année précédente (COVID)
- Recettes d'activités

6 - Le Centre Social Gisèle Halimi, **UNE STRUCTURE FRAGILE ?**

6.5. La gouvernance

Le Centre social a réactualisé ses statuts, son projet associatif et sa gouvernance à l'occasion d'un accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) avec le prestataire Hervé Lebastard (HLBC) courant 2020.

Le lecteur trouvera les statuts du Centre social en annexe.

Notre projet associatif :

■ LA VISION - LA RAISON D'ÊTRE

La visée transformatrice à long terme partagée des administrateurs et des salariés du Centre Social d'Allonnes est de : **Participer à la transformation sociale de la société vers un monde qui replace l'humain au centre, un monde humaniste, solidaire et égalitaire.**

■ LES MISSIONS

Les missions que s'est fixé le Centre Social d'Allonnes sont de :

Propulser de nouvelles expériences sociales

- › Permettre l'émancipation
- › Soutenir des projets
- › Accompagner à l'autonomie
- › Fédérer les associations, les acteurs. Devenir espace ressources

Expérimenter de nouvelles gouvernances mettant l'humain au centre des décisions

- › Inventer des gouvernances démocratiques
- › Expliquer et vivre la démocratie
- › Développer la participation citoyenne de chacun-e

Créer du lien social

- › Rassembler les volontés des acteurs
- › Tisser du lien social en ouvrant le Centre Social à la mixité et au vivre ensemble
 - › Mélanger les catégories sociales
 - › Permettre aux personnes seules de sortir de leur isolement
 - › Créer du lien durable entre les habitants, sur leur quartier

Construire de nouvelles solidarités

- › Permettre à tous d'accéder aux biens communs : eau, transport, santé, logement, alimentation
- › Promouvoir un revenu de base
- › Développer des communs
- › Construire des espaces d'échanges et de gratuité non-marchands
- › Viser l'autosuffisance alimentaire des allonnais

Combattre les inégalités et promouvoir un vivre ensemble

- › Contribuer à diminuer les inégalités sociales sur le territoire allonnais en trouvant un modèle alternatif
- › Lutter contre toutes les discriminations
- › Promouvoir la laïcité
- › Contribuer à l'émancipation des femmes

■ DES PRINCIPES D'ACTION

Pour assurer l'efficacité de ses actions, Espoir respecte des principes d'action et les valeurs suivantes

L'inclusion

- › Faire que chacun trouve sa place
- › Être à l'écoute de chacun
- › Répondre aux besoins de base des habitants
- › Créer de la joie
- › Partager

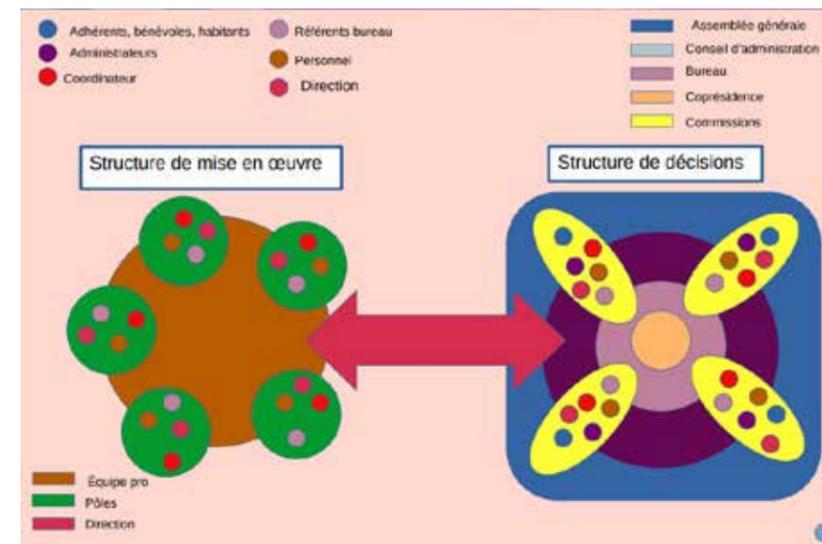
La coconstruction

- › Réfléchir ensemble
- › Identifier les envies, les besoins et les attentes des habitants et appuyer la mise en place de leurs projets
- › Faire avec et non à la place de

L'ouverture

- › Aller vers les autres
- › Sortir du Centre

6.5.1 - Une gouvernance en cohérence avec notre visée



L'objectif affirmé est d'aider à l'éclosion d'une société remettant l'humain au centre, pour un monde humaniste, solidaire et égalitaire. Cette volonté n'aura de sens qu'en prenant appui sur tous les acteurs qui créeront cette richesse. Cela induit naturellement de donner à chacun (habitant-adhérent, élus associatif, partenaire, salarié) l'espace égalitaire d'élaboration et de décision des actions et des projets. Cette gouvernance a pour ambition d'inverser les habitudes de fonctionnement pyramidales descendantes, pour nous diriger vers l'expérience progressive d'un alignement vers le bas des instances d'élaborations et de décisions.

Le schéma de gouvernance partagée vers lequel nous souhaitons aller (ci-dessous) est fondé sur différents groupes de travail (commission projets, commission RH, groupe de travail thématique) composé de chacun de ces acteurs. Il tente donc de mettre en corrélation les structures de fonctionnement, de mises en œuvre, et de décisions, en vue de leur rapprochement. Les décisions y sont souhaitées non pas à la majorité, mais au consensus. Chacun trouvera ainsi une place en fonction de sa volonté d'action et d'engagement, y compris l'équipe professionnelle qui se voit intégrée dans toutes les instances

d'élaborations, notamment dans les commissions qui jouent un rôle accru sur la décision, permettant ainsi une nouvelle perception des instances traditionnelles. Notre volonté est de nous doter d'une gouvernance fluide et d'une éthique de fonctionnement fondée sur le respect mutuel, la bienveillance, et la co-gestion.

6 - Le Centre Social Gisèle Halimi, **UNE STRUCTURE FRAGILE ?**

6.6. Le centre social Gisèle Halimi, une organisation de l'économie sociale

A l'occasion de l'accompagnement DLA, le Centre social Gisèle Halimi réaffirme son portage sous forme associative, c'est-à-dire une société de personnes de droit privé, à but non lucratif relevant de la loi 1901. Elle se considère comme faisant partie de ce que l'on nomme l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), qui réunit les trois grandes familles d'organisations suivantes :

L' économie Sociale et Solidaire

- Les associations (mais un tiers des Centres sociaux agréés sont des structures publiques en gestion directe par les communes ou intercommunalités),
- Les coopératives : Sociétés coopératives de production (SCOP), Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), etc.
- Les mutuelles (complémentaires santé et services mutualistes gérés par elles, à distinguer des assurances santé, de forme capitalistique classique).

Au-delà d'une origine commune (le mouvement d'émancipation ouvrier de la seconde moitié du XIX^{ème} Siècle), la communauté de destin entre les trois familles repose sur les principes suivants :

- Le principe de la double qualité : les bénéficiaires de l'action de l'organisation en sont également les sociétaires (les adhérents ici) – principe fondateur de l'autogestion.
- Un fonctionnement démocratique : une ou plusieurs assemblées générales annuelle, des représentants élus, une transparence sur les informations d'activité, notamment financières, des temps formalisés de délibération collective, etc.
- Le principe 1 personne = une voix (par distinction au modèle économique dominant, une action = une voix)
- Des réserves impartageables : les excédents de gestion sont intégralement (pour les associations) ou partiellement (pour les coopératives) réinvestis dans l'objet et affectés par décision collective (= personne ne peut s'approprier l'excédent de gestion ou le patrimoine, les enjeux de répartition de la valeur ajoutée font l'objet de la délibération collective).

En résumé, ces trois formes d'initiatives collectives partagent le projet politique suivant :

- L'activité que nous déployons est une affaire qui concerne directement les bénéficiaires (logique d'adhérents-bénéficiaires-gestionnaires) et ne saurait être confiée à des investisseurs qui attendent un retour sur investissement, ou entièrement déléguée aux pouvoirs publics.
- Nous revendiquons l'extension du champ démocratique à la gestion des affaires économiques²

¹ En référence aux travaux de Jean-François Drapéri, nous n'intégrons pas dans l'économie sociale, les Fondations parce qu'elles ne relèvent pas d'un fonctionnement collectif démocratique. De même pour « l'entrepreneuriat social » et autres initiatives à impact social. Cf. JF Drapéri, Ruses de riches, Payot 2020. Merci à Tom Guadagnin pour cette précieuse référence.

² Bien sûr, l'ESS n'est pas non plus à l'abri de quelques dérives : des banques coopératives dont les filiales ont massivement plongé dans la crise des subprimes, des mutuelles complémentaires santé dont les fusions successives ont absorbé le pouvoir politique des sociétaires, etc. Mais ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, l'ESS reste le seul moyen de développer de l'activité économique dans le cadre d'un fonctionnement interne démocratique qui procède à l'arbitrage collectif de la valeur ajoutée.

³ C'est ici, qu'opère le paradoxe de l'auto-référence. Le Centre social associatif repose sur la double contrainte suivante :

l'agrément Centre social permet financièrement, et oblige, de faire appel à des professionnels qualifiés pour mettre en oeuvre le projet social. Le statut associatif fait appel à des élus associatifs qui deviennent de facto, les employeurs des salariés. Pas d'association sans habitants-adhérents venant siéger au Conseil d'Administration, pas de Centre social sans professionnels. En soit, cette interdépendance entre deux catégories d'acteurs, différents et complémentaires, est similaire à n'importe quelle entreprise collective privée (pas d'entreprise sans salariés, pas de salariés sans entreprise). Là où agit le paradoxe de l'auto-référence, c'est qu'à cette complémentarité statutaire (bénévoles + salariés = association gestionnaire de service), s'ajoute la nature de l'activité et les missions des salariés : développer le lien social et les projets collectifs, faciliter l'engagement citoyen des habitants, accompagner les habitants dans le développement de compétences sociales et organisationnelles qui renforcent leur pouvoir d'agir là où ils vivent. Dès lors le statut associatif devient le médium, le vecteur de cet engagement collectif, et les salariés ont pour mission d'identifier les habitants pour venir participer à la vie de cet outil collectif et d'accompagner les adhérents dans leur capacité à porter l'association. La Fédération des Centres sociaux de Seine-St-Denis, ne s'y trompe pas : fédération départementale des Centres sociaux du « 93 », elle est quasi-exclusivement constituée de Centres sociaux municipaux. Pas nécessairement parce que les communes sur lesquels sont implantés ces centres ne font pas confiance au mode de gestion associatif. Mais le plus souvent parce que la défaillance associative (faute d'habitants-adhérents suffisants pour porter l'asso) doublé de la volonté de continuer l'activité, a contraint à la municipalisation de l'équipement.

⁴ C'est ce que nous avons expérimenté pour déterminer les axes du projet social, cf. partie 7 Orientations.

⁵ Séparation bien illusoire si l'on est convaincu que les finalités (politiques) se dissolvent dans les moyens (techniques) employés pour y parvenir...

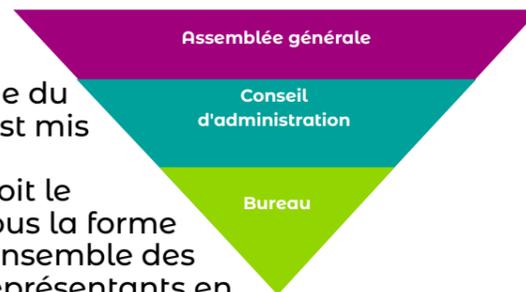


6 - Le Centre Social Gisèle Halimi, UNE STRUCTURE FRAGILE ?

6.7. Un fonctionnement statutaire insatisfaisant

Pourquoi ce détour ? Parce que le fonctionnement statutairement démocratique du Centre social Gisèle Halimi est mis à mal dans les pratiques.

L'esprit de la loi de 1901 conçoit le fonctionnement associatif sous la forme d'une pyramide inversée : l'ensemble des adhérents désignent leurs représentants en CA (représentants légaux) qui eux-mêmes élisent un Bureau (chargé de l'exécution des décisions du CA). Voilà pour le modèle théorique.



Cette configuration soulève plusieurs difficultés :

- Ce type de processus peut fonctionner dans des associations militantes, pour faire émerger ou sélectionner les personnes les plus investies, mais est peu adapté aux associations de services dont les salariés ont pour mission d'être en appui de décideurs politiques non professionnels³.
- Ce modèle est calqué sur celui de la démocratie représentative : un collège de citoyens (d'une ville, d'un canton, d'une région, etc.) désigne un groupe pour le représenter au Conseil Municipal, Départemental, Régional. La liste qui obtient le plus de voix remporte la majorité de l'Assemblée et va constituer son Bureau exécutif.
- Mais, en situation réelle, il n'y a jamais plusieurs collectifs d'habitants qui viennent porter des projets politiques différents lors d'une Assemblée Générale du Centre social (on rêverait d'une AG où différentes orientations, incarnant différents projets seraient présentés aux habitants-adhérents, et où les adhérents tranchent après échanges et délibération collective⁴!). Loin s'en faut, les adhérents candidats au Conseil d'Administration sont rarement nombreux, et quand ils arrivent pour siéger dans un CA ne savent pas trop où ils mettent les pieds.
- Surtout, dans cette configuration, les salariés sont... salariés, c'est-à-dire embauchés pour leurs compétences techniques pour mettre en oeuvre le projet social. On retrouve là, la séparation entre le politique et le technique⁵. Le pro-

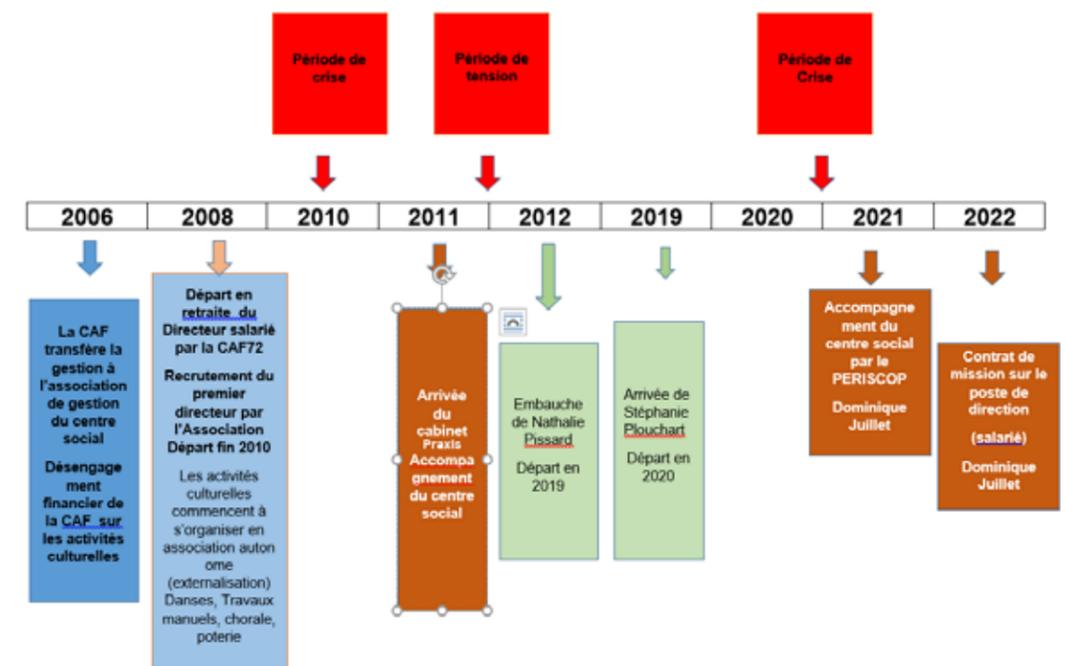
fessionnel, comme le fonctionnaire territorial dans une collectivité, est tenu de mettre en oeuvre le projet politique des élus associatifs qui l'emploient. Structuellement, leur relation est inscrite dans un contrat de travail c'est-à-dire régie par un lien de subordination du salarié à l'employeur (ce qui n'empêche nullement d'apprécier de prendre un café ensemble... si l'employeur le veut bien !). Cette séparation entre politique et technique est la garantie d'une séparation des pouvoirs. Ce n'est pas aux salariés de définir le projet politique mais il leur appartient de rendre possible l'expression et

la mise en oeuvre de ce projet. Aussi, si le coeur de métier du Centre social est d'accompagner les initiatives d'habitants, et de faire monter en compétence les habitants pour qu'ils participent à la gouvernance d'une structure associative (le projet d'éducation populaire en somme), alors il appartient aux salariés d'aller chercher les bénévoles qui vont devenir leurs employeurs.

Et c'est là que le bas blesse : « la dernière fois que j'ai fait venir un bénévole pour rentrer au Bureau, ça a failli me coûter un avertissement, je ne prends plus le risque ! ».

6.8. Une association périodiquement secouée par des crises

HISTORIQUE PERIODE DE CRISE CENTRE SOCIAL ALLONNES



50 ans de fonctionnement, il eut été bien surprenant que ce Centre social n'ait pas traversé des périodes difficiles. Au même titre que les individus et les familles qui le composent, le collectif Centre social rencontre des périodes de doutes et de tensions. Rien d'inquiétant outre mesure. Cela devient un problème dès lors que ces crises génèrent un niveau de dysfonctionnement tel qu'il menaçait la pérennité de la structure. Le plus dur est passé, nous l'avons traversé ! On ne le redira jamais assez, salarié.e.s et bénévoles sont actif.ve.s et impliqué.e.s, les évaluations précédentes en témoignent. Et si nous avons évité le pire, c'est-à-dire la disparition

de l'équipement sous forme associative – les remerciements collectifs les plus chaleureux aux bénévoles qui sont arrivés ou qui sont restés – nous oeuvrons désormais à assurer la pérennité à moyen terme de cette organisation. C'est précisément l'objet de ce document que d'expliquer comment nous y travaillons afin de mobiliser en interne et auprès des partenaires.

6 - Le Centre Social Gisèle Halimi, **UNE STRUCTURE FRAGILE ?**

6.8.1 - Une démarche de médiation

Les tensions interpersonnelles ont pu être vives, les souffrances individuelles aussi. En séminaire du 26 mars 2022, nous avons collectivement acté le recours à un tiers extérieur, professionnelle de la médiation pour mettre en œuvre.

• 1) Une rencontre avec les salariés et les bénévoles impactés par les difficultés relationnelles de l'année 2020/2021, sur la base du volontariat. En effet, il semble important de proposer à chacun l'espace de dire ce qui, malgré les progrès déjà obtenus, reste un obstacle à une collaboration optimale.

• 2) Une ou plusieurs rencontres avec tous les intervenants volontaires du centre social pour refaire du lien entre tous et poser les bases de la collaboration à venir. Cette rencontre doit permettre à chacun de se sentir à sa place dans l'équipe et en pleine capacité à mettre ses compétences au service de l'ensemble du groupe.

Extrait de la convention de médiation avec Mme Christel Yver, étapes-médiation.fr

A l'heure où nous bouclons ce projet social (sept 2022), la seconde étape est en cours.



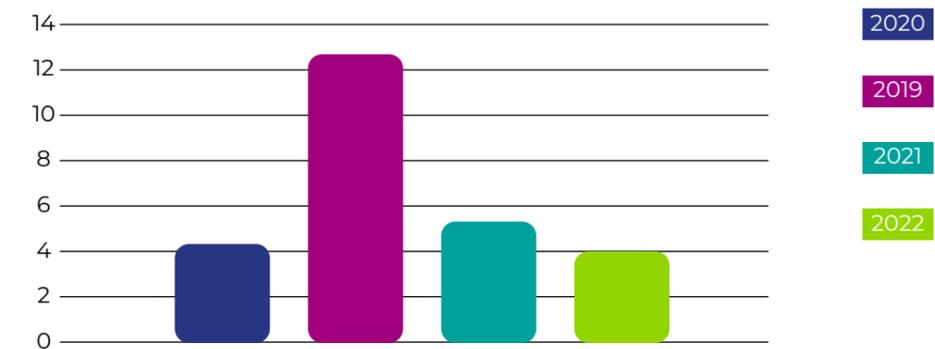
6.8.2 - En parallèle, un accompagnement à la prévention des risques psycho-sociaux et organisationnels (RPSO) est en cours

En matière de santé au travail, le Centre social Gisèle Halimi est adhérent à Santé 72. Le médecin de Santé 72 a été interpellé sur les conditions de travail par des salariés du Centre et par les représentantes salariées du Conseil Economique et Social.

Indicateur de référence du climat social dans une organisation, le taux d'absentéisme.

Taux d'absentéisme au Centre social (hors arrêts liés au Covid)

Taux d'absentéisme hors COVID (%)



Dans notre champ professionnel, un taux d'absentéisme supérieur à 4% doit interpellé.

Salariés et élus associatifs représentants employeur (les membres du Bureau) se sont depuis engagés dans un accompagnement à la prévention des risques psycho-sociaux et organisationnels (RPSO). Là encore, la phase de diagnostic et de restitution de ce dernier a eu lieu en juin 2022.

Risques psycho-sociaux :

De quoi parle-t-on : "ce sont des risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi, les facteurs organisationnels et relationnels, susceptible d'interagir avec le fonctionnement mental" Source : Gollac et Bodier, 2011)

Ce que dit la loi :

- Obligations de l'employeur sous peine de sanctions pénales (art L.4121-1 du Code du travail) : "prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la sécurité physique et mentale des travailleurs (actions de prévention, d'information et de formation ; mise en place d'une organisation et de moyens adaptés)".
- Obligations du salarié art L.4122-2 du Code du travail : "être acteur de la prévention, en prenant soin de sa santé et de sa sécurité"

6 - Le Centre Social Gisèle Halimi, **UNE STRUCTURE FRAGILE ?**

6.8.2 - En parallèle, un accompagnement à la prévention des risques psycho-sociaux et organisationnels (RPSO) est en cours (suite)



SYNTHESE DE LA RESTITUTION DU DIAGNOSTIC SUR LA DEMARCHE DE PREVENTION DES RPSO

Besoins, facteurs de RPSO et conséquences
Structure : CENTRE SOCIAL D'ALLONNES

 PREPARER SA DEMARCHE DE PREVENTION	 EVALUER LES SITUATIONS DE TRAVAIL	 METTRE EN PLACE UN PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION	 SUIVRE LES ACTIONS - PERENNISER LA DEMARCHE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

BESOIN DE RECONNAISSANCE AU TRAVAIL PAR RAPPORT AU TRAVAIL REEL

Des exigences de travail très importantes

- Manque de clarté sur les rôles et les missions, des champs d'actions peu définis
- Pression temporelle (rythme de travail soutenu) : entraîne un manque de préparation, d'anticipation, de communication
- Beaucoup d'imprévus
- Polyvalence des tâches et diversité des missions (+ et -) + passer d'une tâche à l'autre
- Débordement de tâche important
- Diversité des informations à connaître pour répondre aux besoins du public (tâches administratives, activités, questions diverses, problématiques personnelles...)
- Sur-sollicitations (très présentes à l'accueil)
- Interdépendance des tâches

Une autonomie importante

- Manque d'harmonisation dans les pratiques, manque d'une base commune dans les pratiques, dans les informations nécessaires à la réalisation de l'activité
- Diversité de compétences, de savoirs (+ et -) → Manque de clarté sur les compétences de chacun.es
- Prendre des initiatives et des décisions parfois dans l'urgence (+ et -)
- Interdépendance des tâches (+ et -)

FOCUS CONTEXTE → Changements managériaux et organisationnels

- D'une logique descendante à une logique participative (+ et -)
- Des repères chamboulés (pratiques, habitudes, dynamique de groupe...)

BESOIN DE COMMUNICATION POUR POUVOIR FAIRE UN TRAVAIL DE QUALITE COLLECTIVEMENT

Manque de communication interne

- Peu de temps d'échanges formalisés, institutionnalisés (beaucoup d'échanges informels = + et -) → Tout le monde n'a accès aux mêmes informations
- Manque d'organisation sur les réunions (ordre du jour, présences, objectifs...)
- Manque d'espaces d'échanges collectif sur le travail « au-delà des projets » (réunion d'information VS réunion d'échanges)
- Difficulté à faire un état des lieux des actions du CS (en cours, réalisée, à réaliser) qui entraîne des incompréhensions
- Difficulté à communiquer, à transmettre les informations nécessaires à l'activité de chacun.es (qui a besoin de quelle information et quand ?)
- Diversité des temps travail (temps plein VS temps partiel) → perte d'information
- Communication parfois "tendue" (reproches, qui-proquo...)

Besoin de lien entre les professionnels

- Des équipes hétérogènes (+ et -) : vécus, pratiques, postes, missions, statuts, temps de travail...
- Sentiment d'isolement, de cloisonnement (peu de temps d'échanges collectifs)
- Peu d'échange entre CS et AdL (rythme et quantité de travail important)
- Beaucoup de turn-over (nécessite de s'adapter)

Une intégration parfois complexe

- Beaucoup d'informations à intégrer
- Manque de formalisation sur des temps d'échanges avec l'ensemble du collectif
- Manque de clarification dans les tâches et les missions confiées

BESOIN DE CLARIFIER LES MISSIONS DU CS POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX LE PUBLIC

Manque de communication externe

- Diversité des projets, des actions menées (+ et -) → Manque de communication sur les missions réelles du CS
- Méconnaissance des missions du CS de la part des acteurs territoriaux et du public
- Image parfois « négative » du CS
- Le CS = Centre d'information sur toutes les questions du Social « vision assistant social »
- Diversité des outils de communication (+ et -)

Des exigences émotionnelles très importantes

- Des demandes très variées + problématiques parfois graves (sensation de ne pas avoir les moyens suffisants pour gérer la situation)
- Un public avec de fortes attentes (le CS est parfois le seul soutien) = forte responsabilité pour les professionnels
- Devoir maîtriser ses émotions surtout quand les professionnel.le.s ne peuvent pas répondre au besoin ou quand le public est en souffrance

Un sens au travail et des valeurs impactés

- Evolution des métiers : beaucoup de tâches écrites qui éloignent du cœur de métier « l'accompagnement »
- Situation sanitaire qui rend le contact avec le public plus rare et plus complexe
- Valeurs parfois impossibles à réaliser « ne pas pouvoir répondre à tous les besoins »
- Un public parfois complexe à sensibiliser (difficulté à faire participer à la vie du CS, à faire « avec »)

Contradictions et paradoxes

- Logique de d'accompagnement VS logique de consommation de service
- Accompagnement individuel VS accompagnement collectif (+ et -)
- Répondre aux besoins VS rester dans les missions du CS (+ et -)
- Logique de participation VS possibilité de participer

L'équipe – salariée et employeur – se lance aujourd'hui dans la mise en place d'un plan d'action opérationnel pour que les difficultés et les souffrances au travail exprimées ne restent pas lettre morte. Au-delà de l'obligation employeur qui est la nôtre, l'enjeu ici est de construire ensemble les leviers organisationnels et les instances internes de régulation, d'échange et de travail associés entre les deux parties. L'enjeu ne relève pas seulement de la bienveillance de l'employeur bénévole. Un courrier d'un cabinet d'avocat mandaté par une ancienne salariée est venu nous rappeler que **l'obligation de prendre soin des salariés est une obligation pénale de l'employeur. Dès lors, travailler le bien-être au travail des professionnels, c'est protéger les bénévoles-employeurs et sécuriser la vie associative du Centre social.**

6 - Le Centre Social Gisèle Halimi, **UNE STRUCTURE FRAGILE ?**

6.8.3 - Décentraliser et dépersonnaliser le pouvoir

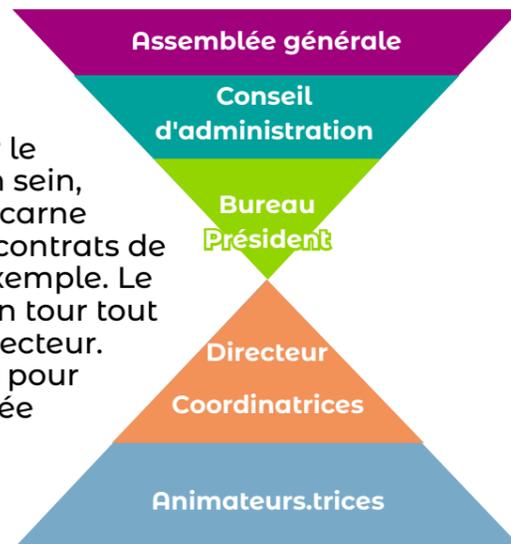
Reprenons notre pyramide inversée :

La fonction employeur de l'association est déléguée par le CA au Bureau exécutif. En son sein, c'est le ou la présidente qui incarne cette fonction, en signant les contrats de travail avec les salariés par exemple. Le ou la présidente délègue à son tour tout ou partie de la fonction au directeur.trice (délégation de signature pour les contrats à durée déterminée par exemple, délégation des moyens organisationnels, etc.). Au sein de l'équipe professionnelle du Centre dans son ensemble, plusieurs niveaux hiérarchiques peuvent exister. De ce fait, l'organisation administrative du Centre social se trouve concentrée sur le binôme présidence-direction, faisant de ces deux postes des postes décisifs pour le bon fonctionnement de l'ensemble de la structure. Et la vie du Centre reprend son cours quand ce binôme travaille en confiance réciproque.

Nous (Centres sociaux, Fédé, CAF) faisons régulièrement le constat, que trouver le ou la candidate idéal.e au poste de direction n'est pas simple. Et c'est encore plus compliqué pour le poste bénévole de président.e ! La somme des qualités-compétences requises est longue : lisibilité des fonctionnements institutionnels avec les partenaires, capacité d'expression écrite et orale, compétences relationnelles, délégation sans perte de contrôle ni contrôle excessif (où est la frontière idéale ?), sans compter le carnet d'adresse ou la disponibilité...

Forcément, dans ces conditions d'exigence, les postulants se font rares. Il en est de même pour les postes de trésorier.e ou de secrétaire. Du coup, le renouvellement des instances est toujours un gageure. Et même en s'installant 15 ou 20 ans dans la fonction, il faudra bien un jour envisager une succession !

Nous affirmons ici que nous voulons essayer autre chose. Autre chose



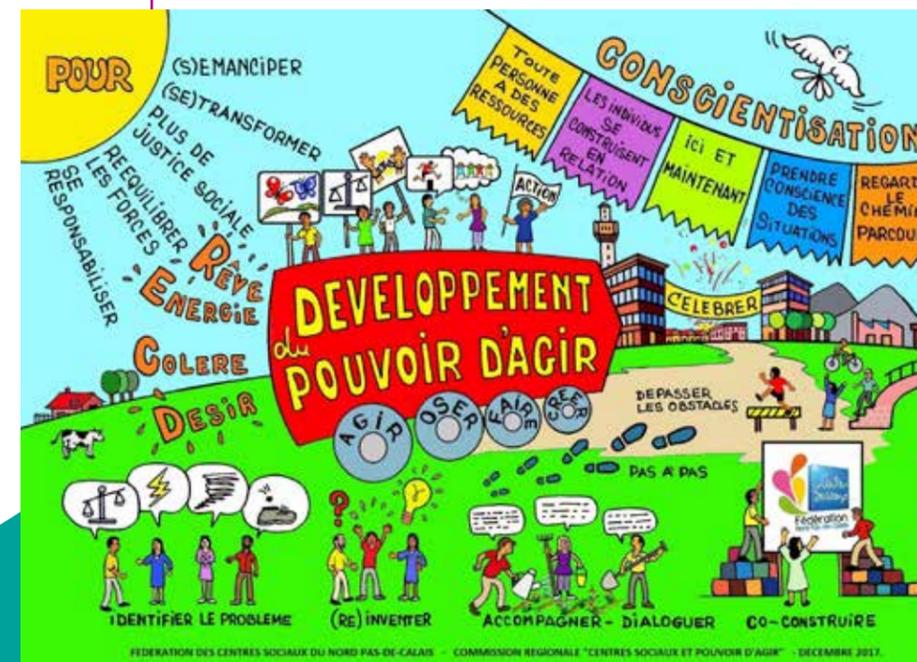
que le pouvoir jupitérien de l'homme (ou la femme) providentiel.le, cela ne correspond pas à notre raison d'être. Dans le cadre du cahier des charges

des Centres sociaux (la Circulaire CNAF de 2012), la mission que nous nous octroyons est la suivante :

CHARTRE DU DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR AU CENTRE SOCIAL GISELE HALIMI

Nous, équipe professionnelle et élus associatifs du Centre social Gisèle Halimi à Allonnes, souhaitons affirmer par la présente charte, notre volonté commune de contribuer au développement du pouvoir d'agir des habitants d'Allonnes. En conformité avec le projet associatif du Centre social, actualisé en novembre 2021, et forts de la commande institutionnelle de la CAF qui détermine notre agrément Centre social⁶ fondé sur :

- l'animation de la vie sociale comme mission,
 - la participation des habitants comme exigence,
- Nous définissons ci-dessous notre logique d'action. La participation des adhérents et des habitants est attendue, encouragée, facilitée dans les actions que le Centre social met en oeuvre. L'implication attendue est :
- Volontaire dans le sens où chacun est libre de s'investir, à la hauteur qu'il ou elle le souhaite, au rythme qui lui convient, selon ses compétences et sa volonté.
 - Elle vise la construction de groupes, condition nécessaire à la réalisation d'actions au service des habitants, appréhendés collectivement.
 - Elle est fondée sur la co-construction, la délibération collective et la prise de décision collégiale : « on réfléchit ensemble, on décide ensemble, on agit ensemble ».
 - L'articulation entre l'échelle individuelle et collective repose sur la boucle vertueuse suivante : agir donne du pouvoir <> le pouvoir permet d'agir.
- La posture de l'équipe professionnelle qui en découle est fondée sur l'accompagnement = faire avec les personnes ; les accompagner depuis leur situation du moment, vers davantage d'autonomie. Si nous sommes amenés à proposer un programme d'activité, c'est comme outil pour faire entrer les familles au Centre social. Si nous sommes amenés à faire pour les habitants, cela ne peut être que temporaire, pour répondre à l'urgence ou aux besoins exprimés, dans une perspective où l'intervention professionnelle ne cesse de viser à renforcer la capacité d'action collective des habitants sur le territoire où ils vivent⁷.



⁶ Circulaire CNAF n°2012-013 du 20 juin 2012, relative à l'animation de la vie sociale des Centres sociaux et des Espaces de Vie sociale
⁷ Ainsi du projet éducatif « Cité d'Enfants » pour les habitants mineurs que sont les enfants accueillis au centre de loisirs.

6 - Le Centre Social Gisèle Halimi, **UNE STRUCTURE FRAGILE ?**

6.10. Quelle gouvernance pour favoriser la délibération collective ?

Lors des temps d'évaluation du projet social précédent, ont émergé les propos ou les postures suivantes :

- Des salariées en retrait quand à l'accompagnement d'adhérents pour contribuer aux instances. Cf. point précédent médiation
- Des salariés qui ont accompagné des adhérents à siéger au CA, mais ces derniers ne sont pas restés: réunions de CA trop institutionnalisées, trop savantes, qui ne s'adressent qu'aux adhérents qui possèdent les qualités requises pour être président (citées précédemment)... c'est-à-dire très peu d'entre nous. Nous avons une obligation d'ouverture et d'adaptation.
- Une salariée, investie professionnellement au Centre social Gisèle Halimi, qui a siégé au CA du Centre social du quartier où elle habite et en a démissionné : « je ne m'y retrouvais pas, on écoutait les salariés rendre compte, ça m'ennuyait ». C'est ici la révélation la plus cruelle : un.e habitant.e, jeune, qui dispose de la formation et de l'habitus de classe adapté au

fonctionnement institutionnel du CA de son quartier le quitte parce que ce n'est pas intéressant ! Quelle gifle ! De quoi réfléchir sur nos pratiques...

- Un directeur qui alerte : « nous le savons tous, j'ai fait le choix d'assurer la fonction de direction dans le cadre d'un poste de chargé de mission à durée déterminée, nous avons deux années pour expérimenter des modes de fonctionnement plus collégiaux. Je suis là pour faire de l'innovation collective, pas pour la centralisation du pouvoir ».

- Un président qui alerte : « je suis là, investi et j'assume pleinement ma fonction avec le niveau d'implication attendu, mais j'aspire à un fonctionnement plus collégial, à une vie associative plus dense et partagée. Je n'ai pas vocation à tenir le poste pour les dix ans qui viennent. »

- Des membres du Bureau qui alertent : « notre disponibilité n'est pas extensible. »

6.11. C'est quand qu'on va où? (Une logique de recherche-action)

Notre volonté de contribuer au développement du pouvoir d'agir, nous conduit aujourd'hui à interroger nos pratiques et notre gouvernance, à croiser concepts (réflexion théorique) et retour d'expérience. Pas de « modèle » arrêté aujourd'hui, mais les groupes de travail

existant (comité de pilotage RPS) ou à créer (commission sur la gouvernance) nous amène à explorer ce qui se fait ailleurs.

Et le champ des possibles est large :

- Faire le constat que nous ne disposons pas des forces associatives suffisantes pour renouveler nos instances et par voie de conséquence, engager un processus de municipalisation de l'équipement ou d'une partie de ses activités (hypothèse qui a priori fait l'unanimité contre elle en matière de développement de pouvoir d'agir- tout ça pour ça, bah mince alors !)

- Des formes hybrides à la frontière du privé et du public existent :

- L'EPA (Etablissement Public Administratif) est une personne morale de droit public disposant d'une autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général (= avec un Conseil d'Administration distinct du Conseil Municipal, comme au CCAS par exemple). Il est placé sous le contrôle de la collectivité publique

dont il dépend – dans le cas du Centre social, il s'agirait de la commune d'Allonnes. Les professionnels y sont fonctionnaires par principe ou contractuels par défaut. Trois centres sociaux fonctionnent sous ce mode de gestion en France aujourd'hui, un à Cholet, en voie de retour en mode associatif (!) et deux en banlieue de Bordeaux : <https://www.villenedornon.fr/instances-reunions-echanges/conseils-administration/>

- L'EPIC : Etablissement Public Industriel et Commercial, il a vocation à prendre en charge une activité assimilable à celle d'une entreprise privée, donc à assurer une activité économique (ex. patinoire) Le recours à l'EPIC par l'Etat ou une collectivité territoriale lui permet de prendre en charge une activité économique sans en assurer directement la gestion (source www.gouv.fr). Les salariés relèvent du droit privé. Dans les deux cas, les habitants et les associations peuvent siéger au CA mais c'est la collectivité qui garde le contrôle. Ce qui n'empêche nullement l'existence d'un collège d'habitants, alors dégagé de toute contrainte employeur ou gestionnaire. C'est le statut du Centre social d'Arnage.

- L'intégration dans les activités de l'Union Mancelle des Centres Sociaux ? Si demain, l'association ne trouvait plus les bénévoles prêt à endosser la

responsabilité d'une structure d'une quinzaine d'ETP pesant plus de 900 000€ de budget annuel, la question d'une structure de substitution se poserait. L'UMCS assure la fonction employeur pour l'ensemble des quatre Centres sociaux sur la ville du Mans. Ces Centres partagent avec nous les caractéristiques sociales, les interlocuteurs et les financements Contrat de Ville/Politique de la Ville (QPV) gérés à l'échelle de l'agglomération mancelle. Chacun des Centres garde une association distincte mais n'a pas à gérer son personnel, embauché par l'UMCS. Un fonctionnement similaire existe à Niort, à Chateauroux, à la Roche sur Yon... Les tensions entre le niveau local et le niveau central y sont fréquentes...

- Un seul centre social agréé, à ce jour en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Il se situe en Seine-St-Denis. **C'est le seul statut permettant d'associer statutairement les salariés – qui deviennent associés minoritaires – à la gouvernance de la structure** (mais il comporte d'autres contraintes ; l'assujettissement à TVA notamment)

- De nombreuses expérimentations d'implication des salariés et des habitants à la gouvernance. Nous disposons ici d'un précieux réseau – celui des Centres sociaux adhérents à la Fédération des Centres sociaux, donc de tous ceux qui se posent les mêmes questions que nous ! A titre d'inspiration possible nous reproduisons en annexe un article du l'Union Régionale des Centres sociaux des Pays de la Loire : « Un mode de gouvernance expérimental au Centre Socioculturel de la Bugallière »

- Hors champ Centres sociaux, de multiples organisations pratiquent l'autogestion, expérimentent des pratiques mettant autour de la table des catégories d'acteurs différentes, etc. : des Tiers-Lieux (par exemple: <https://lehangarzero.fr/>) le Lycée expérimental de St-Nazaire <https://lycee-experimental.org/>, les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle) <http://gemtejira.asso.st/>, etc.

A nous de nous enrichir de leur retour d'expérience.

7 - Orientations Nouveau projet social 2022-2026

7.1. L'Assemblée Générale du 24 juin 2022, le rendez-vous avec les adhérents pour déterminer les orientations du projet social



Comme évoqué précédemment (partie 5 – une structure fragile ?), nous nous sommes appliqués à mettre en oeuvre un exercice démocratique de priorisation des orientations du projet social 2023-2026 avec les adhérents lors de l'Assemblée Générale de juin 2022. L'exercice a ses limites : comment faire comprendre ce qu'est un centre social, ses missions et la place que chacun y prend en un peu plus d'une heure à des personnes qui le

découvrent, ou bien encore à des personnes pour lesquelles la langue française reste compliquée, etc. Malgré ces obstacles, ce moment reste dans les mémoires comme un temps d'échange très plaisant et chaleureux, salué par la cinquantaine d'adhérents présents.



- Un temps d'échange sur les activités du Centre était proposé par petits groupes. Basé sur le photolangage (merci aux méthodes pédagogiques développées par les professionnelles et les bénévoles des ateliers socio-linguistiques) pour être accessible à tous, les habitants ou adhérents présents étaient invités à :

Il a été construit en quatre temps :

- Un temps d'explication de la démarche (le projet social) et de ses enjeux (projet déterminant les orientations du Centre sur plusieurs années, rôle à prendre par les adhérents dans ce processus, illustré par exemple par l'explication reproduite en ouverture de ce document « un projet social, qu'est-ce que c'est ». Pour une meilleure compréhension, ce temps d'explication avait lieu juste après la présentation du rapport d'activité, qui donnait à voir les actions du centre social.

- présenter les activités auxquelles ils participent
- expliquer ce que ces activités leur apportent, pourquoi ils les font, bref, en quoi cela fait sens pour eux

- Un temps d'échange sur l'identité et le fonctionnement du Centre social : à partir de l'application numérique Kahoot, il s'agissait de répondre seul ou à plusieurs, à un questionnaire en ligne depuis son téléphone ou une tablette mise à disposition par le Centre. L'impression papier de ce questionnaire est reproduite ci-dessous.

Construisons ensemble le projet du Centre Social Gisèle Halimi-Allonnes !

1 - Qui

1. Un Centre Social, c'est...

Un centre commercial	✗
Un lieu avec plein d'activités	✓
Un espace d'initiatives d'habitants	✓
Un lieu de revendication, de transformation positive de la société	✓

2 - Diapo

Un centre Social, c'est...

Lieu de proximité qui accueille toute la population dans sa diversité, un espace d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il est animé par une équipe de professionnels et bénévoles.

3 - Qui

Le Centre Social Gisèle Halimi (CSGH), c'est...

Une association	✓
Un service municipal	✗
Un syndicat	✗
Un club de rencontres	✗

L'intérêt du jeu, n'est pas tant dans la qualité des réponses obtenues que dans les échanges entre adhérents qu'il produit (oui, le Centre social favorise le lien social ; non, il n'est pas un club de rencontre, ce n'est pas son objet. Mais si d'aventure, il contribue à « faire des rencontres », nous considèrerons que cela fait partie de ses « externalités positives » !). Sous son aspect ludique et convivial, ce jeu permettait de faire de l'acculturation associative : qu'est-ce qu'une association, le rôle d'une assemblée générale, la place à prendre des adhérents, etc .

8 - Diapo

Les Instances dirigeantes : Le Conseil d'Administration

Conseil d'Administration : organe de décision qui a pour vocation de se substituer à l'ensemble des membres de l'association. Il contribue à sa gestion (projet politique, finances, axes stratégiques...)

9 - Qui

En tant qu'adhérent au CSGH, je peux...

Participer et/ou proposer des activités	✓
Donner mon avis	✓
Organiser le mariage de ma nièce au Centre Social	✗
Participer à la construction des projets, activités...	✓

10 - Qui

J'ai une idée, j'en fais quoi ?

Je frappe à la porte du CSGH	✓
J'écris au Président de la République	✗
J'en parle à des copains, copines	✓
Je profite des temps d'animation au CSGH pour en parler aux autres	✓

Synthèse Joueurs(23) Questions(10) Avis

Affichage développé Affichage compact

Question	Type	Bonnes/réponses
1. Un Centre Social, c'est...	Quiz	13%
2. Un centre Social, c'est...	Diapo	100%
3. Le Centre Social Gisèle Halimi (CSGH), c'est...	Quiz	78%
4. L'association du Centre Social Gisèle Halimi	Diapo	100%
5. Qui participe à la vie du CSGH ?	Quiz	74%
6. Les adhérents c'est qui ?	Diapo	100%
7. Qui participe aux décisions du CSGH ?	Quiz	65%
8. Les instances dirigeantes de l'association : Assemblée Générale	Diapo	100%
9. Les instances dirigeantes : Le Conseil d'Administration	Diapo	100%
10. En tant qu'adhérent au CSGH, je peux...	Quiz	74%

7 - Orientations Nouveau projet social 2022-2026

7.1. L'Assemblée Générale du 24 juin 2022, le rendez-vous avec les adhérents pour déterminer les orientations du projet social (suite)

- **Le dernier temps** (avant le partage du gâteau !) consistait par petits groupes et toujours accompagnés d'un binôme d'animateurs-facilitateurs de l'échange, à faire débattre puis classer par ordre de préférence les orientations proposées par l'association. Soit :

Axes
projet social
2023/2026

→ **Favoriser l'engagement bénévole des habitants :**

- Impliquer les habitants dans la dynamique, la vie de la cité
- Se sentir utile
- Soutenir les associations sur Allonnes (les associations permettent l'organisation collective des habitants.)
- ...

→ **Développer les solidarités :**

- La coopération,
- Être utile aux autres,
- Favoriser l'entraide entre habitants
- ...

→ **Rêver :**

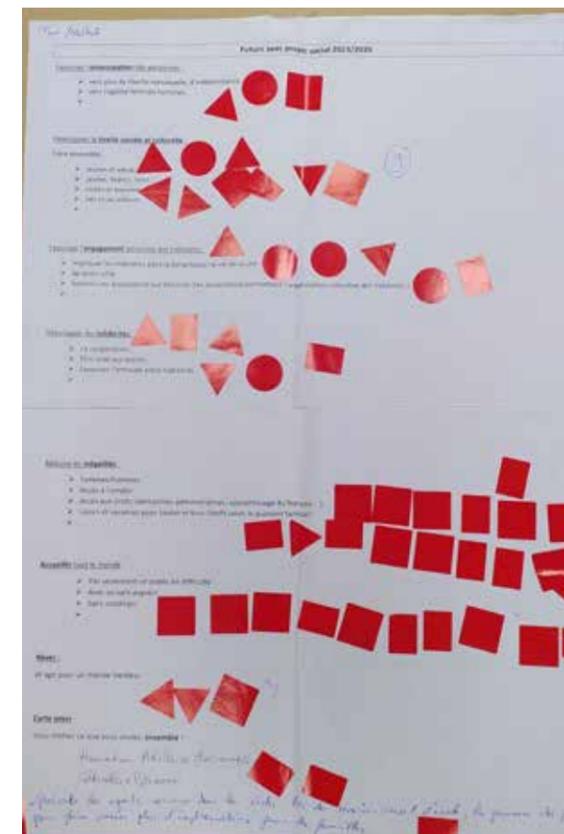
et agir collectivement pour un monde meilleur

→ **Réduire les inégalités :**

- Femmes/hommes
- Accès à l'emploi
- Accès aux droits (démarches administratives, apprentissage du français...)
- Loisirs et vacances pour toutes et tous (tarifs selon le quotient familial)
-



Marche et ramassage de déchets avec FNE dans le cadre de la semaine du Développement Durable



7.1.2 Les orientations retenues

→ **AXE 1 - Développer la mixité sociale et culturelle :**

- faire ensemble
- jeunes et vieux,
- jaunes, blancs, noirs...
- riches et pauvres,
- nés ici ou ailleurs
- ...

→ **AXE 2 - Accueillir tout le monde**

- Pas seulement un public en difficulté
- Avec ou sans papiers
- Sans condition
- ...

→ **AXE 3 - Favoriser l'émancipation des personnes :**

- vers plus de liberté individuelle, d'indépendance,
- vers l'égalité femmes-hommes,

→ **AXE 4 - Développement durable :**

- « La nature »
- « initiative pour développer l'écologie »
- « Agir pour un monde meilleur »

7 - Orientations Nouveau projet social 2022-2026

7.2 Les actions retenues pour mettre en oeuvre ces orientations

› PÔLE : Parentalité

› ACTIONS :

- Loisirs en familles
- Accompagnement aux vacances & séjours accompagnés
- Parentalité, Ecrans, cyber-harcèlement
- Un temps pour soi (parents ouvrir adultes)
- Médiation sociale-scolaire
- Asso parents d'élève
- Aide aux devoirs

› OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À L'ACTION :

- 100 % PARENTS
- Favoriser la qualité du lien parents/enfants
- Rétablir le lien social
- Développer le pouvoir d'agir des parents
- Renforcer le partenariat

› AXE(S) DU PROJET SOCIAL :

- 1, 2 et 4

› PÔLE : Enfance

› ACTIONS :

- Accueil collectif de mineurs
- Mini-camps & stages
- Cité d'enfants

› OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À L'ACTION :

- Cf en annexes le projet pédagogique de l'accueil de loisirs et le principe de la Cité d'Enfants

› AXE(S) DU PROJET SOCIAL :

- 3 et 4



Animation extérieure à l'occasion de la journée des droits des femmes, 8 mars 2022

› PÔLE : Vie associative & bénévolat

› ACTIONS :

- PAVA
- FPH – projets d'habitants
- Accueil des bénévoles
- Fête des asso
- Carnaval

› OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À L'ACTION :

■ LA VIE ASSOCIATIVE

- Valoriser l'engagement des bénévoles sur le territoire
- Susciter l'envie et donner à chacun les moyens de prendre sa place dans la vie de la cité
- Faciliter la communication des associations sur le territoire et entre elles
- Favoriser l'émancipation des personnes
- Informer et former les habitants sur leurs droits (notamment la loi 1901, la prise de parole, l'expression...)

■ FPH

- Accompagner la mise en oeuvre de micros-projets par des habitants
- Impliquer les habitants dans la commission d'attribution du FPH pour accompagner à l'exercice de la citoyenneté

- Valoriser les porteurs de projets et leur implication dans la vie de la cité

■ Carnaval

- Accompagner les habitants dans leur projet carnaval (soutien administratif et logistique)
- Les guider, les encourager afin de favoriser leur autonomie, (téléphone, rdv en vis-à-vis avec les services de la Ville, les associations..)
- Travailler en transversalité habitants/ centre social/services de la ville/ théâtre de chaoué/ associations pour mener à bien ce projet à travers des réunions, des échanges...
- Organiser un événement festif sur la ville porté par les habitants
- Participer activement à la vie de la cité (événement à l'échelle de la Commune)

› AXE(S) DU PROJET SOCIAL :

- 1, 2 et 4

7 - Orientations Nouveau projet social 2022-2026

7.2 Les actions retenues pour mettre en oeuvre ces orientations (suite)

› PÔLE : Citoyenneté

› ACTIONS :

- Prévention radicalisation & vie citoyennes

› OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À L'ACTION :

- Favoriser un climat serein où tous peuvent s'exprimer
- Sensibiliser le grand public au phénomène des radicalisations et toutes formes d'extrémismes
- Promouvoir le "vivre et surtout le faire ensemble"
- Lutter contre toute forme de discriminations
- Développer des actions autour de la citoyenneté notamment auprès des plus jeunes

› AXE(S) DU PROJET SOCIAL :

- 1, 2 et 4

› PÔLE : Développement durable

› ACTIONS :

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| ■ Logement/DD | ■ Jardin partagé |
| ■ Repair café | ■ Prêt de matériel |
| ■ Paniers producteurs locaux | ■ Faites du Vélo |

› OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À L'ACTION :

- Soutenir les habitants dans leur quotidien
- Encourager les initiatives des habitants
- Participer activement à la vie du territoire
- Donner un nouvel élan, une nouvelle direction au projet existant vers la question du développement durable
- Cultiver un verger partagé en permettant à tous les habitants d'utiliser les produits cultivés (pas d'organisation de redistribution) et multiplier les initiatives sur toute la commune.
- Sensibiliser à l'ethnobotanique

› AXE(S) DU PROJET SOCIAL :

- 1, 2, 3 et 4

› PÔLE : Intergénérationnel

› ACTIONS :

- As-tu du réseau seniors
- Café du lundi
- Sorties et séjours (senior ouvrir aux adultes)
- Couture
- Cuisine
- Projet interculturel

› OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À L'ACTION :

Lutter contre l'isolement, la perte d'autonomie et améliorer la vie sociale
Encourager le sentiment, l'exercice et la pratique citoyenne
Valoriser le public sénior et dynamiser l'image de soi, la confiance en soi.

› AXE(S) DU PROJET SOCIAL :

- 1 et 2

› PÔLE : Accueil & communication

› ACTIONS :

- Accueil Inscriptions
- Accueil convivial
- Communication
- Expos
- Accès numérique
- Ecrivain public
- Affichage
- Site internet int-ext
- Réseaux sociaux

› OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À L'ACTION : Accueillir, informer, conseiller (téléphonique et physique)

- Orienter les publics à travers la mise en oeuvre d'un accueil social généraliste ou approfondi et ce dans le respect du projet social du Centre Social et de ses valeurs
- Animer et gérer le hall d'accueil
- Soutenir les habitants dans leurs démarches sur les outils numériques
- Veiller à la convivialité
- Veiller à la sécurité des publics accueillis, usagers (gestion de conflits)

Communication

- Mise en place d'un plan de communication (interne, externe)
- Mise en oeuvre sur des supports adaptés aux buts à atteindre



Femmes en mouvement



Sortie familles à la mer, juillet 2021



Panneaux d'expositions retraçant les 50 années d'activités du Centre social

- Mise en place de réunion en collaboration avec les habitants et le référent administrateur du Pôle

› AXE(S) DU PROJET SOCIAL :

- 1 et 2

7 - Orientations Nouveau projet social 2022-2026

7.2 Les actions retenues pour mettre en oeuvre ces orientations (suite)

› PÔLE : Insertion

› ACTIONS :

- ASL
- Code de la route
- Femmes en MVT
- Illettrisme
- Créons en français

› OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À L'ACTION :

■ ASL

- ① Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes d'origine étrangère du territoire en participant à leur progression en langue française, selon les niveaux de chacun.
- ② Associer la pratique de la langue à des sorties, ateliers thématiques ou à l'utilisation du numérique pour apprendre autrement, s'imprégner des codes sociaux et culturels du pays d'accueil et devenir plus autonome dans sa vie quotidienne.

■ ALCI

- ① Rencontrer et renforcer les liens entre partenaires allonnais et du Mans Métropole sur la question de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique afin de mieux répondre aux besoins du public.
- ② Développer et faciliter le repérage, l'orientation et l'accompagnement social du public cible.
- ③ Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en retravaillant les compétences de base (mathématiques, français et informatique) afin qu'ils puissent les mettre à profit en toute autonomie.

■ Femmes en mouvement

- ① Lever les freins liés à l'emploi
- ② Valoriser les compétences et les savoirs acquis au cours du parcours de vie
- ③ Identifier les besoins du territoire
- ④ développer le pouvoir d'agir des habitants

› AXE(S) DU PROJET SOCIAL :

- 1, 2 et 4



GISELE HALIMI

EMANCIPATION Gisèle Halimi un modèle



Gisèle Halimi c'est le nom nouveau du centre social d'Allonnes.

C'est un choix politique, réfléchi, de divers acteurs du centre social du moment, qui devra aider, et bien au-delà du symbolique, au dépassement de notre structure existante.

Nous nous inspirerons et nous nourrirons de son action, de son engagement pour la défense et la promulgation de l'émancipation.

L'émancipation, un terme qui comporte tant de facettes à développer : Sur l'engagement féministe, sur l'égalité des genres, des revenus, des moyens d'actions et de développements individuels et collectifs. C'est à l'image de sa lutte universaliste et humaniste, que nous travaillerons avec d'autres, à la conquête de la liberté de tous et de chacun, en convoquant l'espoir et l'action libératrice.

Nous n'avons d'autre but, paré de ce nom, que participer et aider à propulser un travail de mutation du centre social.

Nous voulons être les acteurs vivants de la nécessaire transformation de la société, en répondant aux aspirations fortes d'engagements des humains du XXI^e siècle, confrontés à des défis sociaux environnementaux et démocratiques inédits. Nous voulons être les porteurs d'une expérience de vie renouvelée. C'est pour nous, un prolongement de son engagement.

Préparation de la création "HLM" au Centre social par le Théâtre de Chaoué



8 - ANNEXES

1/ Charte des Centres Sociaux et socio-culturels de France (FCSF)

2/ Projet pédagogique du Centre de Loisirs et principe de la Cité d'Enfants

3/ Aperçu des activités créées au Centre Social puis externalisées
au cours de ses 50 ans d'existence

4/ Un mode de gouvernance expérimental au Centre socioculturel de la Bergallière (44) **p.102/103**

5/ Gisèle Halimi, qui était-elle ? **p.104/105**

6/ Affiche Radio avec les FRANCAS 72 à l'occasion d'Allonnes en Fêtes, sept 2022 **p.106/107**

P.70/110

p.71/85

p.86/99

p.100/101

p.102/103

p.104/105

p.106/107

8 - ANNEXES

1/ Charte des Centres Sociaux et socio-culturels de France (FCSF)



CHARTRE FEDERALE

DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE

Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers
(17-18 juin 2000)

Texte adopté par l'Assemblée générale d'Angers
(17-18 juin 2000)

Sommaire

- 2 Préambule
- 3 Notre conception du Centre social et socioculturel
- 3 Nos valeurs de référence
- 6 Nos façons d'agir :
 - ▶ l'élaboration de l'action
 - ▶ la conduite de l'action
- 10 Notre engagement fédéral

Nous, Centres sociaux et socioculturels de France fédérés,

divers dans nos origines, nos inscriptions territoriales et nos formes institutionnelles nous entendons, dans notre Charte, expliciter le sens que nous donnons à notre action.

Nous nous exprimons alors que notre société est traversée par de profondes mutations qui, tout en ouvrant de nouveaux possibles, mettent à mal nombre de structures sociales et désunissent trop d'existences personnelles.

Notre conception du Centre social et socioculturel

Le Centre social et socioculturel entend être **un foyer d'initiatives porté par des habitants** associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique **à trois valeurs fondatrice** : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

► **La dignité humaine**

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres sociaux et socioculturels.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé.

Le regard porté sur les autres se garde des préjugés moraux et culturels.

La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire.

L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

► La solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.

La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les Centres sociaux et socioculturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres.

Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens ...

Echanger des savoir-faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes à vivre en société, solidarisent les individus.

► La démocratie

Opter pour la démocratie, c'est, pour les Centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les Centres sociaux et socioculturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.

Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, même modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus.

La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. La force de la démocratie locale c'est l'engagement civique des citoyens.

Nos façon d'agir

L'action des Centres sociaux et socioculturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Elle associe la sensibilité et la rationalité des acteurs. Elle trouve une condition de son élaboration et de sa conduite dans la convivialité créée par le centre social.

► L'élaboration de l'action

La vision des Centres sociaux et socioculturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestataires de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Les Centres sociaux et socioculturels prennent autant en compte les potentialités que les difficultés. Ils font de l'écoute et de la rencontre des habitants, mais aussi de l'observation et du recueil méthodique de données, les instruments de leurs analyses, contribuant ainsi à l'élaboration de **diagnostics territoriaux concertés**.

Les Centres sociaux et socioculturels insèrent leur action quotidienne dans un « **projet social** » **cohérent et pluriannuel**, explicitant objectifs et moyens. Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet est élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires des Centres sociaux et socioculturels.

Avec ce projet, les Centres sociaux et socioculturels vont au-devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en l'ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives de **développement social local**.

Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les Centres sociaux et socioculturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent à **égalité de droits et de garanties**.

Les Centres sociaux et socioculturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans des **conventions de partenariat**.

Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de services ou réduire leur projet social à des délégations de service public.

► La conduite de l'action

Dans la conduite de leurs actions, les Centres sociaux et socioculturels entendent être **participatifs, opérationnels et responsables**.

Participatifs, les Centres sociaux et socioculturels le sont dans leur constitution même et dans leur fonctionnement en associant, dans l'action et dans les instances consultatives et délibératives, des habitants auteurs et acteurs du « projet social », des administrateurs bénévoles et des salariés qualifiés acquis au projet.

Participatifs, ils le sont lorsque, délibérément, ils inscrivent l'engagement actif d'habitants et de bénévoles dans une logique d'éducation populaire en favorisant leur formation.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils prennent publiquement la parole pour avertir et faire des propositions ou pour dénoncer l'inacceptable.

Participatifs, ils le sont, lorsqu'ils coopèrent avec des acteurs publics, afin de produire avec eux des « biens publics », tels que, par exemple, la qualité des espaces collectifs ou l'esprit civique.

Opérationnels, les Centres sociaux et socioculturels le sont par leur capacité à conduire avec professionnalisme une pluralité d'actions coordonnées, ponctuelles ou durables, individuelles ou collectives, dans la proximité ou pour l'ensemble d'un territoire.

Responsables, les Centres sociaux et socioculturels le sont **lorsqu'ils s'activent à rassembler les moyens de leur « projet social »** tels que le concours actif de bénévoles compétents, le recrutement de salariés qualifiés, la transformation d'emplois précaires en emplois permanents, la disposition de locaux adaptés, l'obtention de financements pérennes.

Responsables, ils le sont aussi lorsqu'ils font connaître aux habitants et à leurs partenaires leur programme d'action, lorsqu'ils gèrent avec rigueur l'argent public qui leur est attribué, lorsqu'ils se soucient de soumettre leurs actions et leur gestion à l'évaluation interne et externe.

Notre engagement fédéral

Notre Charte est l'expression de Centres sociaux et socioculturels qui ont fait de leur **adhésion volontaire** à la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France un acte politique et stratégique.

► Un acte politique

En se fédérant, les Centres sociaux et socioculturels se créent un espace d'élaboration partagée du «projet centre social et socioculturel».

Ils acquièrent collectivement une **capacité politique** à dire publiquement leurs finalités, leurs modes d'action et à prendre part au débat public.

Ils se dotent démocratiquement d'instances garantes de leur volonté commune.

Ils se donnent les moyens, y compris financiers, de préserver leur indépendance fédérale.

Ils nouent des liens à l'échelle européenne et internationale de façon à faire progresser leurs valeurs et leurs formes de pratique.

► Un acte stratégique

En se fédérant, les Centres sociaux et socioculturels se mettent en réseau, à différents échelons de territoire, pour mutualiser leurs capacités, pour partager leurs difficultés, et pour **s'organiser stratégiquement** quant aux actions à conduire et aux partenariats à établir.

En se fédérant, les Centres sociaux et socioculturels font valoir, plus haut et plus fort, le sens et l'efficacité de leur propre action au bénéfice d'**une société plus solidaire**.

Une charte ne se justifie que si elle conduit aux actes, à l'action ...

Il va de soi que ces affirmations de principe ne sont des engagements vivants et concrets que dans la mesure où elles s'expriment en actes et selon des modalités de mise en œuvre précises, qui font l'objet de textes du fédéralisme (textes statutaires, pactes et protocoles, modes de reconnaissance, méthodes de travail...).

C'est pourquoi, elle implique de la part de tous ceux qui s'y réfèrent et des instances fédérales en particulier, qu'ils l'accompagnent d'un Programme d'actions concertées pluriannuel (4 ou 5 ans).

Élaboré sous la responsabilité du Conseil d'administration de la FCSF, débattu dans le réseau préalablement à sa présentation en assemblée générale, ce programme sera articulé autour d'axes et d'objectifs précis permettant une évaluation qui servira de base à la préparation du programme suivant. C'est le programme pluriannuel qui constituera le rapport d'orientation de la FCSF. Il devra s'appuyer sur une démarche prospective car il constituera l'élément central de la politique de développement du réseau en termes d'extension et de qualité.



Fédération des centres Sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

10, rue Montcalm - BP 379

F-75869 Paris Cedex 18

<http://www.centres-sociaux.fr>

Tél. 01 53 09 96 16 - Fax : 01 53 09 96 00

Email : fcsf@centres-sociaux.asso.fr

8 - ANNEXES
2/ Projet pédagogique du Centre de Loisirs
et principe de la Cité d'Enfants

Accueil de Loisirs de Chaoué
Allée des Frères Rocher
20 rue du Moulin de Chaoué
« Port Belle Eau » 72700 Allonnes



ACCUEIL DE LOISIRS
D'ALLONNES

PROJET PÉDAGOGIQUE



Mercredi
2019/2020

CENTRE SOCIAL D'ALLONNES
59 AVENUE DE GAULLE, 72700 ALLONNES
CSALLONNES@ORANGE.FR
02 43 39 11 77

Sommaire

I - Présentation de la structure **P : 4 à 5**

- A – Son statut
- B – Ses valeurs et ses intentions éducatives (Extrait du Projet Educatif 2019/2021)
- C – Descriptif de l'Accueil de loisirs

II – Projet pédagogique **P : 6 à 7**

- AXE 1 : Le village éclair (les outils dont on dispose – expérimentation)
- AXE 2 : L'avenir de notre village : évolution et perspectives
- AXE 3 : Impliquer et inclure les parents dans notre village
- AXE 4 : Développer le partenariat avec les écoles d'Allonnes

III – Fonctionnement **P : 8**

- A – L'accueil
- B – Les groupes d'âge et les animateurs
- C – Le repas
- D – Le temps calme
- E – Le temps du goûter
- F – Le départ

IV – Organisation **P : 9 à 10**

- A – L'aménagement de l'espace
- B – Les règles de vie
- C – Les réunions d'enfants
- D – Les activités
- E – Les temps de bilan
- F – La formation des stagiaires et l'évaluation des animateurs

V - La Journée type **P : 11**

VI – le rôle de chacun **P : 12**

VII – L'animateur **P : 13 à 14**

- A – Son rôle
- B – Ses responsabilités
- C – Vie collective
- D – Attentes de la direction
- E – Exigences de la direction

I - Présentation de la structure

A – Son statut

L'Accueil de Loisirs d'Allonnes est géré par le Centre Social d'Allonnes. Il est déclaré annuellement à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). La Mairie d'Allonnes verse une subvention en accord avec les budgets votés en bureaux (association et municipalité). La Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe (CAF) verse une prestation de service.

La Ville et la CAF ont passé un contrat, le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), qui précise les modalités de financement.

B – Ses valeurs et ses intentions éducatives (Extrait du Projet Educatif 2019/2021)

	L'ENFANT	L'ALSH (le château)	L'ADULTE
ACCUEILLIR	L'enfant est une personne à part entière qui mérite d'être reconnue dans sa singularité.	Le château est un lieu proche et ouvert où se pratique un accueil individualisé de chaque enfant (et de sa famille)	L'adulte considère l'enfant dans sa personnalité propre, repère ses besoins spécifiques et l'accompagne dans son épanouissement
PRESERVER	L'enfant est un être en construction , porteur d'avenir, dont il faut préserver la qualité d'enfant.	Le château est un temps-parenthèse , un espace protégé qui permet à l'enfant de vivre à son rythme, de s'expérimenter autrement	Pour l'enfant, qui a besoin d'équilibre pour grandir, l'adulte représente un repère , parfois un modèle. Enfant et adulte s'enrichissent mutuellement.
MÉLANGER	L'enfant est naturellement marqué par son milieu de vie , influencé par son environnement familial, social et culturel. Les enfants incarnent des identités et des différences.	Le château est un carrefour où se provoquent les rencontres, où se fabriquent les mixités, où s'encourage la tolérance.	L'adulte prend en compte les différences , facilite l'échange inter-culturel, favorise l'inter-connaissance et l'acceptation de l'autre.
FAIRE CONFIANCE	L'enfant dispose d'un potentiel pour penser, agir, entré en relation : il est digne de confiance, capable de responsabilité.	Le château est un terrain d'apprentissage et d'entraînement à la citoyenneté.	L'adulte propose en confiance à l'enfant des situations pour s'exprimer, coopérer, décider afin de trouver sa place dans le collectif, et se préparer à s'engager dans la société de demain
RESSOURCER	L'enfant et sa famille subissent souvent de fortes pressions de la société de consommation , avec ses dangers, ses injustices et ses violences.	Le château est un lieu de proximité où les familles peuvent se détacher du quotidien et venir se ressourcer.	L'adulte amène l'enfant et ses parents à sortir de l'immédiateté, de la pulsion , à prendre du recul, à réfléchir, à développer sens critique et pensée personnelle.

C – Descriptif de l'Accueil de loisirs

- **LIEU** : Les enfants sont accueillis dans des locaux mis à disposition par la Mairie d'Allonnes. L'Accueil de Loisirs de Chaoué se situe :
 - Allée des Frères Rocher, 20 rue du moulin de Chaoué, « Port Belle Eau », 72700 Allonnes. ☎ 02-43- 80-60-90.
- **Ces locaux comprennent :**
 - Au rez-de-chaussée : 1 salle dédiée aux 3/5 ans, des sanitaires, une grande salle/cuisine, le bureau de la direction, l'infirmier et la lingerie.
 - Au premier étage : 5 salles d'activités pour les 6/12 ans (interdit aux 3/5 ans), des sanitaires et une régie pour le matériel pédagogique.
 - Au 2ème étage : une grande régie
 - Une salle annexe est réservée aux 3/5 ans à l'extérieur pour les temps de repos
 - Un parc public avec 2 grandes plaines, une structure de jeux, et un accès à la forêt
 - Un Dojo situé au Complexe Jean Carmet est mis à disposition par la Ville le mercredi après-midi.
- **PUBLIC ACCUEILLI** : Les enfants sont âgés de 3 à 12 ans. Ce sont essentiellement des enfants de la commune qui peuvent être inscrits à la journée complète, et à la demi-journée, avec ou sans repas.

II – Projet pédagogique

Nous nous sommes inspirés de la méthode de "Cités d'Enfants"¹, apparentée à la Pédagogie Institutionnelle (Oury)² et héritière des Républiques d'enfants (Korcsak)³.

Notre village d'enfants est une mini-société à la fois utopique, réaliste et éphémère, qu'enfants et adultes inventent et vivent ensemble le temps des mercredis et des vacances. Il s'appuie sur des outils coopératifs et participatifs comme le forum, les métiers, le temps des avis...

L'animateur accompagne le jeune fondateur et habitant de la cité en lui accordant une réelle place dans son expression, dans sa prise de décision et de responsabilité.

Les parents sont sensibilisés, et peuvent être associés au projet du village. L'enfant s'implique naturellement, et est demandeur de ces espaces d'échanges et de discussion. Il est demandeur d'avoir un rôle (un métier) au sein de sa cité, tout en s'amusant.

➤ AXE 1 : Le village éclair (les outils dont on dispose – expérimentation)

En octobre 2016, l'équipe d'animation a suivi une formation selon le concept et la méthode « cités d'enfants » afin de faire évoluer ses pratiques, et valoriser l'enfant citoyen.

Suite à cette formation, une expérimentation est née chez les 6-12 ans. Nous avons repensé l'aménagement et l'agencement des locaux. Les enfants bâtisseurs ont réfléchi au type d'espace qu'ils voulaient avoir au sein de leur cité. Ils ont par la suite nommé ceux-ci : salle « cocooning », salle « Play Game », etc...

Un planning de métier a été élaboré et conçu par les enfants qui ont fait le choix de mettre en place certains corps de métiers, et inventer de nouveaux métiers (facteur, chef goûteur, régisseur de salle, vérificateurs de manteaux, etc.).

Fin 2018, les enfants ont donné un nom à leur cité : « La Cité des Pompons », et se sont donnés comme nom d'habitant(e)s : « les pouponnets » et les « pouponnettes ».

Certains outils, déjà existants au sein de l'Accueil ont également subi une amélioration. Ainsi les espaces de discussions (forums) sont plus nombreux et l'enfant est demandeur de ce temps d'échange.

Aujourd'hui, l'enfant met lui-même ce temps en place.

¹ Site web de la pédagogie et de l'association Cités d'enfants : <http://citesdenfants.com/>

² Fernand Oury (né le 18 janvier 1920 – mort le 19 février 1998) est le fondateur, avec la psychologue Aïda Vasquez, de la pédagogie institutionnelle. Son but est d'établir, de créer, et de faire respecter des règles de vie dans l'école, par des institutions appropriées à l'opposé des écoles casernes.

³ Janusz Korczak (né le 22 juillet 1878, mort le 6 août 1942), est un médecin-pédiatre, éducateur et écrivain polonais. Avant la Seconde Guerre mondiale, il est une des figures de la pédagogie de l'enfance les plus réputées. Il laisse son nom à la postérité pour son œuvre de pédagogie, sa littérature enfantine, et son engagement en faveur des droits de l'enfant.

Le temps des avis, quant à lui a lieu chaque jour après chaque goûter.

Enfin, les projets d'animation et les plannings d'activités qui en découlent sont réfléchis par les enfants et sont co-construits avec les adultes, tout en ayant un intérêt pédagogique.

➤ AXE 2 : L'avenir de notre village : évolution et perspectives.

Afin de faire évoluer ces pratiques, et rendre davantage l'enfant acteur dans sa « Cité », l'équipe souhaite sur les 3 prochaines années optimiser encore plus l'espace et le visuel de la « Cité » : faire connaître cette « Cité », aux Allonnais(es), impliquer et inclure les parents, par le biais de panneaux d'orientation, d'affiches, l'inauguration de la cité par les habitants...

Pour les nouveaux animateurs, il est mis en place un support explicatif de la « Cité d'enfants », (l'intérêt, les outils mis en place, la « Cité », dans son ensemble, etc...).

Quant aux nouveaux arrivants, nous travaillerons sur le développement de la vie au village (ex : création de carte d'identité des villageois). Nous continuerons à rendre l'enfant autonome, responsable et acteur de sa cité en favorisant son accompagnement. Pour cela nous avons des enfants guides qui accueillent les nouveaux arrivants (visite, explication du fonctionnement...)

➤ AXE 3 : Impliquer et inclure les parents dans notre village

Afin d'impliquer davantage les parents pour qu'ils puissent participer à l'évolution de la « Cité », nous les invitons à l'inauguration de l'ouverture du village. Des dates et des périodes de rencontres sont fixées dès le début de l'année scolaire (tout en sondant les familles).

En termes de communication, nous mettons un panneau d'informations qui permet de rester averti de ce qui se fait à la « Cité », (activités, sorties, rencontres...). Enfin, un support de présentation du Village d'enfants est transmis à chaque nouvelle arrivée d'habitant dans le village.

➤ AXE 4 : Développer le partenariat avec les écoles d'Allonnes

Conformément aux textes réglementaires en lien avec le plan mercredi et avec la volonté de mailler un partenariat plus important, l'Accueil rencontre l'Inspection Nationale et les diverses directions des écoles afin de présenter le Projet éducatif et le Projet pédagogique « mercredi ».

Il est envisagé de travailler en complémentarité pour favoriser l'éveil, la culture, l'éducation, l'apprentissage des enfants. Les diverses formes que cela peut prendre ou les thématiques sont à définir ensemble et seront proposées aux enfants dans l'Accueil, toujours en s'amusant et en co-construction avec les animateurs, les parents et les enseignants.

III – Fonctionnement

A– L'accueil

L'Accueil de Loisirs propose un temps d'accueil échelonné entre 8h et 10h (7H30 sur inscription). Les enfants et leurs parents sont accueillis dans le hall où leur présence est notée puis les enfants sont orientés dans leurs salles.

Ce temps d'accueil est un moment d'échange privilégié où tout doit être mis en œuvre pour favoriser le dialogue et la confiance (enfants, parents, animateurs).

L'après-midi, les enfants peuvent arriver entre 13h30 et 14h.

Les enfants qui ne seront pas inscrits en amont au Centre Social ne peuvent être accueillis à l'Accueil de Loisirs.

B – Les groupes d'âge et les animateurs

Trois tranches d'âges sont mises en place :

- 3/5 ans : 20 enfants avec 2 animateurs BAFA (possible d'avoir 30 enfants)
- 6/12 ans : 42 enfants avec 3 animateurs (BAFA, master sportif et un BPJEPS)

C– Le repas

Les repas sont pris à la restauration scolaire Victor Hugo. Les menus sont affichés à l'entrée de l'Accueil. Les enfants doivent être à table à 12h. Il n'est pas permis aux enfants d'aller aux toilettes pendant le repas.

D – Le temps calme

Un temps calme est aménagé après chaque repas, où l'on peut accueillir aussi les enfants ne venant que l'après-midi de 13h30 à 14h. Cet accueil est organisé en amont.

Un temps de sieste est proposé pour les enfants qui le souhaitent (obligatoire pour les 3/4 ans). Les autres peuvent rejoindre leurs salles où différents ateliers sont proposés par les animateurs ou jouer dans les espaces du village qu'ils souhaitent.

Durant ce temps, les animateurs doivent s'organiser pour faire une pause en veillant à ne pas laisser les enfants seuls.

E – Le temps du goûter

Il est servi vers 16h, 16h30 au plus tard. Les animateurs doivent s'organiser pour préparer les goûters suffisamment longtemps à l'avance afin d'être à l'heure.

F – Le départ

Les parents viennent chercher leurs enfants à partir de 17h dans chaque salle. Les animateurs sont vigilants quant aux départs des enfants (décharges et autorisations). Seule, la direction peut prendre la décision de laisser partir un enfant sans autorisation préalable des parents. Il relève de la responsabilité de chaque parent de laisser son enfant quitter l'Accueil, SEUL, passé 17H00.

Un animateur reste présent avec chaque groupe d'enfant, les autres animateurs sont chargés de vérifier le rangement des salles, préparer le matériel, etc...

IV – Organisation

A– L'aménagement de l'espace

Chez les 3/5 ans la salle est aménagée de façon à favoriser l'autonomie des enfants. Des coins spécifiques sont organisés afin que chacun évolue dans un milieu qui répond à ses attentes. Chez les 6/12 ans les architectes (un groupe d'enfants) ont réfléchi et aménagé les salles selon leurs envies.

Un soin particulier est donné à l'accessibilité du matériel, des jeux, des livres, pour faciliter la prise d'initiative et le rangement.

Le matériel (jeux, régie enfants,) doit toujours être vérifié après usage au risque de ne pas se voir renouvelé en cas d'abus.

Des jeux de société et des livres sont à disposition des animateurs dans les armoires. Ce matériel ayant été soigneusement rangé et répertorié doit être vérifié après chaque utilisation. De même que les armoires situées dans les salles.

B – Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs.

Elles sont travaillées avec les enfants et affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Chez les 6/12 ans ce sont les politiques qui choisissent les règles/lois du village de « children'ville ». Ils choisissent aussi les métiers du village.

Certaines de ces règles ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer.

C – Les réunions d’enfants

Elles ont lieu en cours ou en fin de journée, et elles réunissent les enfants et les animateurs autour d’un temps d’échange, d’écoute, et/ou de prises de décisions sur la vie de l’Accueil.

C’est aussi un moment où peuvent émerger des projets et se décider des activités.

Enfin, c’est un moment où on évalue la journée. Les animateurs mettent un soin particulier à mettre en place un système d’évaluation adapté à l’âge des enfants et permettant à chacun de s’exprimer.

Ce temps est distinct du **temps du goûter**.

D – Les activités

Nous favorisons une démarche de projet individuel ou collectif, et nous tentons d’inscrire les activités dans une continuité afin de leur donner du sens. Les animateurs doivent veiller à faire aboutir les projets pour la satisfaction de tous.

Les familles sont conviées à des réunions d’informations, des activités, des sorties, des temps festifs, afin de faciliter leur intégration dans la vie de la « Cité ». Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets qui sont affichés à l’entrée de l’Accueil.

E – Les temps de bilan

Des temps de bilans en équipe sont prévus à chaque fin de journée afin de faire un débriefing.

Un bilan hebdomadaire (le jeudi) est mis en place avec la direction au cours duquel sont revus, entre autres, les projets d’animation à venir et le matériel, les pratiques, et les projets.

Suite à ces bilans, les animateurs peuvent s’organiser pour la préparation des jours à venir (grands jeux, matériels, modèles...).

F – La formation des stagiaires et l’évaluation des animateurs

Des temps d’évaluation avec les stagiaires sont mis en place, les animateurs du même groupe d’âge sont consultés afin d’avoir une meilleure vision du travail du stagiaire.

La validation du stage pratique n’est pas un dû : les animateurs stagiaires devront donc fournir le travail nécessaire à sa validation (dynamisme, menée d’activité, gestion de groupe, tenue et langage adapté, ponctualité, initiative, responsabilité, autorité...)

V - La Journée type

• 7h30 - 10H00

Accueil échelonné. Ce temps est un moment calme favorisant l’autonomie de l’enfant, mais l’animateur doit rester disponible pour les enfants et les parents (ce n’est pas un temps de préparation). Il doit noter l’arrivée de chaque enfant et savoir le nombre d’enfant présents à toute heure de la journée. Des ateliers peuvent être mis en place.

• 10H00

Rituel, présentation de la matinée.

Temps d’activité adapté aux choix et à l’âge des enfants (on y inclut explication, rangement et retour au calme) / pôles activités : chaque animateur propose une activité à l’ensemble des tranches d’âges, et chaque enfant choisit l’activité de son choix (1 fois par semaine).

Bilan de la matinée (qui peut servir de retour au calme).

• 11H30 - 11H45

Passage aux toilettes, lavage de mains et départ pour la cantine (2 animateurs minimum)

Il est déconseillé de faire les trajets avec la totalité des enfants.

• 12H00 -13H00

Les enfants doivent être à table à 12h. Repas et départ pour le centre (2 animateurs minimum). Il n’est pas permis aux enfants d’aller aux toilettes pendant le repas. Les animateurs se répartissent à chaque table afin d’avoir la salle en visuel. Pour le départ, ce n’est pas nécessaire d’attendre tous les groupes : le premier groupe prêt peut partir afin d’assurer l’accueil des enfants de l’après-midi dès 13h30.

• 13H00 – 14H00

Temps calme à adapter en durée et en activité en fonction de l’âge. Des ateliers pourront être proposés. S’en suit l’accueil des enfants qui ne mangent pas à la cantine.

Il est prévu pour le temps de sieste : des histoires, de la musique, de la relaxation, afin d’éviter la peur de la « sieste ».

• 14H00 - 15H45

Rituel, présentation de l’après-midi. Temps d’activité. Bilan de l’après-midi.

• 15H45 - 16H00

Passage aux toilettes, lavage de mains et préparation du goûter.

• 16H00 - 16H30

Goûter et rangement.

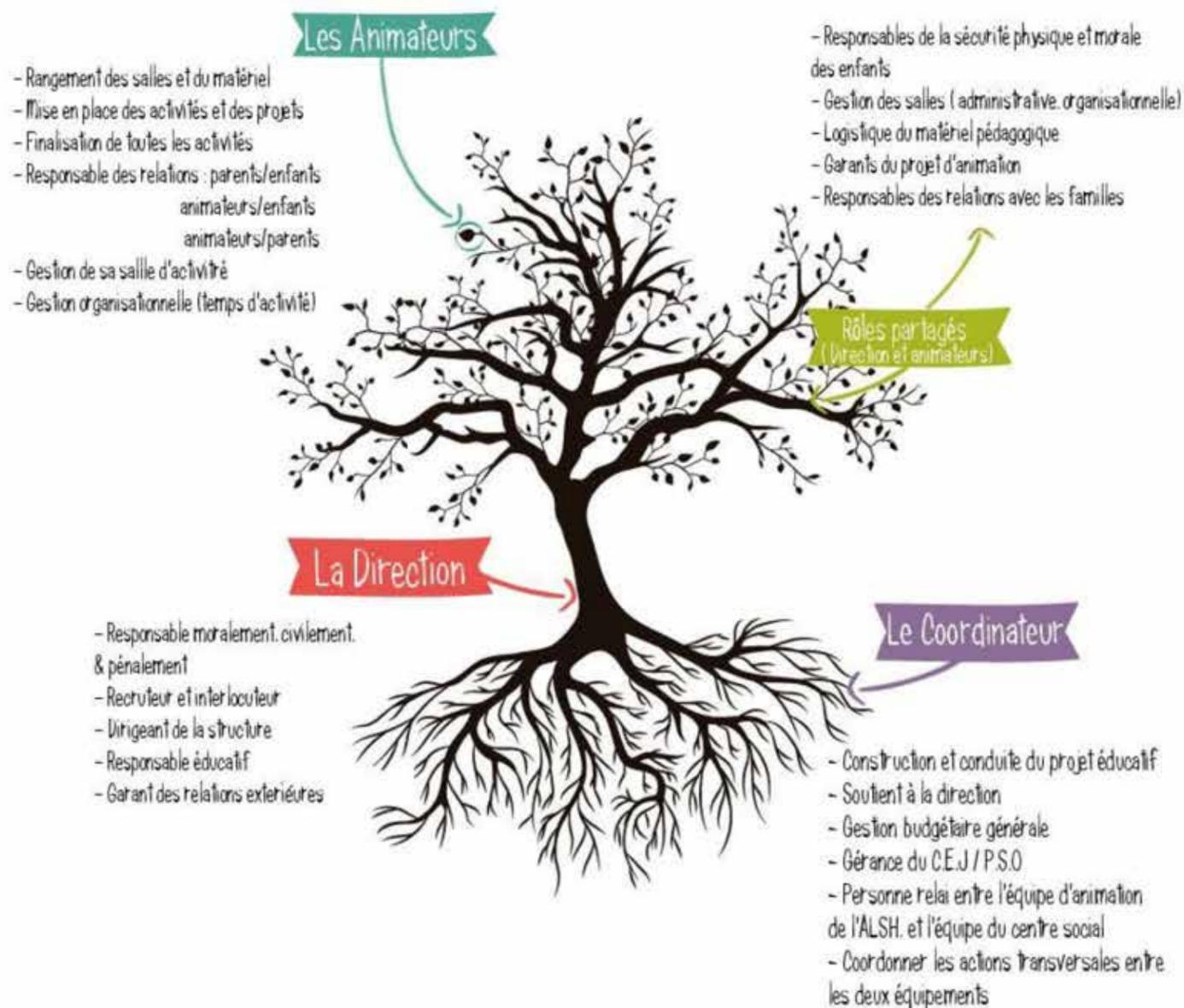
• 17H00 – 18H30

Départ échelonné, rangement des salles, du matériel, des régies, préparation du lendemain.

Un animateur doit rester présent auprès des enfants, des ateliers peuvent être proposés.

Le bilan hebdomadaire se fait en présence de tous les membres de la tranche d’âge.

VI – le rôle de chacun



VII – L'animateur

A – Son rôle

- ✓ Il a un rôle éducatif (ce qu'on apprend à l'enfant, ce qu'on lui apporte)
- ✓ Il doit être à l'écoute des enfants et des parents et savoir accepter le refus
- ✓ Il sait adapter ses activités à l'âge des enfants
- ✓ Il doit respecter l'enfant, adopter un langage correct et donner la même importance à tous les enfants
- ✓ Il ne doit jamais oublier que **les enfants sont en temps de loisirs** et doit donc laisser le maximum de place au rêve et à la détente
- ✓ Pour toute activité, il doit prévoir les règles de sécurité essentielles (fiches sanitaires, trousse pharmacie complète et vérifiée, consignes, ...)
- ✓ Il doit prévenir la direction pour tout problème lié au Centre (cohésion d'équipe, enfants, place de chacun, ...)

B - Ses responsabilités

- ✓ Il est garant du projet pédagogique et du projet d'animation⁴
- ✓ Il est garant de la sécurité physique et morale des enfants, il doit donc « anticiper » « observer » et « être bienveillant » à tous les moments de la journée
- ✓ Ses animations doivent être préparées (modèle, organisation du matériel, gestion du temps d'activité...)
- ✓ Il doit être organisé (de la préparation au rangement du matériel)
- ✓ Il doit savoir adapter son activité quand celle-ci ne fonctionne pas et proposer si besoin une activité de secours
- ✓ Il doit être présent à TOUTES les réunions du soir et aux réunions pédagogiques organisées le samedi (sinon il devra justifier son absence par un document officiel)
- ✓ Il est responsable et autonome (réfléchir avant d'agir !)
- ✓ Il doit être cohérent avec lui-même (ne pas faire ce qu'il interdit aux enfants)

C – Vie collective

Cette notion n'existe pas seulement pour les enfants, l'animateur doit aussi prendre part aux différentes tâches collectives afin de partager le travail et respecter son environnement.

Les tâches collectives :

- ✓ Le matin (ouvrir les volets du bas pour l'animateur qui est d'ouverture et installer la salle d'accueil ; l'animateur de 8h00 doit quant à lui ouvrir les volets du haut et descendre les chaises ...)
- ✓ Le soir (ranger ses salles d'activités, faire la vaisselle et vider le lave-vaisselle, éteindre les lumières, vérifier les WC et que les robinets soient bien fermés, fermer les portes et les volets, mettre l'alarme)
- ✓ À tout moment (être vigilant au matériel et aux salles : livres, régie, matériel pédagogique et sportif, emprunt, aération des salles, vérification des lumières et des robinets...)

⁴ Le projet d'animation est élaboré par l'équipe d'encadrement. Sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités autour d'un thème central. Le projet d'animation est spécifique à une tranche d'âge s'il y en a plusieurs.

- ✓ Il doit participer à toutes les activités prévues (piscine, vélo, roller, jeux sportifs, etc.)
- ✓ Il respecte ses collègues
- ✓ Il sait se remettre en question, travailler en équipe et écouter les autres
- ✓ Il tient compte du temps de pause de chacun (ne pas déborder afin que chacun puisse avoir le même temps de pause)

D- Attentes de la direction

- ✓ L'animateur doit faire aboutir ses activités, et ses projets d'animation
- ✓ Il doit préparer ses activités au plus tard la veille au soir pour le lendemain
- ✓ Il doit veiller à demander son matériel le JEUDI (les courses sont faites le lundi) et organiser ses activités (temps d'activité, modèles).

Tout matériel commandé en retard verra son achat retardé d'une semaine

- ✓ Il doit prévenir un membre de l'équipe en cas de sorties non prévues sur le planning
- ✓ Il doit faire part à la direction de tout problème survenu dans la journée, même minime (remplir les cahiers d'infirmerie, noter les problèmes dans le cahier de bilan, etc.)
- ✓ Si un problème en référence au signalement d'enfant maltraité se présente, noter dans le cahier tout ce que l'enfant a dit mot pour mot sans transformer ses dires, et en référer à la Direction qui prendra les mesures nécessaires
Un cahier est à disposition à l'accueil pour les messages en cas d'absence

E - Exigences de la direction

- ✓ Il ne peut pas quitter l'Accueil sans accord de la direction
- ✓ Il ne doit pas fumer dans les locaux, ni devant les enfants (loi Evin)
- ✓ Il doit laisser son portable en vibreur et ne pas répondre aux appels ni aux messages personnels quand il est avec les enfants.
- ✓ Il doit être ponctuel et opérationnel (horaires, dynamisme...)
- ✓ Il doit prévoir le plutôt possible en cas d'absence et justifier de celle-ci par le biais d'un document officiel
- ✓ Les temps de pauses doivent être connus, admis et respectés par tous
- ✓ La validation du stage pratique n'est pas un dû : les animateurs stagiaires devront donc fournir le travail nécessaire à sa validation (dynamisme, menée d'activité, gestion de groupe, tenue et langage adapté, ponctualité, etc.)
- ✓ S'il déroge à une règle (sécurité, horaires, ...) la direction prendra des sanctions appropriées.

Finalisé octobre 2019

le principe

proposer aux enfants, aux ados
de devenir fondateurs et habitants de mini sociétés

Les jeunes, en inventant et réalisant ensemble leur Cité, se créent un bien commun qui les solidarise.
3 enjeux majeurs autour de la fondation de la Cité :
le territoire, l'identité et les règles de vie.

La Cité se déroule selon un cycle :
Un temps de construction : des "**jours bâtisseurs**"
Un temps de séjour : des "**jours habitants**"
Un temps de restitution : les "**jours retrouvailles**"

Elle s'appuie sur des **outils coopératifs et participatifs** comme le forum, les métiers, le temps des avis

L'adulte accompagne le jeune fondateur et habitant en lui accordant **une réelle place** dans son expression, dans sa prise de décision et de responsabilité

Les parents sont sensibilisés, associés au projet de Cité

L'enfant, l'adolescent s'implique naturellement,
tout en s'amusant

la méthode de "Cités d'Enfants" est apparentée à la Pédagogie Institutionnelle (Oury) et héritière des Républiques d'enfants (Korcsak).

8 - ANNEXES
**3/ Aperçu des activités créées au Centre Social puis externalisée
au cours de ses 50 ans d'existence**

Se sont constituées en association propre
<p style="text-align: center;">Chorale Judo Danses (classique, modern, orientale) Rencontre adultes /travaux manuels</p>
Ont rejoint une association déjà existante
<p style="text-align: center;">Gymnastique : jsa Natation : jsa Poterie : ateliers d'arts plastiques</p>
Ont été municipalisées
<p style="text-align: center;">Cinéma : Service culturel Bibliothèques > Médiathèque (1991) Foyer ados : service jeunesse Ludothèque : service enfance (2001) Guitare : Ecole de musique Batterie : Ecole de musique Gestion des salles du Complexe Jean Carmet : Service Culturel (2002)</p>

4/ Un mode de gouvernance expérimental au Centre socioculturel de la Bergallière (44)



Un article réalisé dans le cadre du comité de projet sur «Les nouvelles formes de gouvernance»

UN MODE DE GOUVERNANCE EXPERIMENTAL AU CENTRE SOCIOCULTUREL DE LA BUGALLIERE

Un mode de gouvernance expérimental au Centre Socioculturel de la Bugallière



Depuis un an, le Centre Socioculturel de la Bugallière à Orvault expérimente une nouvelle forme de gouvernance plus démocratique... Découvrez-la !

Pourquoi faire évoluer la gouvernance dans les Centres Sociaux ?

Culturellement, les associations reproduisent des schémas de gouvernance dits «institutionnels». Un paradoxe, quand celles-ci ont justement tendance à porter un regard critique sur ces organisations pyramidales où le partage du pouvoir et la représentativité ne sont pas vraiment au cœur du processus.

Vouloir changer le fonctionnement associatif «traditionnel» c'est à la fois, s'interroger sur la répartition du pouvoir, imaginer une mise en pratique de la démocratie plus en phase avec la vision que l'on peut en avoir dans les Centres Sociaux, mais aussi permettre d'impliquer encore plus les habitant-e-s en s'adaptant aux aspirations et aux dispositions d'engagement qui évoluent.

La genèse du nouveau fonctionnement expérimental de la Bugallière

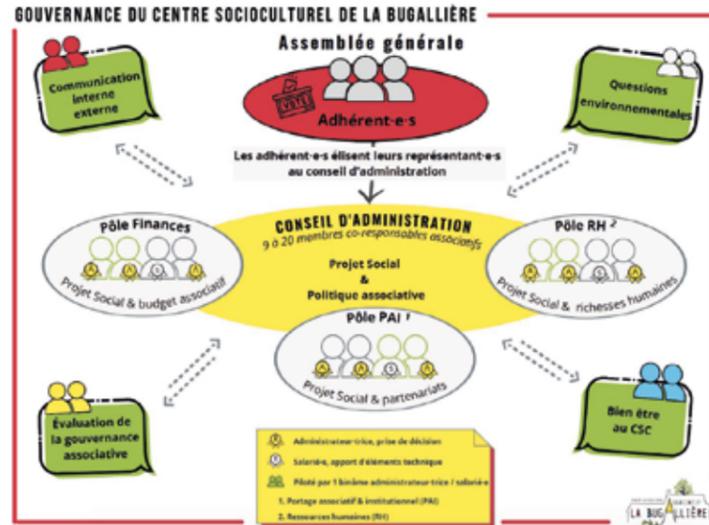
Au Centre Socioculturel de la Bugallière, une expérimentation est en cours pour faire évoluer la gouvernance. Si le nouveau fonctionnement est en place depuis plus ou moins un an, les prémices de ce chantier remontent à plusieurs années...

Au départ, les réflexions portaient sur la question suivante : «Qui prend vraiment la décision au Centre Socioculturel ?». Petit à petit, les discussions ont glissé autour d'une interrogation autre : «Est-ce que toutes les décisions à prendre sont de la même nature ?». En s'entendant sur le fait que la réponse à cette seconde question était négative, les bénévoles et professionnel-le-s de la Bugallière, ont imaginé un fonctionnement qui prenait non seulement en compte la nature de la décision à prendre, mais aussi leur niveau d'incidence sur le projet et le budget de la structure.

Le droit à l'expérimentation

Quand certains tentent de modéliser une nouvelle forme de gouvernance avant de la mettre en place, au Centre Socioculturel de la Bugallière la démarche a été différente. L'association a fait le choix de se lancer rapidement dans la mise en pratique expérimentale, en acceptant les zones de floues que seule l'expérience pourrait de toute façon révéler...

C'est seulement récemment que le Centre Socioculturel a fait le choix de proposer une vision schématique de son fonctionnement afin de mieux donner à lire sur les différents espaces et leur rôle.



Les modalités de cette nouvelle organisation

Le «bureau» remplacé par 3 «pôles thématiques»

Souvent, le «bureau» est un organe décisionnaire qui n'est constitué que d'une petite poignée d'habitant-e-s, mais qui pourtant, prend une grande partie des décisions. Dans la nouvelle forme de gouvernance de la Bugallière, le «bureau» n'existe plus.

À la place, il y a maintenant 3 pôles thématiques qui se répartissent les missions portées auparavant par l'instance «bureau» :

- Un pôle «finances», qui a en charge la gestion budgétaire de l'association ;
- Un pôle « PAI », comme Portage Associatif et Institutionnel, en charge de la mise en œuvre du projet social et des relations partenariales ;
- Un Pôle « RH », comme Richesses Humaines, en charge de la gestion des ressources humaines de l'association.

Ces 3 pôles sont semi-autonomes et s'appuient sur la feuille de route globale qu'est le projet social.

Dans chaque pôle thématique, un des membres est nommé «réfèrent-e» par les autres bénévoles.

À noter, chaque compte-rendu de pôle est transmis à l'ensemble des «co-responsables associatifs»* pour permettre à chacun-e une connaissance plus approfondie des décisions prises ou d'interpeller le-la réfèrent-e de pôle pour avoir des précisions complémentaires.

Un Conseil d'Administration réinventé

Fini les Conseils d'Administration interminables où le temps imparti ne permet pas de traiter les (trop) nombreux sujets autrement que de façon superficielle. Dans le nouveau fonctionnement, le Conseil d'Administration se veut être un espace de débat et de prise de décision sur des sujets politiques, stratégiques, ou qui impactent plus largement la vie de l'association.

Lors des Conseils d'Administration, un ou plusieurs salarié-e-s peuvent être présent-e-s pour apporter des éléments techniques permettant d'outiller les bénévoles chargés de prendre la décision.

* Le nouveau nom des administrateur-ices (+ d'infos au verso)

Des «co-responsables associatifs» à la place des administrateur-ices

Les bénévoles qui siègent au Conseil d'Administration ne sont plus des «administrateur-ices» mais des «co-responsables associatifs», un changement de nom symbolique, comme pour affirmer le partage du pouvoir et le fonctionnement plus horizontal. Ces co-responsables associatifs sont élu-e-s par les adhérent-e-s lors de l'Assemblée Générale annuelle.

À noter que les titres de «Président-e, trésorier-e, et secrétaire» n'existent plus. Tous les co-responsables sont au même niveau. Parmi eux, certain-e-s font le choix de rejoindre l'un des 3 pôles thématiques alors que d'autres choisissent de ne siéger qu'au Conseil d'Administration.

Différents niveaux de décision

Dans cette expérimentation, la différenciation des niveaux de décision est l'un des principes fondateurs. Dans l'ancien fonctionnement, toutes les décisions étaient traitées de la même façon, prises soit par le bureau pour les décisions courantes, soit par le C.A pour les décisions les plus stratégiques.

Dans ce nouveau fonctionnement, les décisions, en fonction de leur nature et de leur niveau d'incidence sur l'association peuvent être prises soit dans les pôles thématiques, soit par le Conseil d'Administration, et sont classées en 3 types.

Les différents types de décision :

- **A** : Décisions prises par un des pôles thématiques ou par le Conseil d'Administration, et qui sont applicables dès la décision ;
- **B** : Décisions prises par un des pôles thématique mais qui laisse la possibilité au Conseil d'Administration de revenir dessus ;
- **C** : Décisions stratégiques, à débattre et à faire valider en Conseil d'Administration.

À noter que ce sont les membres des pôles qui évaluent le niveau de décision et en déterminent le type (A, B ou C).

Un outil visuel pour prendre connaissance des décisions :

Avec l'invitation au Conseil d'Administration, un document synthétique est envoyé aux co-responsables associatifs. Il permet, grâce à un code couleur, de lister l'ensemble des décisions prises par les pôles, mais aussi celles qui seront à valider lors du Conseil d'Administration. Ce document est également partagé en début de Conseil d'Administration pour maintenir informés les co-responsables associatifs de l'ensemble des décisions prises par les pôles.

SYNTHÈSE DES DÉCISIONS				
	CA	Pôle RH	Pôle PAI	Pôle Finances
CODIFICATION DE LA DÉCISION (A, B ou C)				
Décision 1	X			
Décision 2		X		
Décision 3			X	
Décision 4			X	
Décision 5				X

Les missions transversales :

Actuellement, le Centre Socioculturel impulse une nouvelle dimension dans le pilotage du projet social en déployant des «missions transversales». Ces missions thématiques vont toutes être portées par un binôme bénévole/salarié-e, pour faire avancer des sujets transversaux identifiés comme prioritaire, mais aussi pour renforcer le travail associé et l'interconnaissance entre les bénévoles et professionnel-le-s de la structure.

Les missions transversales identifiées :

- Communication interne et externe ;
- Questions environnementales ;
- Bien-être au Centre Socioculturel ;
- Évaluation de la gouvernance associative.

Après 1 an d'expérimentation, le bilan est prometteur

90% des co-responsables associatifs trouvent que cette nouvelle organisation a augmenté leur intérêt et leur implication dans la gouvernance de l'association.

Après un an d'expérimentation, il est possible de tirer les premiers constats qui se veulent positifs. C'est tout d'abord une

petite avancée démocratique, la prise de décision et le pouvoir sont maintenant mieux partagés.

Ce nouveau fonctionnement permet également aux bénévoles de pouvoir s'investir davantage, en lien avec les thématiques qui les intéressent et leur offre plus d'autonomie dans la prise de décision.

Ce système facilite également l'intégration des nouveaux bénévoles dans la gouvernance qui ne se retrouvent plus submergés par une infinité de sujets, qui parfois pouvaient les dépasser.

Grace au relevé de décisions synthétique, tous les co-responsables associatifs sont mieux informés sur la globalité des décisions prises.

Et demain...

Le système doit être régulièrement observé et chaque situation inédite permettra d'ajuster au fur et à mesure le système.

Pour l'heure, c'est le déploiement des missions transversales qui est en cours. Demain, il conviendra de s'interroger sur la manière d'impliquer encore plus d'habitant-e-s dans la décision, notamment en réfléchissant à la place des commissions de projets déjà existantes.

Il y a aussi un travail à faire sur la façon de fluidifier le partage d'informations entre les différents espaces, mais aussi sur la manière de communiquer plus largement aux habitant-e-s les différentes prises de décision.

Enfin, la finalité c'est de donner envie et de permettre à chacun-e de pouvoir prendre sa place, développer sa citoyenneté et son Pouvoir d'Agir, en s'investissant dans la vie de la structure et du quartier.



Vous souhaitez en savoir plus ?
 ■ www.csbugalliere.fr
 ■ thomas.crenn@csbugalliere.fr
 ■ 02.40.63.44.45

LE SAVIEZ-VOUS ?

UN ESPACE DE RÉFLEXION DÉDIÉ AUX NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE

En 2020, la Fédération des Centres Sociaux de Loire-Atlantique a impulsé un comité de projet dédié à la réflexion et à l'échange de pratique sur le sujet des «nouvelles formes de gouvernance dans les Centres Sociaux».

Ouvert à tous les bénévoles et professionnel-le-s du Réseau, cet espace permet de mutualiser les expériences et de réfléchir collectivement à comment nos structures associatives peuvent penser des modes de gouvernance plus en phase avec la vision partagée de la démocratie défendue dans notre Réseau.

Vous souhaitez y participer ? Contacter la Fédération.



8 - ANNEXES

5/ Gisèle Halimi, qui était-elle ?

QUI ÉTAIT GISÈLE HALIMI ?

Née en Tunisie, Gisèle Halimi est tout d'abord cachée par ses parents, car c'est une fille. Dès son plus jeune âge elle se bat pour obtenir les mêmes droits que ses frères ; elle refuse un mariage arrangé alors qu'elle n'a que 15 ans, et réussit à faire des études de droit à Paris. Après obtention de son diplôme, elle entre au barreau de Tunis.

Dans les années 1950, elle milite pour l'indépendance de la Tunisie et de l'Algérie. Elle devient l'une des principaux avocats du Front Libéral National (FLN). Lors de différents procès, elle combat la torture infligée par l'armée française aux algériens nationalistes, afin d'obtenir des aveux : Affaire Boupacha.

Gisèle Halimi devient une figure emblématique de la cause féministe, notamment avec sa lutte pour le droit à l'avortement :

Procès d'Aix-en-Provence : Deux touristes belges homosexuelles se font violer par des hommes. Lors de ce procès que l'avocate va prendre en charge, il s'agit de criminaliser le viol en le faisant passer du statut de « délit » à celui de « crime ».

Manifeste des 343 : C'est le regroupement de 343 signature de femmes, dont certaines connues, qui avouent avoir eu recours à l'avortement alors que cela étaient interdit par la loi à l'époque.

Procès de Bobigny : Une fille de 16 ans a recours à une interruption volontaire de grossesse suite à un viol. Alors considérée comme un délit, Gisèle Halimi va la défendre.

« **Choisir la cause des femmes** » : c'est un mouvement créé par Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir pour soutenir la dépénalisation de l'avortement.

A partir de là, elle entame une carrière politique (députée, ambassadrice à de la France à l'UNESCO), et poursuit la longue carrière de militante notamment avec la création d'ATTAC (association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne).

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Gis%C3%A8le_Halimi

› Gisèle HALIMI



Gisèle Halimi 2008

› Fonctions :

- Ambassadrice de la France à l'UNESCO
13 avril 1985 – 1er septembre 1986
(1 an, 4 mois et 19 jours)
Prédécesseur : Jacqueline Baudrier
Successeur : Marie-Claude Cabana

- Députée française
2 juillet 1981 – 9 septembre 1984
(3 ans, 2 mois et 7 jours)
Élection : 21 juin 1981
Circonscription : 4e de l'Isère
Législature : VIIe (Cinquième République)
Groupe politique : App. SOC

› Biographie :

- Nom de naissance : Zeiza Gisèle Élise Taïeb
- Date de naissance : 27 juillet 1927
- Lieu de naissance : La Goulette (Tunisie)
- Date de décès : 28 juillet 2020 (à 93 ans)
- Lieu de décès : Paris 7e (France)
- Nationalité : Tunisienne Française
- Parti politique : MDC
- Diplômée de Faculté de droit de Paris IEP de Paris
- Profession : Avocate

Gisèle Halimi

8 - ANNEXES
6/ Affiche Radio avec les FRANCAS 72
à l'occasion d'Allonnes en Fêtes, sept 2022

EXPOSITION
"50 ANS
D'ENGAGEMENT, DE VIE
ET DE PARTAGE"

**RADIO
100% ASSO**

**LE CENTRE SOCIAL
GISELE HALIMI
À "ALLONNES EN FÊTE"
LE DIMANCHE 6 SEPTEMBRE**

**RELAIS DE
PRODUITS
LOCAUX**



Centre Social Gisèle Halimi
59 Avenue Charles de Gaulle - 72700 Allonnes
02.43.39.11.77 ou csallonnes@orange.fr

et retrouvez toute l'actualité sur :
<https://gisele-halimi-allonnes.centres-sociaux.fr/> ou sur  [csallonnes](https://www.facebook.com/csallonnes)

Vous êtes invité.es au

BANQUET FINAL



Du 12 au 14 mai 2023
Grand Palais de Lille (59)

Un événement co-organisé par l'ensemble du réseau, la Fédération des Centres sociaux et socioculturels du Nord Pas de Calais ainsi que la FCSF.

